

Cataclysmes au Saguenay

- Entre 25 et 30 victimes
- 35 maisons sont emportées
- Un trou de 150 pieds sur 1/2 mille

par Jean de GUISE
et Thomas DUHAIME

KENOGAMI — Un cataclysme aussi soudain que meurtrier a plongé le paisible village de Saint-Jean-Vianney de Shipshaw dans la stupeur, hier soir, alors que quelque 35 maisons (sur un total de 70) ont été englouties dans une mer de boue. Bien que les fouilles soient à peine commencées, on craint que le nombre des victimes dépasse 25 ou 30.

C'est vers 11 heures, hier soir, que le sol s'est ouvert soudainement, entraînant dans un immense cratère de près d'un mille de long par 150 pieds

de profondeur et 160 de large, environ 35 maisons, la plupart récemment construites.

Un certain nombre de maisons sont demeurées juchées sur les bords de la falaise, dans un équilibre précaire.

Un porte-parole de la police de Kénogami, l'agent Paul Rousseau, a informé LA PRESSE cette nuit que de 50 à 75 familles ont dû sortir en toute hâte de leur foyer menacé par le glissement de terrain.

La première alerte a été donnée par des voisins qui ont réclamé l'aide de la Sûreté du Québec, détachements de Saint-Ambroise et de Chicoutimi.

Dépêchés immédiatement sur les lieux, les agents se sont mis en communication avec la base militaire de Bagotville qui a envoyé deux hélicoptères en reconnaissance.

Les premiers sauveteurs arrivés sur les lieux, ainsi que les résidents indemnes du secteur sinistré, ont déclaré avoir entendu des cris d'angoisse, de détresse et d'appels au secours, provenant des maisons qui s'engouffraient dans cette mer de boue.

Sur un pied d'alerte

En un temps record, tous les services de police des municipalités avoisinantes

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, mercredi 5 mai 1971, 87e année, no 104, 152 pages, 11 cahiers

★★ 10¢

(notamment Chicoutimi; Jonquière, Kénogami et Arvida), ainsi que la Protection civile et la Croix-Rouge étaient sur une pied d'alerte, prêts à organiser les mesures de secours pour les victimes.

A 7 heures ce matin, un porte-parole de la police de Kénogami rapportait qu'on dénombrait 23 personnes manquant à l'appel. D'autres rapports estiment que le nombre des victimes pourrait atteindre la cinquantaine.

On ne sait pas si des automobilistes circulaient dans le secteur sinistré au moment du désastre. On craint toute-

fois que quelques voitures aient été sur les lieux, étant donné que les employés de l'équipe de nuit de l'ALCAN se rendent à leur travail à cette teure-là.

Un groupe d'employés de l'ALCAN l'a échappé belle: l'autobus qui les transportait a dégringolé dans le cratère. Les nombreux occupants ont tout juste eu le temps de sortir du véhicule et de rendre en lieu sûr.

On se perd en conjectures sur l'origine du cataclysme. L'hypothèse la plus fréquemment invoquée, cette nuit, voudrait que l'effondrement serait dû à la formation d'un lac artificiel, en pro-

fondeur, sous l'emplacement de ce nouveau secteur résidentiel.

Ce phénomène serait dû au gonflement des eaux de la rivière Shipshaw, qui coule à l'ouest du secteur sinistré.

Saint-Jean-Vianney, qui compte une population de 2,600 personnes, est située à 12 milles, au nord-ouest de Chicoutimi et non loin, également, de Kénogami et d'Arvida.

Soirée paisible

"Les gens étaient bien à l'aise devant leur télévision et regardaient la

Voir CATACLYSME, page A 6



Districts bilingues Les droits de la minorité anglophone sont confirmés

par Marcel DESJARDINS
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le gouvernement fédéral dispensant déjà ses services dans les deux langues à la grande majorité du territoire québécois, la création d'une province-district bilingue au Québec ne changera pas grand chose à la présente situation.

Tout au plus, comme l'a reconnu M. Roger Duhamel, le président du Conseil consultatif des districts bilingues, l'application de cette mesure viendra confirmer les droits acquis par la mi-

norité anglophone du Québec, province la plus bilingue du pays.

Hier, à Ottawa, le conseil dans ses recommandations au gouvernement fédéral, a proposé la création des 37 districts bilingues à travers le pays, régions qui représentent 42 pour cent de la population canadienne.

Le Conseil suggère, en outre, qu'on prenne en considération la création de 24 autres districts après le recensement de 1971, qui s'effectuera en juin et dont les résultats seront connus à l'automne.

Fait assez paradoxal, aucune des

minorités francophones de Winnipeg, Edmonton et Toronto, dont on fait si fréquemment état, n'aura droit à son district bilingue.

Dans tous ces cas, les francophones, minorités officielles très actives, feraient le nombre en chiffres absolus pas le pourcentage, critère retenu dans la loi sur les langues officielles.

Deux districts recommandés englobent respectivement la province de Québec et le Nouveau-Brunswick.

Les districts bilingues conçus par la commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, puis adoptés par le parlement dans le cadre de la loi sur les langues officielles, sont des zones où les organismes fédéraux devront être en mesure de servir les citoyens dans les deux langues officielles, c'est-à-dire en anglais et en français.

Ce bilinguisme "institutionnel", le gouvernement fédéral s'engage à l'instaurer dans le fonctionnement de ses tribunaux et de tous ses services administratifs opérant dans des districts bilingues.

Pour que le bilinguisme institutionnel devienne une réalité agissante au Canada, le Conseil rappelle, que la collaboration éclairée de tous les niveaux de gouvernement demeure indispensable.

Ainsi, la Commission d'Enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme formulait les recommandations suivantes au sujet des districts bilingues, "la pierre angulaire" du régime linguistique canadien: "Dans les provinces officiellement bilingues, comme l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et le Qué-

bec, les services que les administrations centrales de ces provinces assureront aux usagers dans les deux langues seront équivalents à ceux fournis par le gouvernement fédéral.

Dans les autres provinces à districts

Voir LES DROITS, page A 6

Des "Londonderry" sont possibles ici — Bergeron

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le professeur et politologue, M. Gérard Bergeron, estime que le gouvernement fédéral, le Canada anglais et les fédéralistes en général doivent désormais envisager l'hypothèse de l'indépendance du Québec comme "pensable" et la considérer comme "le facteur dominant de la réforme constitutionnelle en cours".

Environ deux mois après son collègue, M. Léon Dion, le professeur Gérard Bergeron est venu lui aussi sonner avec une énergie étonnante la cloche d'alarme du fédéralisme canadien, alors qu'il témoignait hier devant le comité parlementaire de la constitution.

"La situation actuelle est devenue de moins en moins acceptable à d'importantes couches francophones de la population québécoise, a-t-il dit. Les projections raisonnables sont que ce processus continuera, s'amplifiera même. Ce n'est pas dire que le phé-

nomène soit irréversible, rien n'est irréversible en politique comme en toutes choses humaines. Mais ce qui est patent, c'est la croyance qui se répand que le phénomène est irréversible, or lorsqu'une chose est perçue comme réelle, elle produit des effets réels.

"La question n'est désormais plus de savoir si le Québec aurait tort ou raison de proclamer sa volonté de sé-

Voir DES "LONDONDERRY", page A 6

Bourassa face aux cinéastes

Après avoir porté depuis deux semaines sur le seul aspect de la censure, le débat sur le cinéma vient de prendre une tournure nouvelle: les professionnels du cinéma ont décidé de porter l'affaire devant le premier ministre.

La rencontre de cet après-midi à Québec entre M. Bourassa et la Fédération québécoise de l'industrie du cinéma ne vise pas seulement à dissiper les doutes qu'on entretient encore concernant le sort de l'actuelle loi du cinéma. Selon le por-

Voir BOURASSA, page A 6

Echec du Festival de Saint-Jean

Deux pièces de qualité

par Jean-Paul BROUSSEAU

La Fondation artistique de Saint-Jean, dont on chuchote qu'elle caressait l'ambition de répéter dans cette ville rien moins que l'entreprise du Festival shakespearien de Stratford en Ontario, a mis la communauté théâtrale montréalaise dans tout ses états, en avouant qu'il ne lui reste plus en caisse que \$123 pour une entreprise dont le comédien prestigieux Gilles Pelletier avait accepté en janvier la direction artistique.

"Avait accepté", car hier, ce dernier a convoqué la presse pour faire part de sa démission en date du 1er mai, et dénoncer avec véhémence la "situation déplorable" dans laquelle se trouvent une cinquantaine de comédiens et d'artistes du spectacle qui étaient engagés dans la production de "Don Juan" de Molière ainsi que de "Demain matin Montréal m'attend" de Michel Tremblay.

Il faudrait chercher dans quel rôle récent Pelletier a fait tonner de plus belle manière une voix admirablement bien timbrée mais hier, se reconnaissant responsable envers ses camarades avec qui il avait pris des engagements, Gilles Pelletier a déclaré de façon retentissante: "Il ne faudrait plus que ça se répète. Et s'il venait à l'idée de citoyens honnêtes, honnêtes hommes d'affaires de leur milieu, de mettre leur ville sur la carte, il faudrait qu'ils sachent qu'un contrat avec des "artistes" (sa propre prononciation), c'est plus respectable qu'une facture d'épicerie ou de pharmacie."

Voir ECHEC, page A 6

Don Juan

Demain matin
Montréal m'attend
de Michel Tremblay

Ces pièces seront présentées, en alternance, à l'auditorium du Cégep de Saint-Jean, du 25 juin au 28 août 1971

<p>Les acteurs de "Don Juan":</p> <p>Jean Lesage Gilles Pelletier Yves Pélissier Benoît Chagnon Jacques Pelletier Claude Fortin</p>	<p>Les acteurs de "Demain matin":</p> <p>Marc Hébert Monique Bégin Suzanne Clarette Jean Archambault Jean Lesage Jean-Claude Trudel Christine Ouellet Jean-Claude Trudel Michelle Craig Jean-Pierre Bergeron Robert Gagnon</p>
---	--

Cette affiche donne une idée de l'ampleur du projet de la Fondation artistique de Saint-Jean, auquel même l'ancien premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, a prêté son nom pour la souscription.

AUJOURD'HUI

LES JUIFS DU QUÉBEC

Trois événements ont profondément transformé la vie et la pensée du peuple juif: l'émancipation, ou la sortie des ghettos, la création de l'Etat d'Israël et le génocide hitlérien. Ce quatrième article tente de situer la crise d'identité que traverse la communauté juive dans le contexte particulier du Québec.

— page A 5

● Le "père" des étudiants du Québec à Londres

— page E 14

● Un instrument de choix pour le Québec: la fusion

— page C 12

● Les rapports de Bourassa avec la presse

— page F 4

meteo

Nuageux. Possibilité de quelques averses.

Demain, ensoleillé et chaud.

Max. 55° Min. 40° • Détails à la page A 6

- Hawks 2
- Canadien 1 en surtemps — pages C 1 - C 2
- Sommaire
- Annonces classées / G 1 à G 14
- Arts et Spectacles / F 5 à F 7 et F 10
- Bandes dessinées / J 2
- Cinéma / F 7
- Décès, naissances, etc. / G 15
- Economie / C 12 à C 15
- Editorial / A 4
- Etes-vous observateur! / G 9
- Horoscope / E 5
- Informations étrangères / F 1
- Informations nationales / A 2
- Loisirs et récréation / J 2
- Mots croisés / G 7
- "Mot-mystère" / G 3
- Radio et télévision / F 7
- Sports / C 1 à C 9
- Tribunaux / A 7
- Vie religieuse / A 8 - J 4
- Vivre aujourd'hui / E 2 à E 12
- Votre médecin / E 6

Notre affaire c'est tout le monde

AIR CANADA

Le pouvoir à Ottawa passe-t-il aux mains des fonctionnaires?

Pierre-C. O'NEIL
de notre bureau d'Ottawa



OTTAWA — Il y a de singuliers contrastes entre la démission de M. Paul Hellyer et celle de M. Eric Kierans.

D'abord, autant que l'on sache, le premier ministre Trudeau a tenté de retenir le ministre des Communications dans son cabinet.

Cela ne s'était pas produit dans le cas de M. Paul Hellyer dont les circonstances de la démission ne sont pas claires même aujourd'hui, certaines versions voulant qu'on l'ait en quelque sorte forcé à abandonner son poste.

En second lieu, et cela est plus intéressant, le départ des deux ministres jette des lumières différentes, à deux époques, sur le fonctionnement du cabinet Trudeau.

D'une certaine façon, on s'était consolé à l'époque, de la démission de M. Paul Hellyer en se réjouissant de ce qu'elle enseignait sur l'état du cabinet du premier ministre.

Après la prise du pouvoir, le premier ministre avait réorganisé le cabinet. Il y avait créé un certain nombre de comités dits fonctionnels et un certain nombre de comités de coordination de l'ensemble des politiques gouvernementales dans de larges secteurs d'activité.

En conséquence de cette réorganisation du cabinet, les ministres ne devaient plus être seulement des spécialistes des activités de leur ministère mais pourraient pousser leur expertise au-delà de leurs activités propres en prenant connaissance de ce qui se passait ailleurs et en se préparant ainsi à pouvoir discuter un éventail beaucoup plus large de sujets au sein des comités du cabinet.

Un supplément de connaissances

En permettant aux ministres d'accéder à ce supplément de connaissances,

naissances, le nouveau système devait leur permettre d'atténuer la puissance de la fonction publique, dans la mesure où un plus grand nombre de ministres seraient en état de discuter intelligemment des documents politiques élaborés par les fonctionnaires.

Quand M. Hellyer démissionna, on indiqua dans les milieux proches du Conseil privé qu'il avait été la première victime de ce système, qu'il avait fait l'erreur de croire que les politiques de son établissement passeraient comme du beurre dans la poêle et qu'elles avaient été bloquées court et net sur l'insistance d'un certain nombre de ministres.

Fable que tout cela? Peut-être — mais on la disait beaucoup à l'époque.

Victime d'une situation inverse

Or il semble que, par un étrange revirement des choses, le ministre des Communications, M. Eric Kierans, soit aujourd'hui victime d'une situation inverse.

Voici un homme dont l'expérience est quand même considérable. Professeur et homme d'affaires, il a dirigé les institutions boursières de Montréal avant d'entreprendre une carrière politique à Québec au cours de laquelle il s'est vu confier des postes et des responsabilités qui ne sont quand même pas les plus anodines de la politique québécoise.

Cerné sur la question québécoise telle que posée par le parti libéral d'alors, il quitte la politique provinciale pour tenter d'obtenir le leadership des Libéraux du Canada. Il discute ses options à travers tout le pays puis il entre au cabinet, au ministère des Postes puis à celui des Communications.

Dès ce moment, il fait ce que le système des comités avait mission de favoriser — il discute non seulement les politiques qui touchent à ses responsabilités immédiates mais il aborde une gamme de questions qui sont la préoccupation essentielle de certains autres ministres, et de ministres puissants.

Il laisse des empreintes de pieds

dans les plates-bandes du ministre de la Défense, du ministre des Finances, du ministre de l'Énergie aussi bien que de celui qui est chargé de l'élaboration d'une politique sur la propriété étrangère.

Mais il perd son temps — on ne l'écoute plus.

Et que dit-il en sortant? Il laisse entendre que les ministres ont plus d'influence à Québec qu'ils n'en ont ici.

Il estime que la politique — la politique économique en tous cas — est trop largement aux mains d'un certain establishment calcifié et qui manque d'imagination.

Qu'est-il arrivé au beau et grand système qu'avait mis sur pied le premier ministre Trudeau pour faire échec à l'establishment et pour que le pouvoir politique retourne des mains des spécialistes non élus en celles des hommes politiques qui ont reçu un mandat?

Mystère et boule de gomme.

La fonction publique reprend le pouvoir

Mais il est permis de croire, sur la foi des propos de M. Kierans, que la réussite de l'époque de Paul Hellyer s'est transformée en un échec, que la fonction publique s'est adaptée à la nouvelle manière de gouverner et qu'elle est en voie de reprendre le pouvoir des mains d'hommes politiques qui n'ont pas tous l'expertise et le cran du ministre qui redevient député.

Pas étonnant alors qu'un ami me raconte que la réaction à la démission de M. Kierans n'a pas été très forte dans la fonction publique. Il paraît que généralement on s'est contenté de noter que c'est là le sort qui, dans la vie politique ontarioise, attend les hommes impatients et pressés.

Pas étonnant non plus qu'en certains milieux de l'administration fédérale on trouve à dire que par l'éloge qu'il a fait du ministre et son authentique regret de le voir partir, c'est encore le premier ministre qui se tire le plus honorablement de la démission de M. Eric Kierans.

Comme quoi la vie politique, c'est souvent le monde à l'envers.

Québec autorisé à investir dans Place Desjardins

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — L'Assemblée nationale a adopté, hier, à l'unanimité, en troisième lecture, le projet de loi autorisant le gouvernement à investir \$10 millions pour le développement de la Place Desjardins à Montréal.

Un seul amendement d'importance a été apporté, hier, à ce projet de loi dont l'étude la semaine dernière avait donné lieu à des débats sur le favoritisme politique.

Le nouvel amendement prévoit que l'organisme qui sera constitué pour participer au projet de la Place Desjardins se désignera sous le nom de Société de développement immobilier du Québec, plutôt que Corporations.

C'est le député de l'Union nationale de Chicoutimi, M. Jean-Noël Tremblay, qui a réclamé cet amendement en qualifiant d'inacceptable le terme "corporation" empruntée à la langue anglaise.

La nouvelle société se désignera par ailleurs sous le sigle de SODEIQ, plutôt que SDIQ, pour éviter toute confusion avec le sigle de la Société de développement industriel (SDI).

A l'occasion du débat sur ce projet de loi la semaine dernière, les députés de l'Opposition avaient manifesté leur crainte que cette nouvelle société devienne un nid à patronage.

Les députés s'étaient également plaints du fait que c'est le conseiller spécial de M. Bourassa, Paul Desrochers, qui avait mené les négociations avec le mouvement Desjardins touchant la participation du gouvernement à ce projet.



(Droits réservés)

SONDAGE GALLUP

Tous droits réservés

De 59% à 42%

La popularité des Libéraux est tombée à son point le plus bas

Les sondages d'opinion effectués auprès du public canadien ont permis de constater un phénomène nouveau dans les annales de l'Enquête Gallup concernant les intentions des électeurs. En effet, on a constaté, au cours de cette période, des montées en flèche et les baisses vertigineuses de la popularité des partis politiques. Ces sondages ont révélé une humeur très changeante chez les contribuables.

Ainsi, aujourd'hui, 42% des électeurs appuient les Libéraux. Cela les ramène presque au niveau le plus bas de leur popularité, soit en avril 1970. C'est là une chute considérable comparativement au sommet de faveur populaire qu'ils ont connu en décembre dernier, immédiatement après la crise du FLQ, alors qu'ils avaient la confiance de 59% de l'électorat.

Le classement du Parti progressiste-conservateur est demeuré passablement stable au cours des derniers douze mois. Ils sont aujourd'hui à 28%, ce qui est près de leur haut ni-

veau de popularité pour l'année, qui a été atteint en octobre dernier. Présentement le NPD se situe à 23%, ce qui représente son niveau le plus élevé pour l'année.

Le rapport du plus récent sondage d'opinion révèle que les Libéraux ont perdu du terrain dans les différentes régions du pays, au cours des dernières semaines, particulièrement dans l'Ouest, où leurs pertes ont favorisé le NPD. Les conservateurs ont connu une recrudescence de faveur populaire en Ontario, probablement par suite de la convention pour le choix d'un nouveau leader, et le niveau de leur popularité est demeuré stable ailleurs. L'opinion des électeurs au Québec a changé très faiblement récemment.

Les données ci-dessous reposent sur des enquêtes régulières de l'Institut canadien d'opinion publique menées pour connaître la force des partis politiques, et au cours desquelles on a posé, à des groupes représentatifs d'électeurs, la question suivante: "Si des élections générales avaient lieu aujourd'hui au fédéral, au candidat de quel parti accorderiez-vous votre vote?"

Les résultats de ces sondages, effectués depuis le mois d'avril de l'an dernier jusqu'à maintenant, sont illustrés dans le tableau ci-contre, où les hauts et les bas pour cette période sont indiqués par les lettres (H) et (B) pour les trois principaux partis.

Ceux qui se spécialisent dans l'étude de l'opinion publique et qui savent que sur la plupart des questions controversées elle agit comme une marée lente, réaliseront que des changements d'une intensité anormale se sont produits.

	Conservateurs	Libéraux	NPD	Crédistes et autres
Avril 1970	40%	28%	22%	10%
Jun	47	26	20	7
Oct	47	27	19	7
Octobre	42	31(H)	20	7
Décembre	59(H)	22(B)	13(B)	6
Février '71	51	24	17	8
Aujourd'hui	42	28	23(H)	7
Élections du 28 juin 1968	46	32	16	6
Rapport préélectoral Gallup (juin 1968)	47	29	18	6

Le bilinguisme, oui, mais...!

REGINA (PC) — Le président de l'exécutif de l'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan, M. Roland Pinsonneault, a dit, mardi, que la recommandation de l'établissement de districts bilingues au Canada lui semblait un pas "dans la bonne direction".

Selon M. Pinsonneault, il ne faut pas s'attendre à ce que tous les fonctionnaires fédéraux soient bilingues, "mais s'il y avait une ou deux personnes bilingues dans chaque ministère, nous serions satisfaits".

Cette recommandation fait partie d'un rapport d'une commission fédérale qui suggérerait que 37 districts bilingues soient créés au Canada, où la population puisse être desservie par le gouvernement fédéral en français et en anglais.

M. Pinsonneault a indiqué que des efforts ont été faits pour assurer ces services à Regina. Air Canada a déjà un employé bilingue et le bureau de poste en a un qui comprend le français mais qui ne peut le parler très bien.

Si cette recommandation est suivie, elle créerait "des ouvertures pour les Canadiens français".

MONTRÉAL TAPIS ET CARREAUX LTÉE

CARPETTES DÉCORATIVES

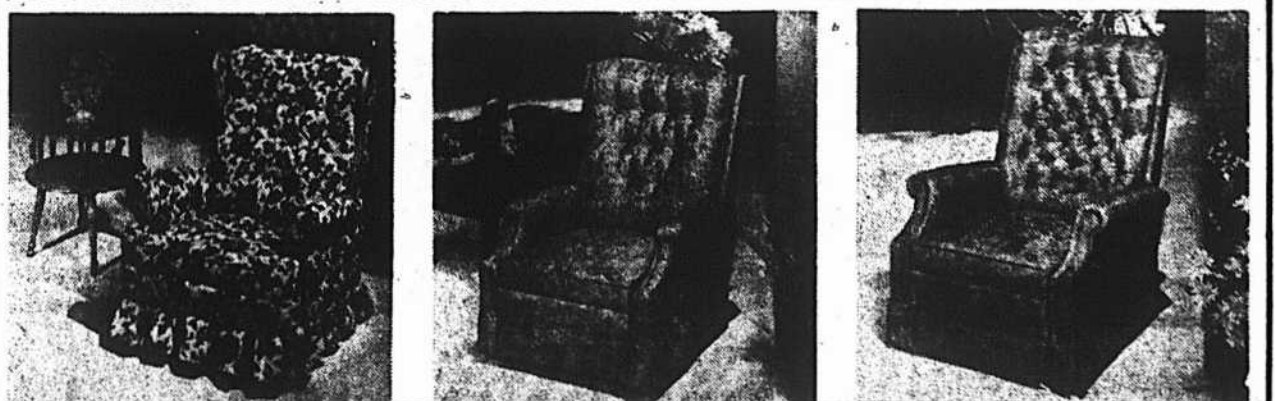
AVEC BORD FRANGÉ SERONT EN VENTE DEMAIN À TRÈS BAS PRIX

<p>OVALES Frangé tout le tour</p> <p>Env. 3 1/2' x 4 1/2' \$ 20.00 \$ 10.00 Env. 4 1/2' x 6 1/2' \$ 30.00 \$ 15.00 Env. 6' x 7 1/2' \$ 70.00 \$ 35.00 Env. 8 1/2' x 9 1/2' \$ 138.00 \$ 69.00 Env. 7 1/2' x 9 1/2' \$ 160.00 \$ 80.00</p>	<p>RONDES Frangé tout le tour</p> <p>Env. 2 1/2' de diam. Rég. \$16.00 Vente \$8.00 Env. 3 1/2' de diam. Rég. \$24.00 Vente \$12.00 Env. 4' de diam. Rég. \$40.00 Vente \$20.00 Env. 5' de diam. Rég. \$50.00 Vente \$25.00</p>	<p>OBLONGUES Frangé tout le tour</p> <p>Env. 2 1/2' x 4 1/2' Rég. \$14.00 \$ 7.00 Env. 3 1/2' x 6 1/2' \$ 24.00 \$ 12.00 Env. 4 1/2' x 7 1/2' \$ 50.00 \$ 25.00 Env. 5' x 8' \$ 70.00 \$ 35.00 Env. 6' x 9 1/2' \$ 110.00 \$ 55.00</p>
--	--	---

NOTRE BROADLOOM MUR À MUR EST AUSSI EN VENTE

FAUTEUIL BAQUET KROEHLER \$8995
Spécial

LES FAMEUSES CHAISES KROEHLER SONT MAINTENANT EN VENTE!



ENEZ VOIR CES TAPIS ET MEUBLES À NOS 4 MAGASINS OU TÉLÉPHONEZ À NOTRE SERVICE À DOMICILE — 273-9983

<p>VINYLE À LA VERGE 2 verges de large \$129 SPECIAL, la verge carrée Largeur de 3 et 4 verges — \$1.39 vge carrée</p>	<p>PRÉLART FINI VINYLE Largeur 2 et 3 verges, 30 couleurs. GRANDE VENTE \$109 la verge carrée</p>
<p>SOFTRED DE VINYLE COUSSINÉ 12 PIEDS de LARGE \$298 la verge carrée</p>	<p>1,000 BOÎTES CARREAUX MOSAÏQUE: 39¢, 49¢, 59¢ et plus ch. Feuille de 1 p.c.</p>
<p>CARREAUX DE VINYLE PRÉ-COLLÉS AMTICO</p>	<p>1,000 ROULEAUX DE VINYLE COUSSINÉ 2 verges de large seulement vendu au rouleau de 25 à 80 verges. Spécial \$200 v.z.</p>

AUSSI MILLIONS DE CARREAUX EN VENTE: 5", 10", 11" et jusqu'à 5'0"

MONTRÉAL TAPIS et CARREAUX Ltée
MONTREAL FLOOR COVERING LIMITED

15 est. rue BERNARD (magasin-Entrepôt) 273-9983 3424, avenue DU PARC 842-8871
392, boul. LAFLEUR (LaSalle) 365-6560 311, rue BANK Ottawa (613) 325-3044

TOUS NOS MAGASINS SONT OUVERTS JUSQU'À 18 HEURES JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'À 21 HEURES SAMEDI JUSQU'À 17 HEURES

STATIONNEMENT DISPONIBLE À CHAQUE MAGASIN

SEULEMENT 4 JOURS
DE 12 H À 22 H (10 H P.M.) TOUS LES JOURS

H. DARWIN
présente le groupe renommé de 17 artistes et collègues européens

14e EXPOSITION ET VENTE ANNUELLE
PLUS DE 150 PEINTURES à l'huile originales

Le format de cette annonce est restreint afin de maintenir les prix à leur plus bas niveau sur nos magnifiques peintures originales à l'huile qui vous sont offertes à des bas prix imbattables. En faisant bénéficier nos clients de nos excellentes valeurs, nous croyons pouvoir demeurer en affaires en permanence.

Nous vous offrons d'intéressants paysages, un grand choix de belles scènes marines, gaies scènes urbaines, personnages et autres portraits, arrangements floraux aux gais coloris et diverses natures mortes, dans des styles traditionnels et contemporains.

DIMENSIONS	PRIX DE VENTE	DIMENSIONS	PRIX DE VENTE
14 x 16	16.00	27 x 35	56.00
18 x 22	28.00	32 x 44	84.00
23 x 27	44.00	31 x 55	94.00
27 x 35	46.00		

ENCADREMENTS DE QUALITÉ INCLUS DANS LES PRIX

SALON DAUPHIN
Hôtel Windsor, Montréal

Dernier jour: SAMEDI 8 MAI
ENTRÉE GRATUITE CATALOGUE GRATUIT

Démission éventuelle du président de l'UQ

par Lysiane GAGNON

Le président de l'Université du Québec, M. Alphonse Riverin, a affirmé hier au reporter de LA PRESSE qu'il songe sérieusement à démissionner de son poste avant la fin de son mandat... probablement au terme de la prochaine année scolaire.

Le mandat du président de l'Université du Québec est de cinq ans. M. Riverin a été nommé à ce poste il y a deux ans. "Personnellement, dit-il, je serais prêt à retourner à l'enseignement demain matin. Je vais "faire" une autre année, je pense qu'il le faut. Mais après..."

Deux ans après une nomination qu'il avait acceptée avec enthousiasme, M. Riverin présente aujourd'hui l'image

d'un homme profondément désabusé; il se dit "relativement déçu" de la façon dont a évolué, sous certains aspects, le réseau de l'UQ.

"Relativement déçu"... pourquoi? Pour deux raisons principales: parce que l'Université est devenue le lieu d'un rapport de forces entre administrateurs et professeurs, et parce qu'elle se trouve encore en butte, deux ans après sa création, à l'hostilité des autres universités.

Les professeurs

Dès le départ, estime M. Riverin, les professeurs ont été portés à "négozier" plutôt qu'à "collaborer". "Nos structures étaient telles qu'elles exigeaient la collaboration intime de tous les groupes constituant l'Université.

Or, mes collaborateurs et moi, qui étions pourtant tous des professeurs de carrière, nous sommes devenus, aux yeux des professeurs, des "employeurs". Au conseil des gouverneurs et dans les conseils d'administration des universités constituantes, professeurs et administrateurs se trouvent classés comme "représentants de...", donc entraînés dans un rapport de forces. Au lieu de la collaboration, c'est une série d'affrontements.

"Dans les modules, précise immédiatement M. Riverin, les professeurs ont généralement collaboré magnifiquement. C'est aux niveaux supérieurs (conseil des gouverneurs, conseils d'administration, commission des études) que ça n'a pas marché... En ce qui me concerne, j'irais n'importe quand travailler comme professeur au niveau d'un module.

"Ce ne sont pas les étudiants qui sont en train de jeter l'Université à terre, reprend-il, ce sont les professeurs, depuis qu'ils se sont syndiqués. Récemment, le SPUQ (le Syndicat des professeurs de l'Université du Québec) nous traitait de "rats"... Parfait, nous sommes des rats. Mais vraiment, est-ce que ce sont des "employeurs", les administrateurs de l'Université du Québec?"



photo René Picard, LA PRESSE

Le président de l'Université du Québec, M. Alphonse Riverin, vient de publier un essai sur "L'Université et le développement socio-économique", édité par les Publications Les Affaires Inc. M. Riverin, qui, avant sa nomination à l'Université du Québec, occupait le poste de doyen à la faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke, analyse dans son volume les objectifs et les conditions du développement économique et le rôle que doit y jouer l'Université. Ci-haut, l'auteur entouré de l'éditeur, M. Claude Coupal, et de Mme Maurice Boisvert, l'épouse du vice-président à l'enseignement de l'Université du Québec. La photo a été prise au Cercle universitaire, au cours du lancement de l'essai de M. Riverin.

Et de l'extérieur...

Aux yeux de M. Riverin, l'UQ se trouve aussi confrontée à des menaces de l'extérieur. Non pas de la part du gouvernement, précise-t-il: "En ce qui concerne les subventions, nous avons été traités équitablement, et je dois reconnaître que nous n'avons subi aucune pression d'ordre politique quand il s'agissait, par exemple, d'accorder des contrats."

Ce qui existe, toutefois, c'est une hostilité plus ou moins systématique de la part des autres universités. Et M. Riverin la ressent à tel point qu'il n'écarter pas l'hypothèse qu'une ou plusieurs universités essaient délibérément de "mettre l'Université du Québec à terre".

"Aussi, dit-il, nous avons effectué cette année un relevé complet du nombre d'inscriptions dans toutes les universités du Québec. Ce relevé rend compte des chevauchements, c'est-à-dire des gens qui font des demandes d'admission à deux ou trois universités en même temps.

"Or, il suffirait qu'une ou plusieurs universités décident, à la lumière de ces données, d'ouvrir leurs portes à tous les candidats qui ont fait une demande d'admission à une constituante de l'UQ..."

"Et vraiment, vous croyez cela concevable, possible, cette année même?"

"Pourquoi pas?... Les constituantes de Trois-Rivières et de Chicoutimi drainent une partie des effectifs possibles de l'Université Laval.

"Mais si une chose paraît se produire, est-ce que ça n'indiquerait pas qu'il y a trop d'universités au Québec par rapport au nombre d'étudiants?"

"Cela voudrait surtout dire que les universités traditionnelles n'étaient pas sérieuses quand elles alléguaient qu'elles manquaient de locaux. Cela prouverait qu'elles ne veulent pas voir exister une université qui innove... en tout cas, qui tente d'innover.

"(Quand l'UQ a été créée, il y en a qui croyaient qu'elle resterait une université de premier cycle (au niveau du baccalauréat spécialisé). Il n'en a jamais été question. Il n'en est pas question. En outre, il est évident qu'il faut créer des centres universitaires régionaux, autrement les diplômés vont quitter leur milieu d'origine... c'est le développement de l'ensemble du Québec qui est en cause.

Cette conversation avait lieu au cours du lancement du livre de M. Riverin, "L'Université et le développement socio-économique". Vers la fin du coquetel, le directeur de la maison d'édition s'étonnait, devant M. Riverin, de l'absence de représentants des autres universités — qui avaient tous été invités. C'est avec un sourire un peu las, presque amer, que M. Riverin lui a répondu: "Ça vous étonne?... Moi pas. J'en étais sûr..."



photo UPI, LA PRESSE

Les douaniers américains ont fait, lundi, la plus grosse saisie de marijuana, jamais réalisée aux Etats-Unis. Cinq tonnes "d'herbe folle" en provenance du Mexique, ont été retrouvées à bord d'un yacht, le "Mercy Wiggins" qui avait été arraisonné à quelque dix milles de San Francisco. Un autre petit yacht a également été arraisonné, bien qu'il ne transportait aucune drogue. Huit personnes ont été arrêtées. Quant à la cargaison de cinq tonnes, elle a été transbordée dans un camion-remorque.

Saisie de cinq tonnes de marijuana (\$1.5 million)

WASHINGTON (UPI, AFP, PA) — Un garde-côte américain a pris en chasse et arraisonné un yacht à bord duquel se trouvaient cinq tonnes de marijuana d'une valeur approximative de \$1.5 million. C'est la plus grosse saisie "d'herbe folle" jamais réalisée aux Etats-Unis.

Pour des raisons que l'on ignore, l'affaire s'est déroulée lundi, mais ce n'est qu'hier que les autorités de l'office fédéral des douanes, à Washington, l'ont révélée.

Huit personnes ont été arrêtées. D'autres personnes seraient appréhendées dans les prochaines heures.

Selon un porte-parole de la police, ce dénouement met un terme aux agissements d'un vaste réseau de trafiquants. L'enquête policière aura duré un an.

L'arraisonnement a eu lieu à une dizaine de milles de San Francisco. Un autre yacht, impliqué dans la même affaire, mais ne transportant pas de stupéfiants, a été arraisonné dans la baie de San Francisco. Les deux bateaux venaient du Mexique et étaient surveillés depuis qu'ils avaient pénétré dans les eaux américaines.

Vers 6h.30 lundi soir, le garde-côte avec les douaniers à son bord a pris en chasse les deux yachts qui depuis leur entrée dans les eaux territoriales étaient étroitement surveillés par bateaux, avions et hélicoptères. Les yachts ont été identifiés comme le "Mercury Wiggins" (60 pieds) et le "Andiamo" (38 pieds).

Le plus gros bateau qui transportait

la cargaison de drogue a été saisi alors qu'il se trouvait en mer; l'arraisonnement de l'"Andiamo" s'est fait quand il a accosté.

En fouillant la cargaison, les douaniers ont retrouvé sous les ponts, de nombreux ballots de marijuana empilés dans des sacs d'oreillers recouverts de sacs de plastique.

Deux personnes ont été arrêtées dans chacun des deux bateaux et quatre autres, dans un petit autobus de camping, au club de yachting St. Francis, à San Francisco.

Il s'agit de John Ferris Pope, 52 ans et sa femme, Virginia Marie, 53 ans, de Skealekua, Hawaii; James Olson, 36 ans, de Captain Cook, Hawaii; Gordon Maack, 38 ans, de Kailua, Kona, Hawaii; Richard Michael, 42 ans, de San Diego; James Russel Vukich, 25 ans, de San Diego; Robert Craig Light, 30 ans, de Seattle; et Miki D. Thieda, 25 ans, de Jolla, Californie.

Ils ont tous les huit été accusés de tentative de trafic de marijuana.

Une autre usine ferme ses portes à Saint-Laurent

par Lise BLAIS

Après l'annonce de la fermeture du plan de la Northern Electric, de celle de la Pittsburgh Plate Glass Company et de la mise à pied d'un grand nombre d'employés à la Canadair, une autre industrie de Saint-Laurent vient de décider de cesser ses activités.

Il s'agit cette fois de la compagnie Hewitt-Robin Canada Ltd, fabricant de convoyeurs, qui avait ouvert ses portes en 1968 et les fermera définitivement le 11 juin prochain.

Cette fermeture entraînera la mise à pied de 50 employés, dont 30 ouvriers spécialisés et 20 membres du personnel de bureau.

Le président de la compagnie, M. Harkess, a déclaré que celle-ci maintiendrait ses bureaux ouverts mais que les activités de la manufacture allaient cesser complètement à partir du 11 juin.

C'est pour des raisons strictement économiques, a-t-il ajouté, que la compagnie se voit contrainte d'arrêter sa production.

Hewitt-Robins Canada Ltd est une filiale de Hewitt-Robins Inc. aux Etats-Unis. La filiale canadienne exploite également un bureau à Toronto et un entrepôt à Vancouver.

Au plus fort de ses activités, l'usine de Ville Saint-Laurent employait jusqu'à 150 personnes, a précisé M. Harkess, qui a poursuivi en disant que les dernières études effectuées par la compagnie ont démontré qu'il n'était plus rentable de continuer ses opérations.

"Nous ne fermons pas la compagnie comme telle mais la manufacture. Nous garderons un personnel de bureau et poursuivons nos activités commerciales," a ajouté le président.

Rejoint au téléphone, le commissaire industriel de Saint-Laurent, M. Charles Robitaille, a déclaré pour sa part que la fermeture de cette usine était prévisible, la Canadair étant un client de Hewitt-Robins.

"Il est certain, a-t-il dit, que le ralentissement que connaît la Canadair a eu ses répercussions dans les affaires de cette compagnie."

M. Robitaille a cependant ajouté qu'il n'y a rien d'alarmant dans la situation industrielle de Saint-Laurent à l'heure actuelle.

"Notre ville est la deuxième en importance, après Montréal, dans le domaine industriel au Québec. Il est normal que nous subissions plus qu'ailleurs les contrecoups du ralentissement économique général mais nous avons de bonnes raisons de croire à une reprise des activités économiques d'ici un an ou deux."

Et il a précisé que l'une des ces raisons réside dans le fait que la municipalité connaît depuis quelque temps une demande accrue d'informations de la part d'entreprises européennes et américaines désireuses de s'implanter dans les limites de cette ville.

"Je suis moi-même surpris, dit-il, car nous avons des demandes comme nous n'en n'avons jamais eues jusqu'à maintenant."

Département
CHIROPRATIQUE CLINIQUE B.C.
un personnel de 30
4146 est, Bélanger (angle Pie IX)
Pour rendez-vous, **725-9580**
S.V.P. SPÉCIFIER: POSTE A

Pour la Fête des Mères
offrez-lui un gâteau. Prix à partir de \$4.00

SANDWICHES DE FANTAISIE

48 sandwichs cocktail (Jambon tranché, dinde tranchée, salade aux oeufs et salade au poulet), soit assez pour 6 à 8 personnes.

\$3.25 la bte

Appeliez maintenant pour obtenir votre liste de prix pour canapés, hors-d'oeuvre chauds et froids, etc.

PEGROID'S NOUS LIVRONS PARTOUT A MONTREAL
4075, rue SAINT-DENIS **844-3901**

NOMINATION AU rib'n reef

La direction du restaurant Rib'n Reef est heureuse d'annoncer la nomination de M. Roger Gratton au poste de vice-président et gérant général.

M. Gratton, anciennement du restaurant Ruby Foo's, apporte à sa nouvelle position 25 ans d'expérience dans l'industrie de la restauration.

rib'n reef Le restaurant le plus réputé à Montréal pour ses steaks et ses fruits de mer.

8105 BOUL. DECARIE
Reservations 735-1601
Stationnement gratuit — Licence complète

L'hôpital Ste-Jeanne d'Arc Le Dr Valois: Un excellent dossier

"L'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc a un excellent dossier. Il est parmi les trois meilleurs de la métropole... il s'agit d'une affaire regrettable et je pense que dans ce cas-là — une première infraction — des poursuites sont inutiles."

Tel est l'avis exprimé, ce matin, par le Dr Antoine Valois, du service de Santé de Montréal, au sujet du "dépotier maison" qui se trouvait à l'arrière du terrain de stationnement de l'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc.

En fait, ce matin, le service de l'entretien de l'hôpital avait déjà fait disparaître une grande partie des débris.

Le Dr Antoine Valois a exprimé l'intention de faire parvenir des avis à l'hôpital dans le but surtout de faire connaître avec précision les instructions de son département quant à l'enlèvement des ordures.

Par contre, l'examen d'échantillons prélevés par les inspecteurs du service de Santé était en cours ce matin et il était trop tôt pour en connaître les résultats.

"Nous avons même pris des photos", devait indiquer le Dr Valois.

PISCINES

VASTE CHOIX de grandeurs et modèles. Sises jusqu'à 10" de large, profondeur jusqu'à 7" — mur en couleur — Filtre au sable, accessoires complets.

Nos piscines peuvent être employées comme bain-romain avec notre appareil de massage hydrothérapie. Excellent pour muscles, fatigue, nervosité.

Jeux d'eau, fontaines

QUALITÉ SUPÉRIEURE MEILLEUR MARCHÉ **625-6083**

IMCARPOOL
265 LABELLE, Ste-Thérèse

PHARMACIE MONTREAL JEAN P. DUQUET, PH.

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

916 est, rue STE-CATHERINE **845-7251**

NOUS LOUONS ET VENDONS DES CHAISES ROULANTES

ANALYSES COMPLÈTES DES URINES \$3

GROSSESSE
Résultat 2 heures-après réception de spécimen.
De 9 heures a.m. à 3 heures p.m.
Samedi et dimanche acceptés.
Postivité après 8 à 10 jours de retard SPECIAL \$5.50

PRISES DE SANG
Dépistage du diabète (par le sang ou les urines)

En beauté pour la fête des Mères

UNE CRÉATION

Pollini
FABRIQUÉ À LA MAIN

Élegant escarpin "tout confort" comme le veut la mode 71

Cuir verni noir cobra
bleu azur
pécane
noir alligator **\$2695**

Pointures et largeurs courantes

A DEUX PAS DES STATIONS DE MÉTRO JEAN-TALON, BEAUBIEN ET MONT-ROYAL

Louis Deslauriers Ltd St. Giroux et Fils Inc. Chaussures Pido Inc.

6914, rue SAINT-HUBERT 1500 est, rue MONT-ROYAL 4029, rue ONTARIO 6596, rue SAINT-HUBERT

La clé (de) James

A écouter les réclames publicitaires ou les politiciens, d'une part; à constater, d'autre part, que le monde marche toujours, on se dit que la crédulité de l'homme est infinie. On se dit aussi que l'homme, malgré l'électronique, n'est pas plus éclairé qu'il ne l'était au Moyen Age.

On se souvient que le slogan des 100,000 emplois a joué un certain rôle dans la victoire libérale d'il y a un an. On sait qu'il y a eu et qu'il y a encore un peu de chômage. On se rappelle comment, il y a quelques mois, le présent gouvernement a cherché à se dégager de sa "promesse" des 100,000 emplois. Ce n'était plus un engagement ferme, ni même une promesse, mais un mélange de slogan et d'objectif envisageable. Bon.

Mais vendredi dernier, au Colisée de Québec, le parti libéral, faisant la rétrospective de sa première année de gouvernement, nous apprend que le nombre d'emplois directs et indirects créés depuis un an est de 185,000. Nous voici avec 88,500 emplois de trop. C'est un problème considérable. Il est vrai qu'il s'agit d'emplois directs et indirects. Prendre l'avion pour aller à Paris, c'est peut-être créer trois ou quatre emplois indirects: deux pompistes et deux hôtesse.

Ces 188,500 emplois directs ou indirects ont été créés par des investissements de \$2,3 milliards. Cette fois, il s'agit d'investissements privés ou étatiques. Peut-être le budget du ministère des Affaires sociales est-il compté dans les investissements étatiques. Quoi qu'il en soit, \$2,3 milliards pour 188,500 emplois, cela représente un investissement moyen de \$12,000 par emploi. A ce compte-là, on peut être sûr qu'il s'agit non seulement d'emplois directs ou indirects, mais aussi d'emplois permanents ou provisoires. N'importe! Des partisans, quelle que soit leur couleur ou leur idéologie, ne posent pas de questions. Les rhéteurs changent, la rhétorique demeure.

Du même souffle où l'on apprend que 188,500 emplois directs ou indirects, permanents ou provisoires, ont été créés en un an, on nous annonce le développement de la baie James. Cette fois, il est question de 125,000 nouveaux emplois et d'investissements de plusieurs milliards de dollars. Les chiffres varient, selon les journaux. On parle de cinq à six milliards, comme s'il s'agissait du prix d'une chemise. Un milliard de moins, ce n'est qu'un rabais de 20% comme durant les ventes de blanc de janvier.

Pendant ce temps, des experts déclarent que le projet est de toute façon prématuré:

d'autres experts déclarent, non moins expertement, que le projet est de toute façon dépassé, et que l'avenir est dans l'énergie nucléaire. Dans un autre ordre d'idée, d'autres experts affirment que c'est une erreur et une aliénation d'emprunter à l'étranger et que c'est chez nous qu'il faut trouver l'argent.

Quand on n'est pas partisan, mais que l'on a simplement le goût de comprendre, on doit se garder de conclure à ce moment-ci. Le dossier connu est trop mince et les experts, trop contradictoires.

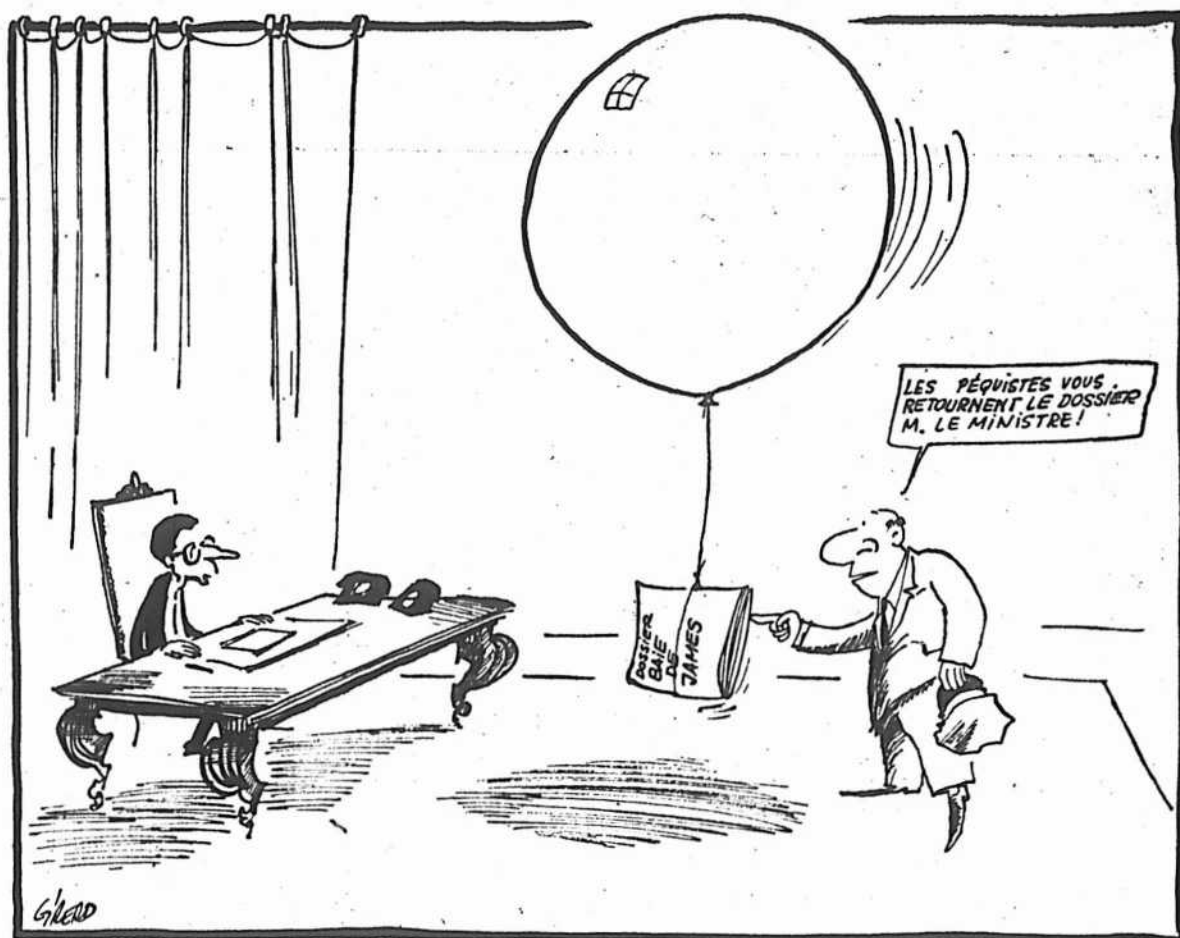
On remarque quand même qu'une fois de plus, nous tenons la solution à tous nos problèmes. "Le développement de la baie James est un projet sans précédent dans l'histoire économique du Québec, c'est un point tournant de notre histoire. La baie James est la clé du progrès économique et social du Québec, la clé de la stabilité politique au Québec, la clé de l'avenir du Québec."

On se rappellera peut-être que, dans le temps, on nous avait présenté la nationalisation de l'électricité comme devant être la clé du maître-chez-nous. On se rappellera peut-être qu'en 1960 il devait suffire de déloger l'UN et de mettre fin au patronage pour régler tous nos problèmes. Entre autres choses, l'équipe du tonnerre démontrait au tableau noir que les économies réalisables en mettant fin au patronage permettraient d'augmenter les services sans augmenter les taxes. On se rappellera qu'il devait suffire de reviser les contrats passés entre le Québec et les compagnies américaines établies au Nouveau-Québec pour régler tous nos problèmes. On se rappellera aussi que la réforme scolaire était censée être la clé de notre avenir. A croire que nous avons toujours eu plus de clés que de serrures.

En fait, la nationalisation de l'électricité, la modernisation (modeste) de l'administration publique, la réforme scolaire, etc. ont été des choses utiles. Le "projet de la baie James" déposera peut-être lui aussi sa quantité nette de progrès. En attendant, il faut savoir que "la clé de nos problèmes" est une figure de style commune à tous les discours politiques pour consommation partisane.

Les applaudissements partisans tout comme l'opposition systématique, et pour les mêmes raisons, sont également insignifiants. Les crédules et les incrédules se chauffent du même bois.

Jean-Paul DESBIENS



(Droits réservés)

Violence contre non-violence

Les moralistes font l'unanimité. Ils disent que la violence ne mène nulle part, et ils ajoutent, se référant à Thoreau, Tolstoï, Gandhi ou Martin Luther King, que seule la non-violence a réussi à rénover la face du monde. Ils citent l'évangile: "Heureux les doux, car ils posséderont la terre."

Les cyniques rétorquent que tout cela est bien beau mais n'empêche personne d'écraser les doux. La preuve est faite, disent-ils, que nos sociétés matérialistes — sans oreilles et sans entrailles — ne réagissent que sous la menace de la violence. Et ils citent comme exemples la lutte contre le colonialisme et la révolte des jeunes: deux initiatives qui auraient échoué sans la violence. Ils citent aussi l'émancipation du Québec qui n'aurait jamais été possible sans les bombes.

Les moralistes et les cyniques ont l'air d'avoir raison l'un et l'autre, mais ils ne sont pas au même diapason.

Il ne faut pas oublier que la

non-violence est, elle aussi, une expression de violence. Les non-violents sont, par conséquent, des violents eux aussi, mais leur violence est morale, tandis que celle des pacifistes est physique.

Les pacifistes qui ont défilé dans les rues de la capitale américaine, la semaine dernière, ont réussi à remuer les sentiments de la population parce qu'ils ont eu recours à des moyens non-violents physiquement, mais très violents moralement. Exemple: des militaires, rentrant du Vietnam ont lancé, au pied du Capitole, leurs rubans et décorations. Ce geste a ému les Américains. Les éditoriaux des grands journaux en attestent. Il n'est pas venu à l'idée de la Maison Blanche d'empêcher la manifestation.

Cette semaine, le scénario s'est déroulé en sens contraire. Des jeunes activistes qui se sont baptisés eux-mêmes "peace freaks" (fraudeurs de la paix) se sont immiscés dans le mouvement pacifiste et en ont com-

plètement faussé l'esprit. Ils ont prétendu combattre par la violence, la violence de la politique américaine au Vietnam. C'est une attitude stupide et indéfendable. Ils ont manifesté bruyamment et n'ont réussi qu'à se mettre tout le monde à dos. Même le sénateur Fulbright, un homme qui d'ordinaire se montre très libéral envers ce genre de chose, a condamné l'initiative de cette semaine, alors qu'il s'était ouvertement associé à celle de la semaine dernière.

On peut dire que la violence est ambivalente. Quand elle est morale, elle peut avoir raison des empires. Quand elle est simplement physique, elle ne réussit qu'à se détruire elle-même. Il ne fait aucun doute que c'est la non-violence qui a fait le prestige et le succès du mouvement pacifiste américain. Or, voici que la violence tout court risque de le détruire, comme elle a détruit la révolte étudiante.

Jean PELLERIN

Le CEGEP entre la parousie et le quotidien

- 1 -

par Roland ARPIN

M. Roland Arpin est directeur général du CEGEP de Maisonneuve, à Montréal. Il y a été professeur dès la création de cette maison d'enseignement, en 1967. Il a par la suite occupé le poste de secrétaire général. Dans un texte qui sera publié aujourd'hui et demain, il souligne les grandeurs et les limites des collèges publics et il tente de faire ressortir quelques-unes des difficultés qu'affrontent ceux qui y oeuvrent quotidiennement.

I. Les CEGEP en période de post-euphorie

Depuis quelques mois, les CEGEP vivent une période que l'on pourrait qualifier de post-euphorique. Après une mise en place rapide — trop rapide au dire de plusieurs, — une retombée inévitable nous fait voir les limites et les difficultés du projet.

Mis en place après une époque que l'on qualifie tantôt de "grande noirceur", tantôt de "grand silence ou de stagnation", les CEGEP étaient apparus comme la terre promise d'où surgirait une culture renouvelée.

Voilà en traits caricaturaux l'atmosphère qui prévalait dans beaucoup de milieux en 1967: d'un côté, un certain nombre d'intellectuels trop heureux de se délivrer de leur mauvaise conscience de classe privilégiée, bénéficiaire des études classiques, et qui avaient le sentiment de mettre fin à un système de castes; de l'autre côté, des gens qui avaient oeuvré dans les milieux de l'enseignement technique et qui avaient un peu le sentiment de quitter un ghetto.

L'euphorie a pourtant été de bien courte durée. Dès les premiers jours des CEGEP, une cohabitation pénible et des modes de pensée différents se sont révélés comme des filtres bien peu perméables aux nouvelles formes. Les mises en commun initiales se sont faites souvent dans un climat de méfiance.

Trois ans après leur création, les CEGEP commencent à assumer une certaine unité interne dans leurs diverses composantes. Les professeurs des disciplines traditionnelles et les professeurs de formation technique acceptent plus facilement des approches différentes des problèmes; les étudiants qui s'acheminent vers l'université et ceux qui abordent la phase finale de leur formation professionnelle cohabitent sans trop de heurts; les administrateurs apprennent à assumer les contraintes techniques d'institutions nouvelles et les exigences d'un leadership partagé.

II. Des grilles critiques qui font abstraction du réel

Depuis quelque temps, les CEGEP apparaissent sur la carte des préoccupations de divers milieux. Tantôt un pédagogue en mal de réforme sociale se lance dans des diatribes sur cinq ou six colonnes, tantôt des lettres ouvertes dénoncent l'échec du système ou magnifient les méthodes d'enseignement ou les approches administratives, tantôt une revue publie un numéro-procès qui soupèse, mesure, juge et condamne les CEGEP en cinq articles où les hésitations et le sens du relatif brillent par leur absence. Ainsi se trouve réglé sans appel le sort de ces institutions qui ont osé naître d'un système dont il aurait fallu, a-t-on dit, détruire et les vestiges et les professeurs et les administrateurs afin de recommencer toute chose et de monde!

C'est ainsi qu'une fois de plus l'on tombe dans le piège facile de la pensée globale, prélude à la pensée magique. Tant que les grilles critiques utilisées pour analyser les CEGEP sont un mélange de pensée magique et de nostalgie du passé, il est bien évident que cette réalité nouvelle perd tout son dynamisme et n'a pas de chance d'être décrite comme une approche libératrice et épanouissante de l'éducation.

Ce qui est frappant dans les critiques faites au CEGEP, ce sont ces deux pôles: pensée magique et nostalgie du passé. Avec une audace qui froie l'inconscience, on demandait à ces institutions de relever en même temps tous les défis: restructuration régionale, intégration des enseignants, participation à tous les niveaux, implantation de disciplines nouvelles, accessibilité généralisée, invention d'une pédagogie, regroupement de grands nombres d'étudiants. Il se trouve des adultes pour croire que des désirs vagues et généraux suffisent à assurer des modifications profondes et des réformes éducatives et pédagogiques durables.

Il est bien évident que le développement des CEGEP et l'accessibilité du plus grand nombre aux études de niveau collégial n'engendrent pas le même type d'institutions et par voie de conséquence, ne préparent pas le même type de citoyens que les anciennes institutions classiques ou techniques.

Faut-il souligner le sophisme que cache le désir de "Collèges parallèles"? Un tel appel au spontanéisme collectif cache mal le mépris pour la masse des étudiants et le retour à un élitisme qui permet aux plus forts et aux plus brillants de faire leur nid

pendant que le plus grand nombre — présentement favorisé par la démocratisation de l'enseignement — est de nouveau laissé pour compte.

A force de juger la réalité contraignante par comparaison à un idéal, l'on finit par croire que c'est le régime qui a perdu la cadence! La grille critique qui doit servir à juger les CEGEP doit puiser ses critères tout au moins dans le présent et sans doute quelque peu dans l'avenir! Affirmation simpliste? A une époque où le sens commun même a à se défendre de la contestation, nous serions portés à réaffirmer en clair des choses aussi fondamentales et simples!

Dresser la liste des faiblesses des CEGEP est trop facile. Il s'agit tout simplement de colliger un certain nombre de faiblesses de la société actuelle et de les appliquer, avec plus ou moins de subtilité, à ces micro-sociétés que sont les CEGEP. Improbable de se tromper! (Dans de telles perspectives, les CEGEP devraient implanter l'option prophétisme afin d'assurer la relève au Québec...)

Le danger de cette approche, c'est d'engendrer un climat de méfiance qui pourrait inspirer des solutions radicales après avoir ameuté les passions populaires. C'est pourquoi, il nous paraît opportun de réaffirmer un certain nombre de principes.

III. Juridisme et globalisme

Des réformes juridiques tentent sans doute certaines personnes dans la conjoncture présente. Les uns voudront simplifier la question en laissant croire que des modifications à la Loi 21 (Loi créant les CEGEP) offrent des voies sérieuses de solution. Ce serait là tomber dans le même juridisme simplificateur qui, à l'occasion de cette Loi 21, avait déjà fort bien cultivé de faciles illusions de participation. Il est probable et même certain que la Loi aura à être modifiée, mais nous refusons de croire que cette approche règlera les problèmes actuels en profondeur si elle ne s'applique pas à lui redonner son sens réel et si elle ne tente pas lucidement d'en décrire les limites opérationnelles.

A défaut de quoi, de nouvelles solitudes seront créées entre les divers groupes qui n'ont pas encore appris à vivre ensemble dans le respect des nouvelles règles du jeu. La participation ne se réduit pas à quelques articles de Loi ou de Conventions collectives et elle sous-entend des contraintes profondes au niveau de l'agir beaucoup plus qu'au niveau du dire.

Autre possibilité: tout remettre en cause. Dans notre milieu, les grandes

reprises en cause et les réformes "organisationnelles" sont souvent évoquées comme des panacées! C'est là, à ce qu'il nous semble, une autre solution de facilité. L'on peut chicaner sur les structures, proposer des modifications mineures ou majeures, sans apprendre à vivre de nouvelles relations humaines. Les CEGEP ont à s'inscrire dans une dynamique de changement où les facteurs humains prennent trop de place pour que le problème soit réduit à un ordre administratif.

Il paraît évident que l'idéal serait d'inscrire le développement des CEGEP dans un projet collectif parfaitement intégré. Faut-il tout faire sauter? Faut-il vivre un projet collectif dont les pièces seront mises en place par la vie collective elle-même?

Les solutions globales sont souvent proposées au nom d'illusions contradictoires. D'un côté, un désir de changement continu; de l'autre, un désir d'une structure parfaitement intégrée et en pleine possession de tous ses moyens. Désir d'un projet qui surgit tout à coup dans sa plénitude sans passer par la décentration temporelle qui fonde son achèvement.

Il nous apparaît que la société actuelle où s'insèrent les CEGEP doit continuer à obéir à des structures et à des règles. D'où l'importance de l'identification des objectifs des CEGEP qui permettent à ceux qui veulent les remettre en question, de se référer à des axes identifiées.

IV. Identification des paramètres du CEGEP

L'on ne peut quand même pas faire porter aux CEGEP le poids de tous les problèmes sociaux, même si cette attitude aide à se donner une bonne conscience facilement.

Les CEGEP doivent donner, à leurs étudiants, en même temps les moyens de leur insertion sociale et de leur épanouissement personnel. En deçà de cet objectif général, on doit définir les objectifs limités des collèges et leurs fonctions psycho-sociales. Mais il ne faut pas croire que l'on peut satisfaire à ces exigences uniquement par la modification des structures et la création de nouveaux comités.

C'est par la réalisation d'objectifs spécifiques et modestes que seront réalisés les objectifs à long terme des CEGEP. Dire que la libération de l'étudiant par la connaissance est l'un des principaux objectifs à long terme, c'est résumer la situation et c'est assumer la principale dimension de l'entreprise CEGEP (...)

En regard des objectifs du CEGEP, il apparaît primordial de définir les libertés dont bénéficient les parties qui le composent.

Dans un premier temps, l'on pourrait appliquer aux CEGEP les critères contenus dans les Directives sur l'organisation universitaires publiées par l'Association des universités et collèges du Canada, en 1971. (1)

La liberté fondamentale des partici-

pants du CEGEP, c'est la liberté d'exercer leur métier: pour l'étudiant c'est d'étudier, pour le professeur c'est d'enseigner et pour l'administrateur c'est d'administrer en offrant à chacun les moyens et les instruments pour jouir de leurs libertés.

Il serait donc naïf de confondre la redistribution des rôles avec les exigences réelles de l'organisation d'un CEGEP. La liberté professionnelle exigée par les professeurs ne peut servir en aucun temps à emprisonner les uns ou les autres dans un étai intellectuel ou dans un système unique au mépris de la connaissance de la psychologie des jeunes qui composent la plus grande partie d'un CEGEP.

Si l'usage de la liberté a pour effet l'identification de la horde au totem, l'on tombe dans l'univers du tabou diamétralement opposé à l'univers de la liberté fondé sur la connaissance et la lucidité et non sur le conditionnement doctrinaire.

Enfin, soulignons que la liberté n'a pas à être limitée aux forts en gueule qui réclament parfois de façon tellement bruyante qu'ils arrivent à croire et à faire croire qu'ils sont les seuls à y avoir droit.

La liberté dont bénéficient étudiants et professeurs dans un CEGEP ne peut servir d'alibi derrière lequel on se cache pour s'assurer une immunité que l'on se refuserait à accorder à d'autres groupes sociaux.

Cette liberté des individus, face à la contrainte des groupes, doit aller jusqu'à accepter qu'il y a des personnes qui veulent faire humblement leur métier et qui en ont le droit le plus strict.

Les libertés fondamentales à protéger dans un CEGEP sont celles qui correspondent aux objectifs définis et identifiables de ces institutions.

Il serait donc trop simple de croire que toute la vertu se trouve du côté de la spontanéité et tous les vices du côté de l'organisation. Ce serait là appliquer le mythe du bon sauvage à des institutions qui exigent que l'on assume certaines contraintes sans simplifier les choses au point de penser que c'est de ces contraintes que provient tout le mal!

"La dimension sociale de l'université comprend l'acceptation — de la liberté d'enquête et de parole pour les individus, ce qui, toutefois, suppose que les individus ne se servent pas de leur liberté pour restreindre la liberté des autres ou enlever à l'université la liberté d'accomplir ses fonctions. — des opinions les plus différentes. Toutefois, il y a des limites dans les formes d'expression qui sont acceptables. Au delà de telles limites se trouvent, par exemple, les actions disruptives et la diffamation extrême. — du principe que les individus doivent être jugés selon leurs mérites en tant qu'individu, sans égard à leur race, leur sexe, leur croyance ou leur couleur. Que l'université devrait servir toutes les classes de la société, et qu'elle ne devrait pas être l'instrument d'une seule."

la presse
LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue St-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272. Seule LA Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400". Port de retour garanti. Service du tirage — téléphone 874-6911.

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITE

LES JUIFS DU QUÉBEC

Claude Saint-Laurent



- 4 -

QUAND un Juif pauvre mange-t-il du poulet? Quand il est malade. Ou bien quand le poulet est malade!

Voilà un échantillon typique du genre humoristico-masochiste qu'affectionnait la juiverie des ghettos européens.

Les Juifs disaient qu'ils faisaient des blagues pour ne pas pleurer, rapporte le psychanalyste Ernest Van Den Haag dans son livre "The Jewish Mystique".

Il existe de nombreux exemples de cet humour bien spécial.

Deux Juifs polonais propriétaires de tavernes parlent d'affaires. Le premier déclare:

— "Quand je vends un verre à crédit je fais payer le client en double".

— "Pas moi, répond le deuxième, je charge la moitié du prix à celui qui paie comptant".

— "C'est stupide, pourquoi fais-tu cela?"

— "Parce que quand il ne me paie pas je perds seulement la moitié!"

Il y a également l'histoire du parfait antisémite.

Ce dernier déclare: "Tout ce qu'il y a de pourri dans le monde est la faute des Juifs".

— "C'est vrai, répond son interlocuteur juif à sa plus grande stupeur, en ajoutant que les responsables sont les Juifs ainsi que les citoyens qui mangent des bananes.

— "Pourquoi ceux qui mangent des bananes," demande l'antisémite.

— "Pourquoi les Juifs?", demande l'autre.

Le mystère de l'âme juive

Rares sont ceux qui ont pu cerner et décrire avec précision cette mystique juive. On préfère s'en tenir à des traits généraux.

Des Juifs québécois et canadiens ont participé aux deux grandes guerres

mondiales et ont fait montre de leur courage mais les Juifs, particulièrement avant les guerres israélo-arabes, étaient des pacifistes opposés, de par l'essence même de leur être, à l'agression et à l'emploi de la force.

Pour illustrer cet aspect de la vie juive, le folklore nous rappelle l'existence de ce Juif qui se disait pacifiste mais fut quand même enrôlé.

Au plus fort d'une bataille le sergent regroupant ses troupes s'écrie: "Suivez-moi camarades nous allons charger avec nos baïonnettes et vaincre dans un combat d'homme contre homme".

— "Je vous en prie sergent, dit le Juif, pourriez-vous m'indiquer lequel sera mon ennemi personnel, peut-être que je pourrais réussir à m'entendre tranquillement avec lui".

Les comédiens juifs américains contemporains ont créé à partir de ce folklore un nouveau type de monologue qui a remporté des succès foudroyants aux Etats-Unis.

La trame demeure cependant toujours la même. Ils excellent dans l'art de se ridiculiser eux-mêmes, ce qui leur permet par la suite sans inconvénient d'en faire autant pour les Gentils, les non-Juifs.

Mais tout est maintenant changé

Naim Kattan rapportait en 1967 dans la revue "Maintenant" les propos de l'écrivain américain Alfred Kazin qui disait: "Depuis l'émancipation des Juifs en Europe Occidentale (18e siècle), il existe deux principales cultures parmi les Juifs: celle qui appartient à la tradition religieuse et la culture laïque".

Kazin affirmait que "celle qui appartient à la tradition religieuse orthodoxe poursuit sa voie souvent d'une façon magnifique, indifférente aux problèmes qui bouleversent la pensée européenne. La deuxième culture; laïque, que des intellectuels juifs ont mise de l'avant est issue de l'élaboration de leur propre judaïsme à partir de la philosophie rationaliste, l'humanisme culturel, le socialisme...".

Trois événements ont profondément transformé la vie et la pensée du peuple juif: l'émancipation ou la sortie des ghettos; la création de l'Etat d'Israël et le génocide hitlérien.

Partant de ces éléments qui ont affecté toutes les communautés juives dans le monde, donc celles du Québec et du Canada, une crise d'identité s'est développée graduellement mettant en cause la notion même de "Juif".

Le professeur Maxwell Cohen était fort étonné lorsque nous lui avons demandé: "Êtes-vous un vrai Juif?" Il

a répondu: "C'est très compliqué cette question vous savez".

Et il s'est mis à réfléchir.

Après quelques moments d'hésitation, il a dit: "J'appartiens à la grande tradition. Le courant auquel je m'associe n'est pas le courant religieux mais la tradition historique. Ma première loyauté est celle que j'ai pour l'homme, pour l'humanité. Nous avons actuellement une grande crise de l'humanité: la bombe, les Noirs, les pays sous-développés, l'écologie.

"Ma première obligation en est une pour l'humanité. Les problèmes du Québec et du Canada sont très importants pour moi mais secondaires à ceux de l'humanité. Si nous n'avons pas de solutions aux problèmes de la bombe ou à l'égard des pays riches et des pays pauvres, quel est l'avenir du Québec et du Canada?"

"Certainement je suis un Juif mais non par mes traditions religieuses ou mes traditions sionistes".



Naim Kattan, ancien rédacteur en chef du Bulletin du Cercle juif de langue française et des Cahiers du Cercle du Congrès juif canadien estime que "les changements qui secouent le Québec sont trop profonds et trop nombreux pour qu'ils ne créent pas au sein de la communauté juive de grands espoirs mais aussi de grandes craintes".

Cohen affirme par ailleurs que si sa fille décidait de marier un Gentil ce serait sa propre décision et il n'interviendrait pas. "La plupart des Juifs des classes instruites qui ne sont pas très engagés dans la religion sont peut-être moins concernés par le mariage entre Juifs et non-Juifs mais ne vous laissez pas bernier par cela".

Et le professeur Cohen d'ajouter: "Nous avons sans doute une préférence inconsciente pour le mariage entre Juifs".

Ce point constitue d'ailleurs l'un des facteurs importants contribuant à différencier de façon marquée les Juifs québécois des Juifs américains.

C'est au Québec plutôt que dans toute autre province du Canada où

dans tout Etat américain que le taux de mariage entre Juifs et non-Juifs est le moins élevé.

Ce taux atteint au Québec entre 18 et 20 p. cent tandis qu'il est beaucoup plus élevé aux Etats-Unis.

Il semble en être de même au point de vue de la désaffection religieuse car selon un récent sondage réalisé aux Etats-Unis, à peine 20 p. cent des Juifs américains sont véritablement religieux tandis que la proportion des pratiquants est plus élevée au Canada.

Reste le lien historique qui se traduit par la langue et la culture juives mais aussi et principalement, pour la majorité, par l'attachement à l'Etat d'Israël.

Israël et la nouvelle identité

Le romancier et essayiste Arnold Mandel écrivait en 1969: "Lors de la guerre des Six-Jours, le sentiment juif de solidarité avec Israël se mua en une réelle identification dans une ambiance de gravité et de ferveur qui frappa de stupeur non seulement les spectateurs mais aussi les acteurs eux-mêmes. Des intellectuels juifs occidentaux que rien ne semblait pouvoir rapprocher d'Israël et du grand battement du coeur juif (...) déclaraient maintenant que leur vie n'aurait plus de sens au cas d'une défaite et d'un anéantissement d'Israël".

C'est dans cette perspective que Mandel a parlé d'une "nouvelle religion juive".

"Certes la foi antique d'Israël, le mode d'existence qui en procède, sont toujours bien vivants et encore intensément vécus par beaucoup d'hommes juifs. Mais le consensus commun de l'allégeance juive est de nos jours d'un autre genre, sinon tout à fait d'un autre ordre. Et tout se passe comme s'il y avait à présent une nouvelle religion juive (...) englobant vraiment presque tous les Juifs: une religion qui consiste tout simplement à être pour Israël".

Naim Kattan écrivait pour sa part, en 1967, dans le Deuxième cahier du cercle juif de langue française: "Israël et l'aide à apporter au jeune Etat donnent un sens à divers aspects de l'action communautaire. Mais ce sont les oeuvres de bienfaisance et les souscriptions annuelles qui donnent, autant que les synagogues, une épine dorsale à la communauté. Les structures remplacent la volonté unanime et l'état d'esprit général mais souvent à leur détriment et parfois en leur absence".

Où se situe l'inquiétude

Religion, culture, langue, tradition historique, partage de 2,000 années de grand déracinement, héritage purement génétique et finalement, un pays, un Etat. Tous sont juifs par l'un ou l'autre de ces facteurs ou tous à la fois.

Mais il y a une inquiétude qui grandit.

Le ministre d'Etat Victor Goldbloom la présente ainsi: "Il y a une vive inquiétude chez la communauté juive au sujet de cette perte d'identité qui est basée sur le peu de participation des jeunes. Ils manifestent peu d'intérêt pour leur héritage notamment en se présentant peu nombreux aux cours qui leur sont offerts en dehors des heures régulières".

Le vice-président du Congrès juif canadien, M. Saul Hayes, confirme cette inquiétude lorsqu'il déclare à propos des programmes de formation juive accessibles à l'intérieur du cadre normal: "Le problème ce n'est pas que les commissions scolaires ne veulent pas collaborer mais ce sont les enfants qui, après la septième année, ne veulent plus y aller et les parents qui ne veulent pas les forcer de sorte que plus de 50 p. cent des enfants juifs n'ont pas la formation religieuse, culturelle et linguistique juives".

C'est dans cette optique que se situe la crise d'identité alimentée de plus par le niveau de vie nord-américain au profit duquel les jeunes Juifs tendent à délaisser de plus en plus la tradition.

Mme Ruth Wisse, professeur de yiddish à McGill, n'hésite pas à dire que la majorité des étudiants juifs sont principalement préoccupés par l'emploi qui les attend à leur sortie de l'université et par les bénéfices qu'ils peuvent en retirer.

Elle souligne cependant que de nombreux étudiants sont intéressés à se rendre en Israël et reprennent conscience d'une façon nouvelle de leur identité juive.

Elle note par ailleurs que le Département des études juives à McGill regroupe 450 étudiants.

"Les étudiants, avant la mise sur pied de notre programme, ne voyaient pas le judaïsme comme une alternative au niveau intellectuel", ajoute-t-elle.

Pour ce qui est de la religion, Mme Wisse déclare: "La grande majorité des étudiants ne s'occupent pas du tout de religion et ils ne savent pas ce que vous voulez dire lorsque vous parlez de Dieu".

Naim Kattan écrit pour sa part: "L'affaiblissement des traditions euro-



Fidèles à des traditions millénaires, les groupes orthodoxes juifs affichent leurs croyances souvent au prix de la risée populaire. Portant barbes et calottes, chapeaux et longs manteaux noirs ils conservent les valeurs du passé et les léguent à leurs enfants. Pour eux, la synagogue est plus importante que la voiture américaine et les vacances à Acapulco. Ils vivent de leur identité mais ils sont de moins en moins nombreux.

piennes et l'amenuisement constant des yiddishisants donnent au judaïsme canadien un nouveau visage où l'on lit en même temps la confiance et l'incertitude: confiance en la vigueur encore présente du judaïsme séculaire mais incertitude quant à l'avenir du Canada et de la place des Juifs dans le Canada de demain".

Double question qui dans l'esprit de certains étudiants ne peut que conduire à l'extinction de la communauté juive comme telle au Québec à moins qu'elle ne déploie des efforts importants pour protéger son identité.

J. J. Goldberg, un des porte-parole de l'Organisation étudiante sioniste, écrivait dans le journal "Other Stand" que l'avenir pour les Juifs au Québec est maintenant clair et net: l'extinction.

David De Zwirak reprenait des propos identiques dans le journal étudiant de Sir George Williams "The Georgian" s'appuyant sur la situation politique au Québec que nous aurons l'occasion d'examiner ultérieurement.

DEMAIN: L'establishment du Congrès juif est contesté.



A la croisée des chemins. La communauté juive, celle des jeunes, a maintenant le choix. Les faits tendent à prouver qu'elle s'écartera des schèmes traditionnels.

En 71 relaxez chez vous en PISCINE

Produit canadien — qualité supérieure — meilleur service. Ainsi vous aurez la paix chez vous. Vous éviterez les fatigues la pollution des routes et toute la famille découvrira cette fantastique récréation.

Choix de formes

Entièrement équipées et installées
Toile Jauge 30 — Piongeon, etc.
Garantie jusqu'à 20 ans

Depuis \$2550.00
Aucun dépôt, termes jusqu'à 10 ans

Vaste choix de surfaces

Au meilleur prix (Bordures 6", au prix de 4")

Rondes depuis \$189 tout équipées (jusqu'à 28' dia. x 8' profond)
Ovales depuis \$399 " " " (jusqu'à 35' x 18' x 8' profond)

Les produits canadiens sont garantis 10 ans sur toile, 5 ans sur pièces métalliques

PRODUITS DE DISTRIBUTION SOFABCO
Territoires disponibles écrire: Sofabco, C.P. 28, Station Duvernay.

DÉPOSITAIRES RÉGIONAUX

OUVERT TOUTS LES JOURS jusqu'à 9 h. SAMEDI et DIMANCHE jusqu'à 5 h.

PISCINES OLYMPIA INC. 2245 des Laurentides Vimont, Laval, 381-8398	PISCINES ECONOMIC 544 des Laurentides Pont-Viau, Laval, 388-2157
PISCINES PREFAB INC. 1561 Oest, rue Sherbrooke, Pointe-aux-Trembles 642-7100	PISCINES POOL LAB, (Sur rendez-vous seulement) 1288, boulevard Perrot, Be-Parrot, Québec, 453-1455

Victime d'un infarctus, Pierre Brasseur repose à l'Hôtel-Dieu

Le comédien français Pierre Brasseur, venu à Montréal pour une série de représentations de "Tchao" de Marc-Gilbert Sauvignon, reprend quelque temps à l'Hôtel-Dieu de Montréal, après y avoir été amené d'urgence vers 2 h du matin dans la nuit de dimanche à lundi dernier, à la suite d'une défaillance cardiaque.

Un porte-parole de Canadian Concerts and Artists, de même que M. Herbert, des Galas Kirsenty-Herbert, qui collaborait à la tournée québécoise de la pièce, ont déclaré que c'est à la demande expresse de Brasseur que les représentations avaient commencé jeudi soir dernier, en dépit d'une offre des impresarios de la repousser au samedi suivant.

ECHEC

SUITE DE LA PAGE A 1

Dans une ambiance surchauffée par la présence de plusieurs artisans de la scène leurrés par ce projet avec Pelletier, et devant le maire de St-Jean M. Bruno Choquette, il a quand même été possible d'établir les faits saillants de cette aventure rocambolesque et fâcheuse à maints égards.

D'abord, c'est le 23 janvier qu'a été divulgué par la Fondation artistique de St-Jean le projet d'un festival dont les représentations devaient avoir lieu, en alternance, dans l'auditorium du CEGEP de St-Jean. La Fondation a comme président M. Gérard Docquier, que M. Pelletier a présenté comme un syndicaliste, et comprend, selon le comédien, deux médecins et des hommes d'affaires locaux, qui s'étaient assurés la collaboration de M. Jean Lesage lui-même comme président d'une campagne provinciale de souscription, du maire M. Choquette comme président de la campagne locale, et des députés Jacques Veilleux, libérale de St-Jean à l'Assemblée nationale et Walter Smith, député du comté à Ottawa. Le directeur général de la Fondation artistique est M. Yves Prince.

Le désastre financier a commencé "soit le 14, soit le 15 avril" (Gilles Pelletier), alors que la Fondation avertit de difficultés financières passagères. Le 29 avril, la Fondation a convoqué pour le 2 mai les artistes et artisans dans une suite de l'hôtel Mont-Royal, pour leur apprendre qu'elle est incapable d'honorer ses engagements et contrats. L'un de ses artisans nous a déclaré vivement que les membres de la Fondation avaient prié ces artistes de ne rien tenter contre eux, pour protéger leur réputation.

Dans sa lettre de démission, Gilles Pelletier reproche à la Fondation son "incapacité à respecter l'échéancier indispensable au succès de l'entreprise" et déclare que le projet "n'offre plus de garanties suffisantes de crédibilité".

Engagé au salaire annuel de \$20.000 payable en huit versements consécutifs de \$2.500, Pelletier avoue avoir touché de ses versements, les 23 février et 23 mars. Il avait convenu avec la Fondation de terminer les contrats qui le liaient, après quoi il devait se consacrer en exclusivité et à plein temps au festival, y faisant notamment la mise en scène de "Don Juan" — "qui est prête", dit-il — et y tenir un rôle.

Les autres comédiens, dont l'emploi du temps est réglé des mois d'avance, sont dans la même situation que lui, ayant refusé d'autres offres pour l'été (du moins juillet et août), si bien qu'en comptant les cachets perdus, la débâcle de St-Jean dépasse sans doute les \$100.000.

Pour ce qui est de la situation financière telle qu'elle existe, des contrats ou lettres d'engagement ont été signés pour \$55.000 (dont un total de \$51.000 ont déjà été initiales par les entrepreneurs et retournés à l'Union des Artistes, qui a remis cette affaire à ses avocats). Les budgets engagés dans l'entreprise (compte tenu des sommes mentionnées plus haut) sont de l'ordre de \$60.400. Pelletier avait averti, dit-il, les organisateurs que les besoins se situeraient à quelque \$125.000 — encore qu'il les avait, souligne-t-il, prévenu qu'on pouvait faire autre chose à moindre coût.

Les deux artistes sans doute les plus touchés sont le décorateur François Barbeau, retenu pour "Demain matin...", et qui a déjà engagé des dépenses en rapport avec son contrat (il devait toucher \$10.500, les frais de matériel en provenant) et François Dompierre, auteur de la musique de "Demain matin...", dont le contrat de \$21.500 devait aussi couvrir les frais de musiciens, etc. et qui s'est lui aussi déjà engagé envers certains d'entre eux.

Dans une intervention faite à la conférence de presse, le maire de St-Jean M. Bruno Choquette (dont le conseil avait souscrit \$10.000 dans l'entreprise, avec promesse d'une contribution annuelle de \$10.000 sur quatre autres années) a prié tous et chacun de ne pas juger de sa ville sur cette pénible affaire. Mais, dit-il, "le conseil ne pouvait renflouer le bateau, parce que ses pompes étaient devenues insuffisantes pour en vider les cales".

Les représentants de la Fondation artistique de St-Jean, invités par Gilles Pelletier à assister à la conférence de presse, ont refusé par télégramme de s'y rendre, alléguant notamment les "injures" et les "voies de fait" dont Gilles Pelletier se serait rendu coupable à leur endroit lors de sa dernière confrontation avec la Fondation — que Pelletier admet avoir été assez vive dans les circonstances.

L'Hydro n'a pas dit son dernier mot

par Michel LORD

envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC — Même si le gouvernement doit confier la réalisation du projet de la baie de James à une région ou société gouvernementale nouvelle, l'Hydro-Québec veut avoir la main haute sur toutes les phases de l'opération en obtenant une participation majoritaire dans les capital-actions, s'il y a lieu, ainsi que le droit de nommer la majorité des membres du conseil d'administration.

C'est à un plaidoyer en faveur de l'Hydro-Québec, que le président, M. Roland Giroux, a consacré la majeure partie de la lettre qu'il faisait parvenir le 29 avril au premier ministre, M. Robert Bourassa, lettre dont ce dernier a déposé copie hier à l'Assemblée nationale.

M. Giroux estime, en effet, que l'Hydro-Québec doit avoir la direction du projet pour les raisons suivantes:

"a) le projet en est un dans lequel la production d'énergie hydro-électrique occupe une place prépondérante;

"b) il est nécessaire d'assurer une parfaite coordination entre le réseau actuel de l'Hydro-Québec et celui qui fournira la puissance additionnelle à l'énergie;

"c) il est très important d'établir des liens étroits et une collaboration constante avec les ingénieurs et les techniciens de l'Hydro-Québec qui possèdent l'expérience et la compétence dans la conception, l'ingénierie, la construction et l'exploitation de vastes projets hydro-électriques;

"d) les réalisations de l'Hydro-Québec lui ont valu une place d'avant-garde dans le domaine de l'électricité."

Tel que M. Bourassa l'avait annoncé vendredi dernier, le président de l'Hydro reconnaît d'autre part qu'il convient d'entreprendre les travaux sans délai comme le recommandent les deux firmes d'ingénieurs-conseils auxquelles des études avaient été commandées et d'en confier la réalisation à un nouvel organisme, étant donné les implications du projet sur le développement des richesses naturelles de la baie de James.

Répondant en Chambre à des questions des députés et ensuite à celles des journalistes, le premier ministre a confirmé que ce sont les pressions du gouvernement qui ont incité l'Hydro-Québec à accélérer le processus de la mise en chantier du projet. L'on a ainsi avancé toutes les phases d'une année. Les premiers travaux d'infrastructure devront débuter cette année, plutôt que l'an prochain, de telle sorte que les premières stations produiront de l'électricité dès 1978 plutôt qu'en 1979.

"Je ne suis pas venu au gouvernement pour faire des études, a répété M. Bourassa, mais pour prendre des décisions".

Il a soutenu que cette modification de l'échéancier permettra au Québec d'épargner \$250 millions puisqu'il coûtera moins cher de réaliser le projet au plus vite avant que l'inflation des prix et des salaires n'augmentent encore davantage les coûts de la réalisation du projet.

Pour le premier ministre, ce n'est pas procéder à la légère que de mettre en chantier le projet de la baie de James avant que les études finales de rentabilité aient été complétées et

BOURASSA

SUITE DE LA PAGE A 1

te-parole de l'organisme qui regroupe cinéastes, producteurs, comédiens, distributeurs et propriétaires de cinémas du Québec, cette rencontre voudrait amener le premier ministre à donner à la Fédération l'assurance que celle-ci sera consultée en prévision de l'adoption prochaine d'une loi-cadre du cinéma.

Le président de l'Association professionnelle des cinéastes du Québec et représentant de la Fédération, M. Jean Billard, a précisé à LA PRESSE qu'il espérait que M. Bourassa profiterait de cette rencontre pour faire connaître l'échéancier qui devrait être suivi avant que cette loi ne soit adoptée.

Selon M. Billard, il n'est pas question de soumettre au gouvernement un nouveau mémoire sur cette fameuse loi-cadre réclamée à cor et à cri par les cinéastes depuis plusieurs années. L'industrie cinématographique québécoise a par le passé adressé de nombreux mémoires au gouvernement. Ce que la Fédération demande aujourd'hui, c'est que cette documentation serve enfin à quelque chose.

Selon certaines sources d'information, l'un des objectifs majeurs de cette rencontre serait d'obtenir de M. Bourassa une prise de position non équivoque quant au rôle du Bureau de surveillance du cinéma. La Fédération serait même prête, semble-t-il, à exiger du premier ministre qu'il mette un terme au débat actuel sur la censure en reconnaissant une fois pour toutes le BSCQ comme l'autorité unique et finale dans le domaine du contrôle cinématographique. Le ministre des Affaires culturelles, le Dr François Cloutier, de qui relève le BSCQ, participera lui aussi à la rencontre.

Page A-18

avant même qu'une entente soit intervenue, notamment avec la société américaine Consolidated Edison, au sujet de la vente de l'électricité qui sera produite.

Selon le premier ministre, les études terminées permettent d'assurer, d'une part, qu'il existe une demande croissante d'électricité en Amérique du Nord et que, d'autre part, le coût de l'électricité produite à la baie de James sera sans doute inférieure à celle produite dans des stations thermocentrales ou autres. Cela devrait suffire, a-t-il dit, d'autant plus que les besoins du Québec même vont croître et donc absorber une partie de l'électricité produite.

DES "LONDONDERRY"

SUITE DE LA PAGE A 1

cession, si la marche vers l'indépendance est vraiment irréversible, si les coûts divers à payer pour l'indépendance seraient trop lourds pour tout le monde," a-t-il conclu.

Une formule de référendum

Bergeron (qu'il ne faut pas confondre avec l'auteur d'un livre d'histoire à la mode par les temps qui courent et qui a fait l'objet d'une controverse à Radio-Canada) après avoir posé ce diagnostic, s'interroge sur les modalités techniques pour le Québec de prendre une décision démocratique en ce qui concerne l'indépendance, soit pour l'accepter, soit pour la rejeter.

"L'ensemble fédéral, a déclaré le témoin, ne peut fonctionner que par la présomption d'un consensus général (...) compte tenu des limites de l'usage de la force militaire ou de la menace de son emploi dans les sociétés dites civilisées, il y a lieu de prévoir des mécanismes pour la vérification de l'expression d'une opinion majoritaire pronant la sécession".

Il s'agirait d'une formule de référendum post-électorale et à portée pré-constituante, qui serait utilisée si un parti indépendantiste prenait le pouvoir, afin d'établir clairement si l'ensemble de la population québécoise désire vraiment l'indépendance.

Car, M. Bergeron a expliqué que le Parti québécois pourrait par exemple prendre le pouvoir sans que tous ceux qui l'ont appuyé désirent, vraiment l'indépendance. "La majorité électorale simple est une présomption de non consensus mais non une preuve", a-t-il précisé, puisque les gens peuvent voter pour un parti pour une foule de raisons non reliées au principe de l'indépendance.

Quant au droit à l'autodétermination, M. Bergeron estime qu'il ne serait pas nécessaire de la proclamer dans un texte constitutionnel fédéral.

Le principe de l'autodétermination devrait être reconnu, selon lui, dans des unités fédérées de l'Etat fédéral. Comme M. Dion, M. Bergeron pense que la reconnaissance de ce droit pour le Québec aurait pour résultat essentiel dans l'ambiance troublée d'aujourd'hui de "rasséréner l'atmosphère en mettant toutes les autorités publiques du Canada devant leurs responsabilités essentielles du moment dans l'éventualité d'une situation pré-constituante désormais pensable, sinon fatale."

Situation d'extrême urgence

Ce qui se dégage le plus vivement de l'exposé du professeur Bergeron, c'est que la situation politique canadienne, à cause de la situation créée par le Québec d'une manière permanente depuis 1963 ne fait que s'aggraver, alors que les pourparlers constitutionnels retardent de plus en plus sur la réalité.

"C'est la survie même du Canada, qui pour la première fois en temps de paix est en cause, au moins à moyen terme. Le court terme s'étend de la conférence constitutionnelle de juin jusqu'aux prochaines élections québécoises, en passant par les élections fédérales de 1972", a mentionné le professeur de l'université Laval.

Déplorant la trop grande lenteur des discussions constitutionnelles, M. Bergeron est d'avis que la réforme constitutionnelle est la condition préalable et indispensable, mais non suffisante, pour la relance d'un Canada nouveau.

Plus que le partage des pouvoirs, M. Bergeron pense qu'il faut apporter une solution aux problèmes linguistiques notamment dans les régions de Montréal, d'Ottawa et de Hull.

La langue, selon lui, est présente une bougie d'allumage, qui peut déclencher des conflits majeurs. "Je crains des affrontements semblables à ceux de Londonderry, a-t-il dit; nous avons tout ce qu'il faut pour y arriver".

Consentir que le partage des pouvoirs ne pourra jamais être complètement tranché, M. Bergeron souhaite qu'on en arrive à l'énoncé d'un principe supérieur et plus englobant de division du travail fédératif, qui pourrait s'énoncer comme suit: à chaque besoin à satisfaire correspond une fonction propre qu'un niveau de gouvernement est plus habile à remplir qu'un autre.

Le professeur Bergeron croit que pour rendre applicable ce principe, il faudrait peut-être songer à inverser la règle de l'octroi des compétences exclusives ou réservées, actuellement dévolues aux Etats provinciaux, pour l'appliquer à l'égard de l'Etat central, comme c'est le modèle dans la très grande majorité des Etats fédéraux".

M. Ramsey Cook

Au cours de l'après-midi, les membres du Comité ont pu entendre un

la MÉTÉO

Après la pluie, le beau temps !

J'allais écrire : beau demain. Le soleil est enfin décidé à caresser les couches chaudes d'où pointent déjà les jeunes plants qui habilleront bientôt les potagers. Mais peut-on prendre un tel risque.

L'observatoire est formel : le temps s'améliore. Après une matinée grisonnante, des nuages encore bas et des menaces d'ondées printanières, on devrait bénéficier d'un premier chargement de soleil dès aujourd'hui.

Quant à demain, c'est la fiesta. Soleil, chaleur, lumière. Une température à remuer tous les mords du golf. Et à faire rager de douleur ceux qui ont manqué le dernier match des Expos, encore une fois compromis par la pluie !

MONTREAL		AUJOURD'HUI		DEMAIN	
Maximum 55°	Minimum 40°	Maximum 60°	Minimum 55°	Ensoleillé et chaud	
Nuageux et possibilité de quelques averses					
SOLEIL ...		Lever à 5 h 47	Coucher à 20 h 08		
LUNE ...		Lever à 14 h 34	Coucher à 3 h 13		

au QUÉBEC

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Montréal, Abitibi, Pontiac et Témiscamingue	Max. 35° • Min. 30°	Max. 60° • Min. 55°
Saint-Maurice et Cantons de l'Est	Max. 35° • Min. 30°	Max. 60° • Min. 55°
Outaouais	Max. 50° • Min. 40°	Max. 50° • Min. 35°
Lac-Saint-Jean	Max. 45° • Min. 40°	Max. 45° • Min. 40°
Sept-Îles	Max. 45° • Min. 40°	Max. 45° • Min. 40°

au CANADA

	Ensoleillé		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Partiel. nuageux	Vancouver	36	57
Alberta	Partiel. nuageux	Edmonton	43	72
Saskatchewan	Partiel. nuageux	Regina	36	75
Manitoba	Partiel. nuageux	Winnipeg	33	68
Ontario	Ensoleillé	Toronto	39	60
Nouv.-Brunswick	Pluie	Saint-Jean	45	59
Nouv.-Écosse	Nuageux	Halifax	43	49
Île-du-P.-E.	Nuageux	Charlottetown	42	62
Terre-Neuve	Pluie	Saint-Jean	30	47

SI VOUS PARTEZ

Aux Etats-Unis							
	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.
New York	45	64	Chicago	46	56	Nouv.-Orléans	80
Washington	—	45	San Francisco	50	60	Miami	84
Boston	44	49	Los Angeles	55	66		62

Vers les capitales							
	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.
Paris	52	63	Moscou	37	55	Hong Kong	73
Londres	45	63	Stockholm	36	55	Lisbonne	59
Rome	52	70	Tokyo	51	59	Sydney	—
Berlin	41	63	Athènes	68	—	Tunis	54
Amsterdam	37	59	Casablanca	55	—	Vienne	43
Bruxelles	43	64	Genève	50	—	Varsovie	—
Madrid	41	64	Le Caire	68	—		—

Vers les plages							
	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.
Acapulco	70	84	Bermudes	64	67	Nassau	63
Mexico	54	82	Barbade	70	75	Rio de Janeiro	75

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

autre universitaire, M. Ramsey Cook de l'université York à Toronto.

M. Cook, un historien fort bien connu, a formulé des remarques qui paraissent venir d'outre-tombe, par rapport à celles du professeur Bergeron.

M. Cook a notamment dit qu'il lui était difficile d'envisager une nouvelle constitution canadienne qui serait radicalement différente de celle qui existe présentement.

A propos de l'indivisibilité du Canada ou du droit à l'autodétermination, M. Cook a soutenu qu'un pays ne peut être maintenu par la force et que par conséquent si une province décidait par des moyens démocratiques de se séparer du Canada, cette décision devrait être respectée, mais...

Mais, M. Cook a ajouté que cette séparation d'une province, qui affecterait nécessairement les autres Canadiens devrait aussi être approuvée par l'ensemble des Canadiens, en plus d'un règlement négocié.

LES DROITS

SUITE DE LA PAGE A 1

bilings, les administrations centrales devront pouvoir communiquer avec les usagers dans les deux langues officielles.

Elles devront prendre les dispositions nécessaires pour répondre aux lettres de personnes résidant dans ces districts; elles pourront étendre ces services à tous les minoritaires de langue officielle de cette province.

Le gouvernement fédéral, selon la loi des langues officielles, est tenu de laisser écouler une période de 90 jours avant de se prononcer sur les recommandations qui lui sont faites par le Conseil et avant de procéder, par ordre du gouverneur-en-conseil, à la proclamation officielle des districts.

Le découpage
Le Conseil, dont le mandat a pris fin avec la publication de ce rapport, déclare que le cas du Québec a posé un problème très spécial.
Devant le dossier historique du Québec et face à une tradition séculaire fermement établie de bilinguisme, le Conseil a cru qu'il n'y avait rien à gagner à procéder à un découpage cartographique comme dans les autres provinces.

Aux termes de la loi des langues officielles, la minorité officielle doit représenter au moins 10 pour cent de la population d'une région pour qu'on

puisse constituer cette dernière en district bilingue.

De la même façon, une région, comme le Québec, où le gouvernement fédéral procurait couramment ses services dans les deux langues, avant l'entrée en vigueur de la loi sur les langues officielles (1970) peut être proclamé district bilingue.

Contrairement à la situation qui existe dans les autres provinces canadiennes, au Québec, ce sont les anglophones qui constituent la minorité officielle.

Le Conseil souligne que les Anglo-québécois, en revanche, se rattachent à la majorité canadienne. "Cette situation, affirme-t-il, modifie la perspective générale et oblige à des accommodements réalistes.

"D'autre part, lit-on dans le rapport, autant par générosité que par nécessité, le Québec a longtemps battu la voie dans le domaine du bilinguisme et les autorités ont eu souci que les deux langues officielles aient pleinement droit de cité partout où cette qualité apparaissait convenable et pratique."

M. Duhamel a souligné, pour sa part, que le fait de faire du Québec un district bilingue ne modifiera à peu près rien, le français et l'anglais étant déjà d'usage au parlement, dans les documents officiels et les communications avec le public.

Il a donné l'exemple de la ville de Québec où la minorité anglophone, qui constitue 3,5 pour cent de la population, a toujours été servi dans sa langue. Ce sont des droits acquis et il n'est par conséquent pas question de mettre fin à la pratique installée.

Cela dit, le Conseil reconnaît que l'écart considérable et sans cesse croissant entre les francophones d'Amérique et la masse continentale anglo-saxonne entraîne un état de perplexité, d'incertitude et même d'anxiété chez ceux qui, majoritaires à l'intérieur de leurs frontières provinciales, ne représentant malgré tout qu'une faible majorité dans l'hémisphère.

"Les pratiques financières, industrielles et commerciales qui tendent à l'uniformité ajoutent un élément nullement négligeable d'inquiétude, affirme le Conseil. D'aucuns ont même pu prétendre, en citant des projections statistiques à l'appui, qu'au Québec, c'est le français et non pas l'anglais qui serait menacé, sinon dangereusement compromis."

M. Duhamel a parlé des préoccupations du gouvernement québécois qui envisage de se donner une politique linguistique. Il affirme que le Conseil a pris toutes les précautions pour ne pas s'immiscer dans le débat auquel prête cette question.

doré mifarolharico
toute la gamme SICO donne le ton

SICOVEL
Email semi-lustré à l'huile.
Recommé pour sa très grande résistance au lavage.

PERLATEX
Email semi-lustré au latex.
Procédez et réalisez au maximum à l'eau.

... BIEN SÛR, MAIS POUR UN LATEX BLANC 100% ACRYLIQUE UTILISEZ PERLATEX

POUR LES INTÉRIEURS, RÉALISER UNE FINITURE RÉISTANT À L'USURE, UN BLANC NEUVEAU EST PARFAIT.

OUI, OUI, MAIS SURTOUT UN BLANC QUI NE JAUNIT JAMAIS.

POURANT, VOUS PRÉFÉREZ LE BLANC RÉISTANT, NON TOXIQUE ET LAVABLE!

DE PASSER DANS VOTRE ROYAUME, ADMIREZ LES DOUX COULEURS UNIFORMES QUE VOS ENFANTS ADORERONT.

QUELLE MEUBLES RENCONTREZ-VOUS QU'EST-CE QUE PAR ICI?

L'affaire des faux certificats en 1962: point final en Cour suprême

par Léopold LIZOTTE

L'affaire des faux certificats d'électeurs, qui avait eu l'effet d'une bombe dans la population du Québec quelques mois seulement avant que ne commencent à éclater les autres, les... vraies, a pris fin.

La Cour suprême du Canada vient en effet de mettre un point final à la dernière procédure pendante dans cette cause remontant à novembre 1962, et dont les rebondissements, plus spectaculaires les uns que les autres, dans les mois et les années qui suivirent, devaient faire couler un torrent d'encre sur les presses de la plupart des journaux montréalais.

Dernier accusé à rester ainsi devant les tribunaux, M. Jean-Paul Boisjoly, fort ironiquement, a été exonéré par le plus haut tribunal du pays pour avoir fait à la police une déclaration dans laquelle il disait... ne rien connaître de toute cette affaire.

Trouvé coupable en première instance, il avait été condamné à trois années de pénitencier.

La Cour d'appel devait plus tard casser cette condamnation, mais le prévenu avait déjà purgé vingt-deux mois de détention.

Par la suite, la Couronne en appela de cet acquittement, et c'est de cet appel que vient de décider la Cour suprême, en soutenant que les circonstances dans les-

quelles Boisjoly avait fait sa déclaration solennelle, ou sous serment, à un officier de la S.Q. n'étaient pas pas "au sens et en regard de l'objet véritable de l'article 114, une déclaration que le déclarant a la permission, l'autorisation ou l'obligation, d'après la loi, de faire par affidavit ou oralement sous serment".

Les premiers accusés promptement acquittés

Mais Boisjoly ne fut pas le seul, loin de là, à se retrouver en cour, à la suite de la découverte de ces 4,000 faux certificats d'électeurs supposément destinés à servir au scrutin du 14 novembre 1962, dans deux comtés de l'est de Montréal.

Peu après leur découverte dans le casier 5-T-7 de la consigne de la gare Windsor, l'organisateur en chef de l'Union Nationale à l'époque, un ancien haut gradé de la Police provinciale et un "courrier" étaient appréhendés et traduits en cour dès le lendemain matin.

Il va sans dire que la nouvelle fit la manchette, mais les deux premiers accusés réclamèrent que leur enquête préliminaire soit instruite le plus tôt possible.

Et, effectivement, quelques semaines plus tard, ils étaient libérés de toutes les accusations portées contre eux.

Les élections eurent lieu, et, peu après, commença une

enquête de plusieurs semaines, devant le juge Marc-André Blain, pour tenter de trouver d'autres suspects.

Des témoins changèrent alors leur version, d'autres personnes furent effectivement impliquées et mises en accusation, et même condamnées.

Parmi celles-ci se trouvèrent notamment l'imprimeur qui avait imprimé les faux certificats, celui qui les avait commandés, etc., etc.

La clef du 5-T-7 chez un ex-juge

Il y eut aussi un certain nombre de témoins célèbres, et parfois inattendus.

C'est ainsi qu'un jour le témoin-vedette fut nul autre qu'un ancien juge de la cour municipale qui déclara que, le matin du 1er novembre, il avait trouvé, dans sa boîte à lettres, la clef du fameux casier 5-T-7.

Il ne prêta aucune attention à sa découverte sur le moment.

Mais en ouvrant les journaux, deux jours plus tard, il sauta littéralement au plafond (selon son expression) et se dit qu'on lui avait tendu un guet-apens.

Sans en parler à personne, il se rendit alors jeter la petite pièce de métal compromettante dans un "trou d'homme", à l'intersection des rues St-Christophe et Ontario.

Interrogé sur les raisons de

son geste, il déclara qu'à ce moment-là, il ne se fiait définitivement plus à personne.

Quant aux rebondissements, il furent si nombreux qu'on ne peut à peu près pas les énumérer.

Des policiers provinciaux ont été congédiés, d'autres réprimandés, d'autres déplacés, au cours de cette longue enquête qui mena des limiers spéciaux dans tous les endroits imaginables, depuis certain petit bar discret du boulevard Pie-IX jusqu'à un salon funéraire, en passant évidemment par maintes chambres d'hôtel où l'on ne

disait jamais un premier mot sans avoir regardé sous tous les lits.

Ce n'est certainement pas l'une des plus belles pages de l'histoire politico-judiciaire de la province de Québec qui vient de se terminer... un peu anachroniquement.

Mais certainement l'une des plus mouvementées!

Et qui gardera toujours quelques énigmes inexplicables dont la principale pourrait se résumer par la question:

— Qui était derrière qui, dans cette célèbre affaire?

les tribunaux

Bilodeau, Beaulieu et Cloutier cités à leur procès pour meurtre

Michel-Alphonse Bilodeau, 20 ans, de la Malbaie, Yvon Beaulieu, 22 ans, de Québec, et Denis Cloutier, 25 ans, de la rue Mansfield ont été envoyés à leur procès en Cour du Banc de la reine à l'issue de leur enquête préliminaire présidée, depuis deux jours, par le juge Paul Hurteau, de la cour des Sessions de la paix.

Les trois inculpés sont accusés du meurtre de William Elieff, 74 ans, survenu en mars dernier.

La victime a été tuée, le 11 mars, au cours d'une tentative de hold-up à la salle de billard Normandy, rue Peel, à Montréal.

Hier, Suzanne Marcotte, 16 ans, de Ste-Foy, a déclaré au juge Hurteau que le témoignage qu'elle avait rendu, lundi, était faux, et qu'il devait s'en tenir à celui qu'elle avait fourni, le 30 mars, lors de l'enquête du coroner.

Contre-interrogée par les procureurs de la défense, Mes Jean-François Boulais et Claude Archambault, Suzanne Marcotte a dit qu'elle chan-

geait son témoignage parce qu'elle ne voulait pas être inculpée.

Elle a également déclaré à la cour que, lundi, au cours de l'ajournement qui avait suivi son témoignage, elle avait entendu le sergent-déTECTIVE Roger David dire au procureur de la Couronne, Me Fernand Côté, qu'il avait l'intention de porter une accusation de meurtre contre elle.

"Lundi soir, a-t-elle ajouté, le sergent-déTECTIVE David m'a dit que mon témoignage me vaudrait une accusation de parjure".

Le témoin-surprise Kit Wong, du 1242 Stanley, a, pour sa part, identifié Suzanne Marcotte, Yvon Beaulieu et Denis Cloutier, comme trois des quatre individus qu'il aurait vus pénétrer à l'intérieur de la salle Normandy, le 11 mars, alors qu'il quittait les lieux en compagnie de quelques amis.

Il a dit se souvenir très bien de Suzanne Marcotte parce qu'il se rappelle de sa surprise au moment où il a vu cette toute jeune fille de 16 ans entrer dans une salle de billard à 23 h, le 11 mars dernier.

Subarev accusé de tentative de meurtre et d'enlèvement

George Subarev, 18 ans, de la rue Jeanne d'Arc, a nié toute culpabilité, hier, alors qu'il comparait en chambre 1 de la Correctionnelle sous des accusations de tentative de meurtre, d'enlèvement, de vol à main armée et de tentative de vol qualifié.

Le juge Marc-André Blain, de la cour des Sessions de la paix, a fixé son enquête préliminaire au 10 mai. L'accusé

n'a pas fait de demande de cautionnement.

Samedi dernier, au cours d'une tentative de hold-up, Subarev aurait attaqué un pharmacien de Verdun, M. Henri Dionne, et l'aurait blessé à cinq reprises à l'estomac en utilisant un couteau. Sa présumée victime est présentement hospitalisée et son état est toujours considéré comme grave.

Les délits d'enlèvement et de vol qualifié auraient été commis en février dernier dans une pharmacie de la rue Sherbrooke. La victime — il s'agit de Hyman Cooper — aurait été enlevée puis relâchée après avoir remis à l'accusé une somme de \$837.

Responsable de la mort de son bébé

QUEBEC (PC) — Une jeune femme de 28 ans, de Québec, a été tenue criminellement responsable de la mort de son bébé de trois mois à l'issue d'une enquête du coroner, mardi, à Québec.

Le coroner, Me J.-Armand Drouin, a rendu ce verdict après avoir entendu les témoignages de l'inculpée, de son mari, du médecin légiste, d'un médecin traitant et d'une voisine.

L'enfant est décédé le 20 avril dernier dans un hôpital de Québec.

Le Dr J.-P. Bachand, médecin légiste, qui a pratiqué l'autopsie, a révélé à l'enquête du coroner que la mort était attribuable à un traumatisme consécutif à une fracture du crâne.

Selon la police, le drame s'est déroulé dans la nuit du 15 au 16 avril dernier au domicile de l'inculpée, qui aurait alors frappé la tête de son enfant sur une table.

La jeune femme comparaitra mercredi en Cour des sessions de la paix, à Québec, pour y être mise en accusation.

TENDEZ LA MAIN VOUS Y TROUVEREZ

la presse

LA PRESSE est partout: dans les kiosques, les restaurants, le métro, à bord des trains et des avions ou sur le seuil de porte de 100,000 abonnés



Escarpin beige garni de deux lanières de cuir brun foncé. Largeur D: 6 à 12. Largeur B: 8 1/2 à 10 1/2. \$30

Soulier à empeigne tissée. Brun moyen et blanc. Pointures 6 à 12. \$25

Escarpin à empeigne moleskin. Cuir verni tépé blanc. Pointures 6 à 12. \$20

Soulier en cuir verni bleu et blanc ou cordevin et blanc. Aussi en verni brun moyen et blanc. Pointures 6 à 12. \$21.95

Votre confort à la ville et en vacances

Ces souliers sont tout spécialement étudiés pour être légers et extra-confortables. Vous les adopterez pour toutes vos sorties d'été.

SAUVÉ FRÈRES (1957) LIMITEE

Ouvrez un compte SAUVÉ FRÈRES ou utilisez la carte CHARGEX

6554, PLAZA SAINT-HUBERT — LES GALERIES D'ANJOU (Sortie de métro Beaulieu) TEL. 273-6392

Soulier lacé en cuir verni frisé et chevrons tissés de couleur tan. Largeur D: 6 à 12. Largeur B: 8 1/2 à 10 1/2. \$37

Escarpin de style moleskin en cuir verni frisé bleu ou tan. Largeur D: 6 à 12. Largeur B: 8 à 10 1/2. \$30

Escarpin en cuir tissé avec garniture de cuir à l'empeigne. Brun moyen ou blanc. Pointures 6 à 12. \$20

Soulier. Moccasin. Vagabond à semelle crêpe. Aussi modèle escarpin de même fabrication. Pointures 6 à 12. \$20

"Le plus important spécialiste du vêtement pour hommes et garçons"

Liez-vous d'amitié avec KING ARTHUR

L'invité de marque de vos réceptions estivales. Pur, franc et rafraichissant, c'est le gin de vos boissons préférées. Amitiés!

Gin King Arthur de Seagram

Pour les délices de votre palais

Tapis de qualité à prix convenant à votre budget

Des tapis de qualité, de marques réputées aux plus bas prix en ville. Nous le garantissons. Venez les admirer et comparer les prix. Nous croyons que vous serez de notre avis.

AMANA DE CORONET
Fibres nylon à 100%
Prix au détail suggéré \$7.95 la vge car. **327** vge car.

LUXURY LANE DE BARRYMORE
Haute toison en fortrel à 100%
Prix au détail suggéré \$13.95 la vge car. **877** vge car.

DESIRE DE CARAVELLE FINI VELOURS
Nylon à 100%
Prix au détail suggéré \$12.95 la vge car. Quantités limitées. **499** vge car.

CAREFREE DE KRAUS FIBRES HERCULON
à 100%
Tapis de cuisine résistant aux taches. Prix au détail suggéré \$7.99 la vge car. **544** vge car.

JOY TAPIS JOY
768 ATWATER, coin St-Antoine
2711 JACQUES, TEL. 9673
935-8521 TEL. 9673
STATIONNEMENT GRATUIT

CHARGEX — Termes faciles — Service à domicile

Le rabbin Plaut:

Les juifs n'ont pas de privilèges devant Dieu

par Jean-Guy DUBUC

"Nous avons pensé longtemps que le fait d'être juif nous donnait des privilèges devant Dieu, parce que nous sommes le peuple choisi. Mais l'alliance faite avec Dieu est un pacte de service et non de privilège."

Ces paroles, surprenantes de la part d'un juif, étaient prononcées hier soir par un célèbre rabbin, le Dr Gunther Plaut, devant un auditoire de chrétiens et de juifs qui remplissait l'église Saint-Joseph de Mont-Royal.

La rencontre avait été organisée par le comité du dialogue judéo-chrétien, lequel regroupe des chrétiens de six Eglises et des juifs de la synagogue Beth-El de Ville Mont-Royal.

Mgr Paul Grégoire présidait la soirée d'un caractère oecuménique assez unique. La foule très nombreuse, qui avait bravé le mauvais temps et repoussé la tentation de regarder à la télévision la partie de hockey, semblait heureuse du geste de fraternité qu'elle avait l'occasion de poser.

Français et juifs

C'était la première fois que le rabbin Plaut, conférencier réputé de Toronto, s'adressait à un public francophone dans une église catholique. Cette occasion nouvelle l'a probablement inspiré à faire un parallèle entre la situation du juif et du Canadien français.

Se défendant de toute préoccupation politique, le conférencier a affirmé que tout juif ne peut que comprendre les Québécois et tous les francophones du Canada qui veulent préserver leur identité culturelle. "Un juif ne peut pas dire à un Canadien français qu'il doit se laisser assimiler par la culture américaine ou même anglaise."

"Les juifs comprennent aussi l'attachement du Québécois pour la France, car ils ont un sentiment similaire



Le Dr Gunther PLAUT... un pacte de service avec Dieu.

pour Israël, a-t-il continué. Même séparés du Jourdain depuis 2000 ans, la vieille affection est toujours là."

Un nouveau juif

L'interprétation que le rabbin Plaut a donnée du peuple choisi en a surpris plusieurs à cause de sa nouveauté et de son ouverture. Selon lui, le seul privilège que le juif conserve devant Dieu est celui du service de Dieu. Et ce privilège ne signifie rien de terrestre. Au contraire, servir Dieu peut engendrer souffrance et agonie.

Cette interprétation se rapproche donc considérablement de celle de saint Paul, définissant le peuple choisi.

Le rabbin Plaut affirme que chaque personne juste a une part de salut. "Mais, dit-il, nous voulons le privilège de faire notre cheminement de salut selon ce que nous sommes. Et nous défendons le droit des autres. Nous pouvons dès maintenant nous unir dans le combat pour la paix, la justice, c'est-à-dire pour le climat spirituel et moral de notre communauté."

La démission du pape sera rendue plus facilement réalisable

CITE DU VATICAN (UPI) — La nouvelle constitution de l'Eglise catholique rendra facilement réalisable la démission du Souverain Pontife quand il le voudra et sans l'appui de personne. Etant la plus haute autorité de l'Eglise, le pape n'aura même pas besoin de faire accepter sa démission pour quitter son siège.

Cette nouvelle constitution de l'Eglise, que Paul VI doit promulguer lors du prochain synode des évêques, sera un ensemble de lois fondamentales, des principes clés qui animeront l'Eglise catholique, actuellement préoccupée de refaire son droit canon.

L'article sur la démission se lit comme suit: "S'il arrive que le pontife romain doive renoncer à son poste, il est demandé que la démission se fasse dans les formes, sans cependant qu'elle doive être acceptée par quiconque". Reste à savoir si le

pape actuel a l'intention d'utiliser cette réglementation que lui-même promulguera.

Un seul pontife, dans l'histoire de l'Eglise, a déjà utilisé ce privilège. Célestin V, au 13e siècle, avait volontairement abandonné son poste auquel il avait accédé à l'âge de 89 ans. Il se retira dans un monastère où il fut gardé prisonnier jusqu'à sa mort. Dans sa Divine Comédie, Dante a situé Célestin en enfer. Mais 17 ans après son décès, l'Eglise le plaçait au rang des saints.

Certaines sources laissent entendre que Paul VI puisse penser à démissionner d'ici deux ans. On rappelle la visite du pontife régnant au tombeau de Célestin en 1966. On se souvient qu'il a demandé aux évêques titulaires de se retirer à l'âge de 75 ans et aux cardinaux à 80 ans. De plus, des cardinaux ont déjà laissé entendre que le pape pouvait envisager de se retirer avant longtemps.

Voeux d'anniversaire de Paul VI au cardinal Roy

CITE DU VATICAN (Reuters) — Le pape Paul VI a fait parvenir une lettre personnelle au cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, pour le féliciter à l'occasion du 25e anniversaire de sa consécration épiscopale.

Le cardinal Roy, âgé de 66 ans, a été consacré évêque de Trois-Rivières le 1er mai 1946 et se rendit à Québec

l'année suivante. Il reçut le cardinalat du pape Paul VI en 1965.

Dans sa lettre, le Saint-Père exprime sa profonde estime et sa reconnaissance envers le cardinal Roy, soulignant sa foi sincère, sa conscience droite, sa grande vertu et le travail pastoral qu'il a accompli à travers le Canada.

Un éminent théologien affirme que les limbes n'existent pas

CITE DU VATICAN (AFP) — Les limbes n'existent pas, affirme un éminent théologien jésuite, le père Jean Gallot, dans l'influente revue italienne "Civiltà Cattolica", considérée comme très proche de la pensée de Paul VI. Le père Gallot prend une position absolue sur une question controversée dans l'Eglise depuis 15 siècles. Et il contredit ainsi des docteurs comme saint Augustin et même des conciles.

"Un Dieu qui priverait de félicité céleste les enfants qui n'ont personnellement fait aucun mal pourrait-il encore être un Dieu d'amour? La doctrine des limbes constituait déjà un effort pour ren-

dre à Dieu quelque chose de son visage d'amour, en arrachant ces petits à l'enfer, mais cela ne suffit pas: leur seule entrée au ciel peut démontrer l'amour divin."

Le père Gallot rappelle d'abord qu'il s'agit d'une question importante qui mérite une sérieuse attention.

Des millions d'enfants non baptisés meurent quotidiennement et une mère chrétienne peut s'interroger avec angoisse sur le sort de son nouveau-né mort sans baptême.

"Pour la solution du problème, conclut le père Gallot, il faut renverser les perspectives: la nécessité du baptême est secondaire par rapport à la volonté de salut."

Zeller's
Aubaines
de la fête des
Mères

Épargnez! dame, miss, petite!

ROBES DE POLYESTER CRÊPÉ POUR LE PRINTEMPS ET L'ÉTÉ

ORD. \$10.88
888

Voici une super-collection de toutes les coupes flatteuses irrésistibles! Des robes sans manches faites d'un beau crêpe de polyester de couleurs unies, imprimé de fleurs ou de dessins. En sept coloris ravissants. Grand. 7 à 15, 10 à 20 et 16 1/2 à 24 1/2.



ORD. \$5.99
496

Épargnez \$1! Fortrel et coton

BLOUSES PARÉES DE DENTELLE

Des blouses de Fortrel et coton blanc parées de ruchés et de dentelle. Lavables à la machine. 10 à 20.

ORD. \$8.99
796

Pour la taille mûre!

BLOUSES DE JERSEY D'ARNEL IMPRIMÉ

Légères comme la brise! Des blouses de jersey d'Arnel offrant toute la gamme des imprimés à la mode! Empiècements boutonnés et manches longues. Pincés à la taille sous une ceinture nouée. Grandeurs 38 à 44.

ORD. \$3.99
336

16% de rabais! Point, dames

ESCARPINS SPORT DE TOILE CHEVIOTTE

Escarpin à double soufflet, talon plein et semelle moulée, de couleur brun ou bleu noir. 5 à 9.

ORD. \$3.99
336

Chaussant frais d'été!

SANDALE À EMPÊCHE CROISÉE EN VINYLE

Faites de vinyle blanc perforé; fausse semelle caoutchouc du moussu, talon plein, semelle de caoutchouc. 5 à 9.

ORD. \$3.99
336

Épargnez 16%! Pour dames

ESCARPINS DE TOILE TAPISERIE

Soufflet camoufflé, devant, talon plein de hauteur moyenne. Motif de tapisserie. Point. 5 1/2 à 9.

ORD. \$9.99
896 CH.

Des sauts-de-lit qu'elle chérira!
DES "PETITS MATINS" EXQUIS POUR SES HEURES DE DÉTENTE

A. JOLIE PAYSANNE! Une robe d'intérieur ceinturée pour les mamans modernes! Popeline infroissable marine/or, pourpre/or. P.M.G.
B. FÉMINITÉ FRAGILE... une tenue de détente de polyester et coton infroissable et lavable à la machine; coupe Empire. Bleu, rose, jaune; P.M.G.
C. BEAUTÉ SCULPTÉE - Une robe de détente ceinturée de trois façons et faite de piqué de coton imprimé, pur à 100%. Vert, rose; grand. 38-44. Ord. \$9.99.

Des rêveries... pour elle!

ROBES DE NUIT ET SHIFTS D'ARNEL

LES DEUX MODÈLES GRAND, STANDARDS OU FORTES

Des vêtements de nuit faciles d'entretien qui s'offrent bien à maman! La robe longue ou la coupe shift... Encore mieux, offrez-lui les deux! Encolure en pointe brodée, jolies manches bouffantes. Rose tendre, aquamarine ou menthe. P.M.G. et tailles fortes.

ROBES LONGUES ORD. \$3.99
347

ROBES SHIFT ORD. \$2.99
247

BTE DE 3
266

Cadeau de 3... pour maman
Qualité fine, talon invisible!

BAS-CULOTTES

Un présent exquis! Une jolie présentation-cadeau de trois bas-culottes à talon invisible pour maman! Grandeur universelle. Trois nuances subtiles!

Fins jusqu'à la taille!

BAS-CULOTTES

Un nylon fin de la pointe à la taille... d'une seule grandeur correspondant à toutes les pointures. Nuances aguichantes, sans souci de pointures!

ORD. \$1.27
87c CH.

AUTRES AUBAINES POUR LA FÊTE DES MÈRES!

PYJAMA EN RATINE POUR DAMES S.M.L.
\$6.99

PANTALON DE FORTREL
10 à 16 ans
\$7.99

ENSEMBLE PYJAMA en COTON pour DAMES S.M.L.
\$4.99

MONTRE TIMEX POUR DAMES À VOTRE CHOIX

ORD. \$7.77
696 CH.

GRANDEURS POUR DAMES

ROBES IMPRIMÉES INFROISSABLES POUR UN CHIC SANS SOUCI

Des petites robes de printemps exquises à porter, faites d'un tissu polyester et coton à repassage permanent. Des imprimés frais et coupes jeunes, des nuances de pastel douces pour maman! Grand. 16 1/2 à 24 1/2.

HABILLEZ-VOUS CHIC ET "PORTEZ À VOTRE COMPTE" CHEZ ZELLER!

- MONTREAL-NORD**
11211 LACORDAIRE
Coin boul. Henri-Bourassa
- LASALLE**
421 AVE DOLLARD
Coin boul. NEWMAN
- PLACE ST-EUSTACHE**
370 boul. ARTHUR-SAUVE
ST-EUSTACHE
- PLACE DE REPENTIGNY**
173 rue NOTRE-DAME
REPENTIGNY



Témoignages de médecins

Le juge veut savoir si Vallières peut subir son procès!

par Conrad BERNIER

"Si ça continue comme ça, on va prendre plus de temps pour décider si ce procès doit avoir lieu qu'on va en prendre pour le faire!"

C'est l'accusé Charles Gagnon qui a lancé cette phrase déabusée, hier après-midi, en 4e division des assises, quelques minutes seulement avant que le juge Laurent Bélanger ne décide d'ajourner jusqu'à cet après-midi, à 14 h. 30.

Et si le président du tribunal a pris cette décision, c'est qu'il veut pouvoir décider, une fois pour toutes, si Pierre Vallières est présentement capable de subir son procès.

"J'aimerais aller au fond de cette affaire-là, a déclaré le juge Bélanger. Ce qu'il me faut, c'est une preuve légalement présentée, et j'ai besoin d'entendre cette preuve-là."

Trois médecins viendront donc, cet après-midi, en 4e division des assises, pour débroussailler le dossier médical de Vallières. Deux d'entre eux sont les médecins personnels de l'accusé, les Drs Maurice Jobin et Henri Bellemare. L'autre est le Dr Ruben Laurier, du Centre de détention de la rue Parthenais.

Lundi dernier, lors de l'ouverture du procès qui a par la suite avorté, Vallières avait déclaré qu'il était incapable de subir son procès à cause de troubles digestifs fonctionnels et demandé une remise du procès. Sa requête avait été rejetée.

Et, hier après-midi, a refait la même demande. A la satisfaction de tous, le juge Bélanger a donc décidé de vider cette affaire-là avant d'entendre d'autres requêtes ou de procéder au choix des jurés.

Présidé par le juge Laurent Bélanger, de la cour du Banc de la reine, le procès pour conspiration séditeuse de Pierre Vallières, Charles Gagnon et Jacques Larue-Langlois a débuté houleusement, hier matin, en 4e division des Assises.

Aussitôt après la lecture de l'acte d'accusation, et hors la présence des jurés, Me Patrick Falardeau, qui remplace Me Gérard Girouard comme principal procureur de la Couronne dans cette cause, a présenté une requête visant à interdire la publication dans les journaux, à la radio et à la TV, des débats entourant les motions de droit qui pourraient être éventuellement discutées devant le tribunal et hors la présence des jurés.

A la reprise de l'audience, à 14 h. 30, le juge Bélanger a toutefois rejeté cette requête et déclaré: "La cour a décidé de ne pas accéder à la motion de la Couronne telle que présentée. Elle a également décidé de la procédure qui sera en vigueur durant ce procès. S'il arrivait qu'une affirmation préjudiciable à un procès équitable des accusés soit faite, la cour ordonnerait de ne pas publier la dite affirmation, directement ou indirectement."

Soulignant le bon jugement et la compétence des représentants des média d'infor-

mation, le juge Bélanger a ensuite fait appel à la coopération de toutes les parties concernées. Il a finalement demandé aux procureurs des deux parties de se montrer vigilants.

Avant de plaider sa requête, Me Falardeau s'est défendu, bien sûr, de vouloir déplaire aux journalistes pour lesquels il a affirmé avoir beaucoup de considération et d'estime.

"Si la cour, de son propre chef, demande aux jurés de se retirer parce qu'une question de droit doit être débattue, il est logique, il me semble, de demander que les débats soulevés par l'audition de cette question de droit ne soient pas portés à la connaissance des jurés par la voix des journaux", a d'abord déclaré Me Falardeau.

Celui-ci a ensuite soutenu que sa requête était dictée par "un souci d'impartialité totale" et dans le seul but "d'éviter tout préjudice à la défense et à la couronne".

Pierre Vallières, Charles Gagnon, Me Bernard Mergler et Me Robert Lemieux ont tout à tour contesté la requête de Me Falardeau.

Vallières s'est déclaré étonné de voir qu'on ne permettait pas aux jurés d'assister aux débats entourant une question de droit. Me Mergler a prétendu que les jurés n'avaient pas encore été choisis et qu'il n'y avait dans la salle que des candidats jurés. Me Lemieux a, pour sa part, soutenu que les comptes rendus de ces débats devraient être publiés dans les journaux. "C'est un principe fondamental", a-t-il ajouté.

Le juge Bélanger a alors souligné l'importance de l'information, en précisant, toutefois, que celle-ci devait être rigoureusement exacte. Affirmant qu'il n'avait pas toujours été scrupuleusement cité, la semaine dernière, le juge Bélanger a ajouté: "Dans ce, domaine de l'authenticité, il n'y a pas de place pour un compromis. Ce qui est plus important ici que le travail des journalistes, c'est le travail de la justice!"

Enfin, Me Falardeau a déclaré: "Le principe fondamental (dans ce procès) à sauvegarder, c'est que les accusés ont droit à une défense pleine et entière. Les jurés ont à connaître les faits de la cause, et rien d'autre."

Hier après-midi, Me Bernard Mergler a commencé à plaider une requête visant à obtenir un procès séparé pour son client, Jacques Larue-Langlois. Il a toutefois été interrompu par un départ inattendu de Vallières du banc des accusés. La cour a ajourné pour quinze minutes afin de savoir exactement comment se portait l'auteur de "Nègres blancs d'Amérique". A la reprise de l'audience, Charles Gagnon a laissé entendre qu'il songeait, lui aussi, à présenter une requête pour un procès séparé.

Quoi qu'il en soit, cette journée houleuse s'est bouclée par la décision du juge d'ajourner jusqu'à cet après-midi. Les médecins seront alors entendus et le juge pourra ensuite décider à partir "d'une preuve légalement présentée."

Il y a 10 ans, Alan Shepard s'élançait dans le cosmos

CAP KENNEDY (AFP) — L'astronaute Alan Shepard, premier Américain lancé dans le cosmos, est le héros du jour aux fêtes commémorant le dixième anniversaire de cet exploit. Hier il a fait savoir qu'il renonce à la carrière de conquérant de l'espace.

Sur le terrain du "pas 5-6" d'où il s'élança en vue d'un vol suborbital d'une quinzaine de minutes, Shepard a inauguré aujourd'hui une plaque de bronze portant son image et sa signature, avec l'inscription:

"Alan B. Shepard, premier explorateur américain de l'espace extérieur, a commencé son vol à partir de cette installation de lancement aux commandes de "Liberté 7" d'un véhicule "Mercury-Redstone", à 9 h 34 du matin le 5 mai 1961. Ce début a permis à l'homme d'atteindre la Lune."

L'"installation de lancement" en question n'est plus qu'une esplanade aux dalles de ciment au milieu des tours rouges et blanches, des dômes de radar et de savanes subtropicales. Le "pad 5-6" a cessé d'exister. Attaqué par le sel de l'air marin et la rouille, il a été mis depuis longtemps à la ferraille. "Shep" que des millions de spectateurs de la télévision

ont vu, le 8 février dernier, jouer au golf sur la Lune, a pris la parole à la cérémonie ainsi que M. Dale Myers, chef des vols humains de la NASA, et M. Kurt Debus, directeur du Centre spatial Kennedy.

Dans une interview qu'il vient d'accorder à un petit groupe de journalistes, le héros de "Liberté-7" et d'"Apollo-14", évoquant son avenir, leur a dit qu'"il serait injuste vis-à-vis des autres astronautes" d'aspérer, lui-même, à un nouveau vol spatial.

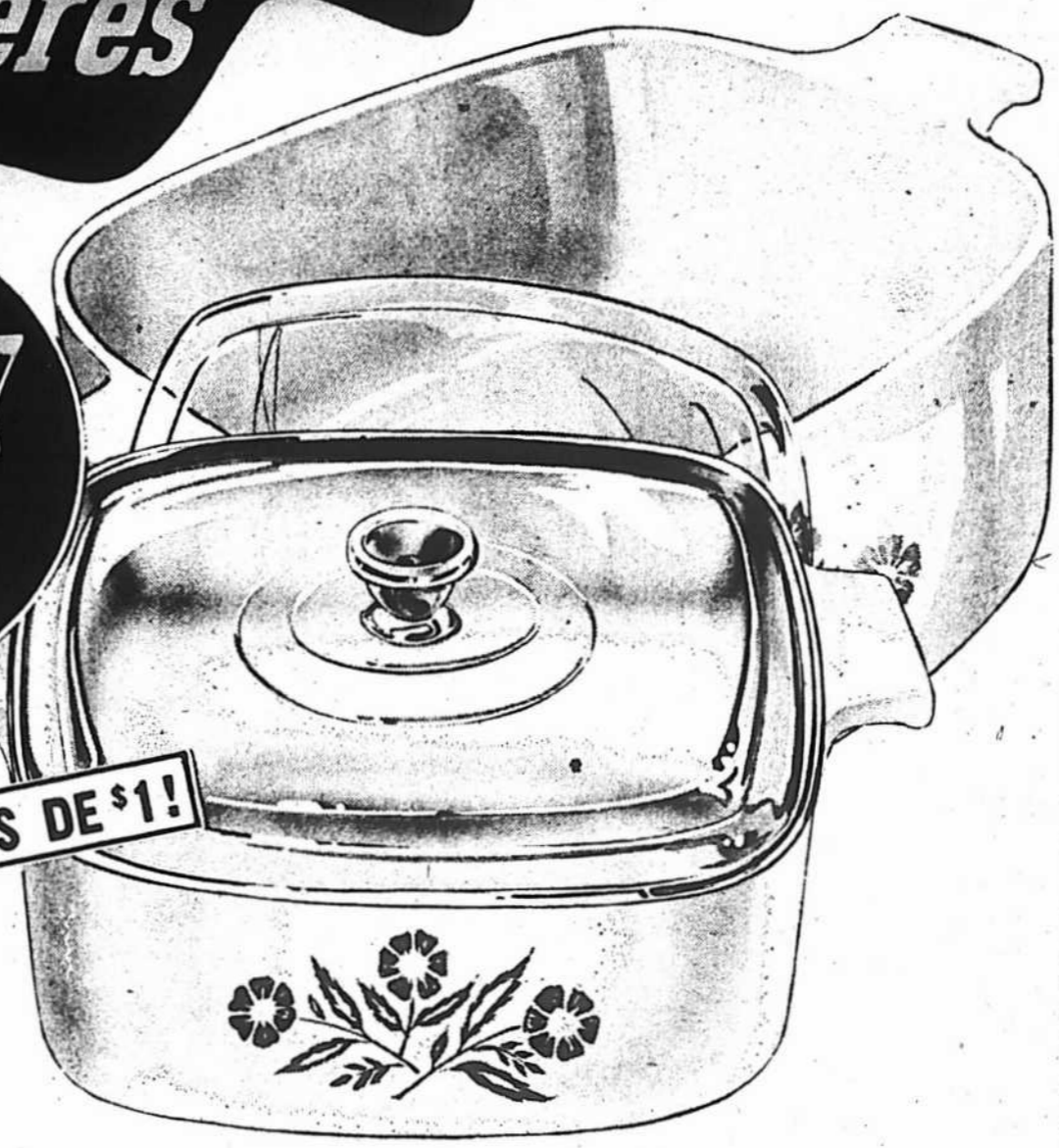
Le premier Américain dans l'espace a d'ailleurs fait observer qu'il s'écoulerait de toute façon "de quatre à sept ans" — aucun vol d'astronautes n'étant officiellement prévu par la NASA, date fixe, au-delà de 1973 — avant qu'il puisse repartir dans le cosmos. "C'est bien long!", a-t-il ajouté sans toutefois mentionner un autre facteur: son âge, 47 ans.

Alan Shepard projette de rester à la NASA. "Il existe deux ou trois postes que je pourrais occuper. J'aimerais encore passer plusieurs années au service de l'agence spatiale, a-t-il conclu, je pourrais travailler à l'entraînement et au lancement des astronautes qui partiront plus tard pour l'espace."

Zeller's
Aubaines
de la fête des Mères

PRIX SPECIAL!
6⁹⁷
L'ENS.

ÉPARGNEZ PLUS DE \$1!



À la maman qui reçoit!
ENSEMBLE DE 2 CASSEROLES DE CORNING WARE

Pour la cuisinière avertie... de beaux ustensiles de cuisson de Corning Ware qui vont du congélateur au four et du four à la table! Zeller offre cette paire magnifique de casseroles de 48 et 56 oz respectivement, livrées avec couvercles, à un prix quasi imbattable!

À LA VOYAGEUSE, UNE CHIC VALISE WEEKEND

Une belle valise weekend de construction solide pour ses petits voyages d'été. Recouvrement de vinyle inrayable et lavable, doublure matelassée et coussinée en deux tons. Coloris mode bleu, avocat ou tabac.

EN VENTE!
9⁹⁶



<p>ORD. \$1.79 1¹¹ L'ENS.</p> <p>TASSE ET SOUCOUE FLEURIES Motif "Royal Albert", porcelaine anglaise, 12 différents motifs fleuris. Choix de couleurs.</p>	<p>ORD. \$1.25 97</p> <p>TASSES ET SOUCOUPES Des tasses et soucoupes assorties de porcelaine d'os anglaise; diverses formes, couleurs subtiles et attrayantes.</p>	<p>Épargnez \$2! ORD. \$14.99 12⁹⁶</p> <p>CHAISES VANITÉ Des petites chaises élégantes pour la chambre à coucher! Carcasse de métal blanc, noir ou cuivre. Assise habillée de coloris féminins.</p>	<p>OFFRE SPECIALE POUR MAMAN! 1²⁷ L'ENS.</p> <p>ENS. 3 PIÈCES DE COTON Un ensemble fleuri et gai en coton lavable, forme de tablier, du tire-plat et du gant. Or, bleu, rose.</p>
---	--	--	--

<p>ORD. \$5.99 4⁹⁷ LE SERVICE</p> <p>SERVICE À THÉ 3 pces Un service de belle qualité importé d'Angleterre! Il est formé de la théière, du pot à crème et du sucrier. Décor floral ou classique.</p>	<p>Épargnez \$1! ORD. \$8.44 7¹¹ CH.</p> <p>CISEAUX ÉLECTRIQUES Pratiques pour vos multitravaux à la maison, au bureau. L'article idéal pour couper les tissus. Lames d'acier inoxydable et fil électrique de 8'.</p>	<p>PRIX SPECIAL 6⁹⁷ CH.</p> <p>VERRE SOUFFLÉ Des articles de verre "Lorraine" soufflés à la main, décoratifs et gracieux. Les petites imperfections n'en diminueront pas l'usage normal ni la durée.</p>
---	--	---

AUTRES AUBAINES DE LA FÊTE DES MÈRES

OUVRE-BOÎTE de Luxe STYLE BRADFORD
\$16⁹⁴

MALAXEUR PORTATIF BRADFORD
\$10⁹⁴

GRILLE-PAIN AUTOMATIQUE À 2 TRANCHES BRADFORD
\$12⁹⁴

POÊLE À FRIRE ÉLECTRIQUE BRADFORD
\$11⁹⁴

SÉCHOIR À CHEVEUX PORTATIF BRADFORD
\$16⁹⁴

MÉLANGEUR À 8 BOUTONS BRADFORD
\$29⁹⁴

ENSEMBLE DE 3 VALISES AVOCADO, BLEU
\$39⁹⁷

SI PETITS SOIENT-ILS, PORTEZ TOUS VOS ACHATS À VOTRE CRÉDIT, CHEZ ZELLER!

MONTREAL-NORD 11211 LACORDAIRE Coin boul. Henri-Bourassa
LASALLE 421 AVE DOLLARD Coin boul. NEWMAN
PLACE ST-EUSTACHE 379 boul. ARTHUR-SAUVÉ ST-EUSTACHE
PLACE DE REPENTIGNY 173 rue NOTRE-DAME REPENTIGNY

Classification: le gouvernement rejette la demande de la CEQ et refuse de convoquer la commission de la fonction publique

par François TREPANIER de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le gouvernement du premier ministre Robert Bourassa a finalement décidé de rejeter la requête de la Corporation des enseignants du Québec demandant de convoquer à nouveau la commission parlementaire de la Fonction publique en rapport avec le problème de la classification des enseignants.

La décision a été annoncée, hier, par le ministre de la Fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier, au cours d'une

déclaration ministérielle faite à l'Assemblée nationale.

D'après M. L'Allier, il ne serait pas utile de convoquer à nouveau cette commission puisque les séances de cette dernière ont déjà permis d'atteindre les objectifs qui étaient visés, soit informer le public et rapprocher les parties.

M. L'Allier a fait remarquer, par ailleurs, que les dernières séances de négociations ont déjà permis d'en venir à une entente sur la classification de 40.000 professeurs et il a dit que de nou-

velles séances devraient permettre de régler les quatre derniers points en litige.

"La négociation n'est pas terminée et on ne peut, dans les circonstances, que demander aux parties de la reprendre et d'explorer toutes les avenues avec le même esprit qui a permis cette entente de principe sur plus de la moitié des cas qui étaient en litige au moment de la dernière séance de la commission, a dit M. L'Allier.

La CEQ avait demandé en fin de semaine de convoquer la commission en soutenant que les négociations interrompues depuis le 16 avril en étaient rendues à une impasse.

Au cours d'une conférence

de presse donnée à la suite de sa déclaration en Chambre, M. L'Allier a nié qu'il ait impasé et a dit que les négociations sont tout simplement suspendues.

M. L'Allier a ajouté qu'il est essentiel que les parties en viennent à une entente sur les quatre points qui demeurent en litige avant que les négociations en vue de la signature d'une nouvelle convention collective débutent l'été prochain.

Le président de la CEQ M. Yvon Charbonneau avait déclaré la semaine dernière qu'advenant un échec dans les discussions sur ces quatre points tout le problème de la classification des enseignants

pourrait devenir l'enjeu des prochaines négociations.

M. L'Allier a enfin communiqué la position du gouvernement sur les quatre points litigieux, soit les anciens brevets, le "bachelor's degree" québécois, les diplômés étrangers et les cours de méthode et de recyclage.

Avant d'aborder ces quatre points, M. L'Allier a cependant rappelé que le conflit repose sur le fait que les commissions scolaires n'accordent pas nécessairement le même nombre d'années de scolarité pour un brevet ou un diplôme.

Il a ajouté que c'est pour cette raison que le gouvernement a dû trouver une mé-

thode de comparaison et qu'il a décidé que pour les études faites au Québec, une année de scolarité réelle serait reconnue comme telle tandis que pour les études faites à l'étranger, à cause de la diversité des cours et des programmes, les experts du ministère de l'Éducation ont dû faire des comparaisons en utilisant comme base le système québécois.

Au sujet des anciens brevets, M. L'Allier a nié qu'il y ait discrimination dans les propositions du gouvernement parce que celles-ci reconnaissent moins de scolarité au brevet supérieur des femmes de 1939 à 1953 qu'à celui des hommes de 1941 à 1953.

"Le brevet supérieur obtenu par les femmes comportait 13 années de scolarité, celui des hommes 14, a signalé M. L'Allier. Serions-nous justes et logiques si nous donnions à tous les détenteurs de ces brevets 13 ou 14 années de scolarité?"

Au sujet du "bachelor's degree", M. L'Allier a indiqué qu'il serait illogique de la part du gouvernement de reconnaître aux détenteurs de ce diplôme 16 années de scolarité puisqu'il s'agit en fait d'études d'une durée de 15 ans.

En rapport avec les diplômés étrangers, M. L'Allier a fait remarquer que le gouvernement ne voit pas d'au-

tre solution que le système de comparaison qui a été établi même si en certains cas celui-ci provoquera une baisse ou une hausse de scolarité.

Au sujet du quatrième point, les cours de méthode et de recyclage, point qu'il considère comme le plus complexe, M. L'Allier a déclaré qu'il s'agit de cours qui ont été le plus souvent payés par les commissions scolaires et donnés à l'occasion de changement de manuels ou de méthodes.

Sur ce dernier point, M. L'Allier a précisé que la partie patronale a fait certaines concessions et que cette question pourrait encore être discutée à la table des négociations.

L'enquête sur le vol de la côte du Beaver Hall s'intensifie

L'enquête, afin de retrouver les deux bandits qui ont réussi à s'enfuir en laissant derrière eux, deux morts, six blessés et \$200.000, après une tentative de vol à main armée, à la succursale de la Banque de Montréal, dans l'immeuble de la compagnie Bell, 1050 Côte du Beaver Hall, s'est intensifiée hier. Elle a maintenant dépassé les frontières de la province pour s'étendre à tout le Canada et aux États-Unis.

Selon l'agence UPI, le Gendarmerie royale a été prévenue de se joindre aux recherches menées par la Section des enquêtes criminelles de la police de Montréal, et à son tour, elle a demandé l'assistance du FBI.

Depuis la tentative de vol à main armée, dans la matinée de lundi, qui a dégénéré en véritable massacre, des perquisitions en série sont effectuées un peu partout dans la métropole dans le but de capturer — sinon trouver des indices — deux des trois bandits, le troisième ayant tombé sous la pluie des balles.

Raymond Lynch, un récidiviste de 26 ans, a été abattu de trois balles par un agent de la Brink's. Deux des projectiles se sont logés dans la tête. L'autre victime est un touriste italien résidant à Rome, M. Corrado Festa, âgé de 65 ans.

Selon la capitaine Raymond Bellemare, responsable de l'escouade des vols à main armée à la Sûreté du Québec, le récidiviste tué dans cette fusillade était très bien connu de la police et était soupçonné d'avoir participé à plusieurs hold-up.

Relativement aux blessés — deux employés de la Brink's, la femme du touriste italien, un client de la banque, une employée de Bell Canada et un passant — les autorités médicales des hôpitaux Royal Victoria et Saint-Luc ont déclaré qu'ils étaient tous dans un état satisfaisant. La police a révélé que les différents témoignages des personnes ayant assisté à la tentative de vol a pu laisser croire qu'il y avait plus que trois criminels d'impliquer. Toutefois, il est maintenant presque certains qu'ils n'étaient que trois.

La tentative de hold-up a eu lieu dans le hall de l'immeuble de la compagnie Bell.

Trois cagouleurs armés ont pénétré dans l'édifice, vers 11h, lundi matin, dans le but de surprendre les employés de la maison Brink's qui venaient déposer une somme de près de \$200.000. Ils se seraient dissimulés dans un vestibule du sous-sol de l'immeuble, après être entrés par une petite porte située côte du Beaver Hall, à l'angle de l'avenue Belmont.

Quelques instants plus tard, trois employés de la Brink's, tenant dans leurs mains des sacs remplis d'argent, sont entrés par la porte principale de l'immeuble, en se dirigeant vers la succursale de la Banque de Montréal.

Ils ont aussitôt été repérés par les deux cagouleurs armés, dont l'une, d'une puissante mitrailleuse de l'armée, qui ont ouvert le feu, blessant une employée de la compagnie de téléphone et deux agents de la Brink's.

Les deux agents, bien que blessés, ont riposté en même temps que leur collègue. Au cours de la fusillade, une cinquantaine de coups de feu ont été tirés.

Le couple de touristes italiens se trouvait au centre de la ligne de tir, c'est-à-dire dans le hall séparant Bell Canada et l'établissement bancaire. Selon la police, les projectiles qui ont atteint les citoyens de Rome provenaient de la mitrailleuse des bandits.

Lynch, mortellement blessé, s'affaissa à l'entrée de la banque et son complice prit la fuite, laissant derrière lui l'argent. La police présume qu'il est monté dans une automobile dans laquelle se trouvait un complice.

Pendant ce temps, un quatrième employé de la compagnie de messagerie, demeuré à l'intérieur du camion blindé, demandait de l'aide. En quelques secondes, la Côte du Beaver Hall était envahie par plusieurs autres camions de la Brink's ainsi que des autos et ambulances de la police de Montréal.

Tous les blessés furent immédiatement transportés dans des hôpitaux, mais M. Festa devait succomber à ses blessures dans l'ambulance.

Il semble que M. et Mme Festa, qui étaient à Montréal seulement depuis quelques jours, étaient en voyage d'affaires et de plaisir.

Les syndicats "parties intéressées" aux enquêtes du coroner

par Gilles DAoust de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le ministère de la Justice vient d'émettre des directives afin que les groupements syndicaux soient dorénavant habilités comme parties intéressées, lors d'enquêtes du coroner visant à déterminer s'il y a eu ou non négligence criminelle à la suite d'un accident de chantier.

C'est ce qu'a annoncé hier à l'Assemblée nationale le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette.

M. Choquette répondait à une question du chef parlementaire du Parti québécois, M. Camille Laurin, qui avait fait allusion à la mort de deux ouvriers survenue lundi dans la métropole.

Les deux ouvriers ont été tués lorsque deux pylônes de transmission d'électricité sur lesquels ils travaillaient se sont effondrés.

Les victimes étaient à l'emploi de la compagnie Checo Engineering, sous-con-

tractante de l'Hydro-Québec.

M. Choquette a souligné hier que, comme dans les autres cas d'accidents de chantier où il y a mort d'homme, il y aurait une enquête du coroner à la suite de l'accident survenu à Montréal.

Ce sera sans doute la première enquête du coroner où le syndicat représentant les deux employés pourra faire des représentations. La chose, jusqu'ici, était interdite.

Dans sa nouvelle directive, le ministre de la Justice enjoint à tous les coroners du Québec et aux substituts du procureur général d'accorder aux groupements syndicaux les privilèges que contient l'article 24 de la Loi des coroners.

Par conséquent, les représentants de groupements syndicaux, lors d'enquêtes du coroner tenues à la suite d'accidents fatals de chantier pourront poser "toute question pertinente aux fins de l'enquête".

PAYEZ & EMPORTEZ

VENTE DE COMPLETS

\$ 49

Rég. \$125 et Rég. \$135

Seulement un prix — Tant qu'il y en aura!

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI

- Plus de 1,000 complets-mode de notre stock régulier.
- Épargnez jusqu'à \$86. Premier arrivé — premier servi.
- Votre plus belle chance depuis des années pour acheter ces fameux complets-mode à prix réduits.
- En vente à nos quatre magasins
- Payez et emportez seulement à ce bas prix

Grandeurs: 36 à 44 — Réguliers — Courts — Grands

Faites vite! Nous ne pouvons renouveler cette vente!

A. Gold & Sons

MONTREAL

388 o., STE-CATHERINE — ANJOU — FAIRVIEW — 960 o., STE-CATHERINE

la presse

PROFITEZ DU SERVICE DE livraison à domicile

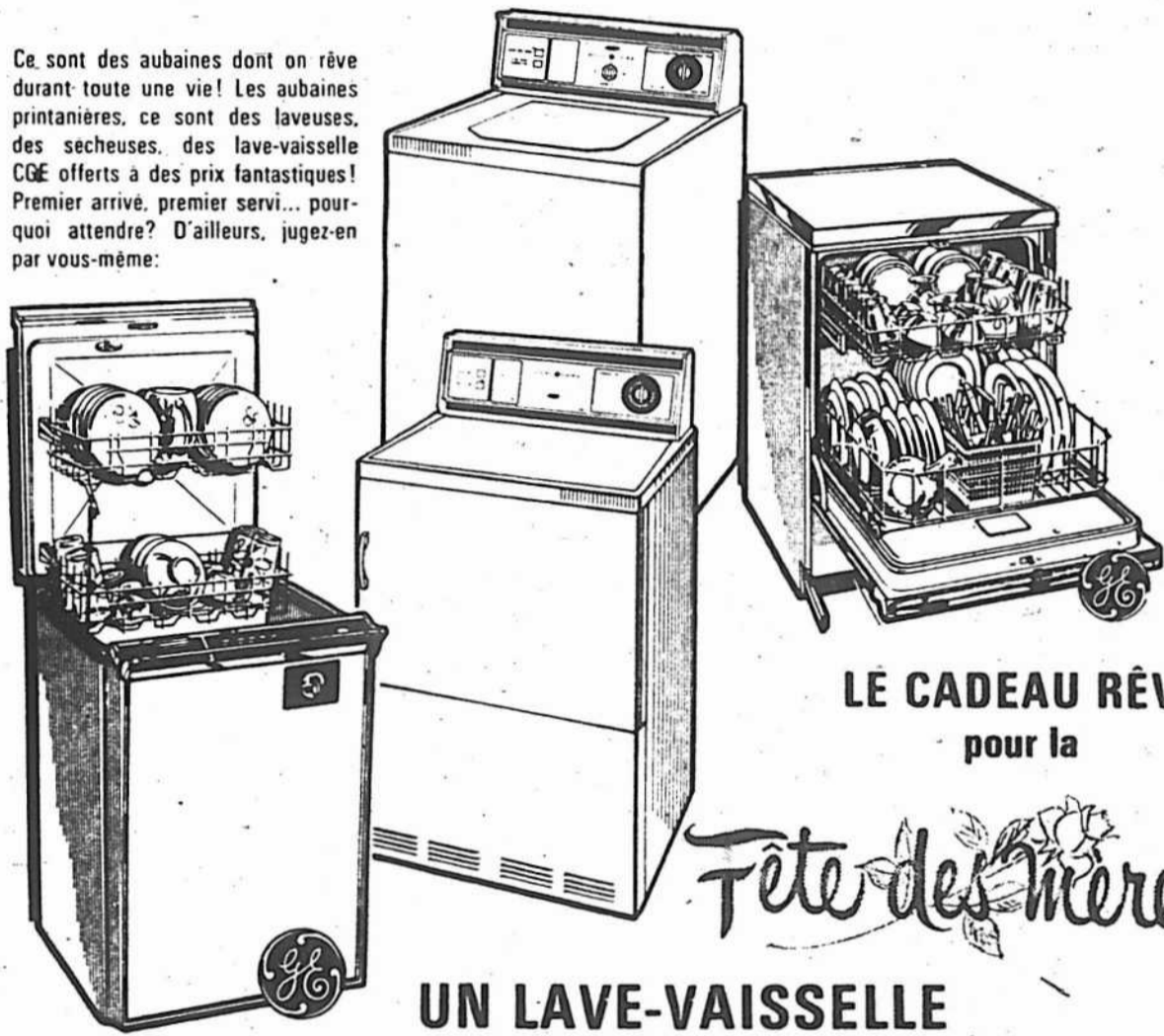
874-6911

C'EST GAGNÉ QU'IL FAUT VOIR... POUR EMBELLIR VOTRE NOUVEAU DOMICILE

Fidèle à sa politique des meilleures marques aux meilleurs prix. Roland Gagné vous invite à vous informer de ses bas prix spectaculaires sur tous ses appareils

GENERAL ELECTRIC.

Ce sont des aubaines dont on rêve durant toute une vie! Les aubaines printanières, ce sont des laveuses, des sècheuses, des lave-vaisselle GE offerts à des prix fantastiques! Premier arrivé, premier servi... pourquoi attendre? D'ailleurs, jugez-en par vous-même:



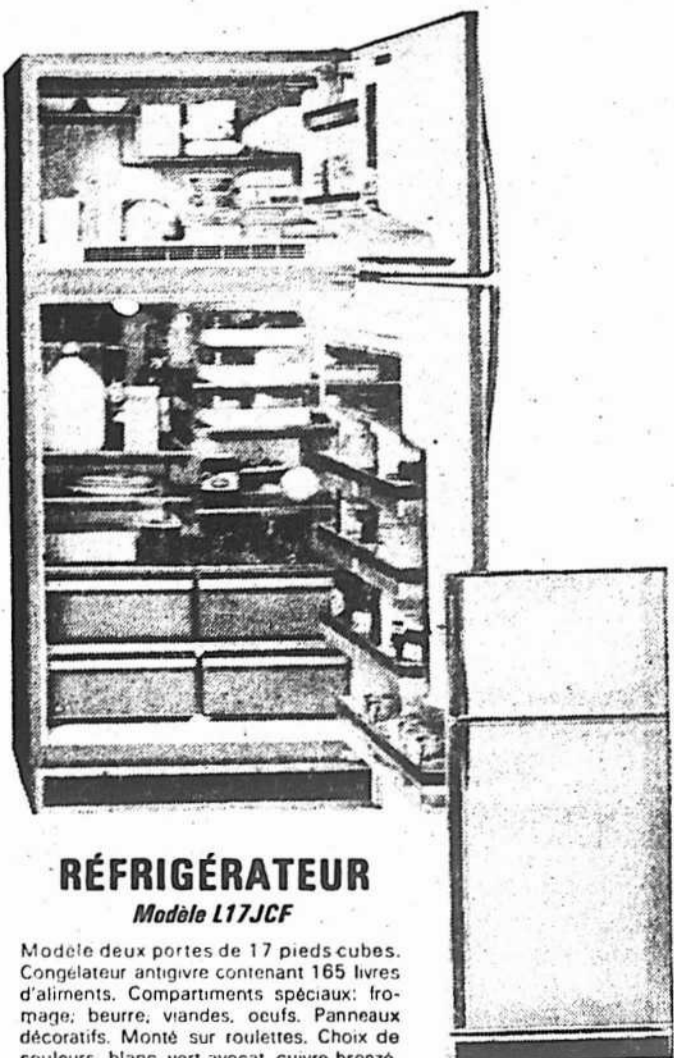
LE CADEAU RÊVÉ pour la

Fête des Mères

UN LAVE-VAISSELLE



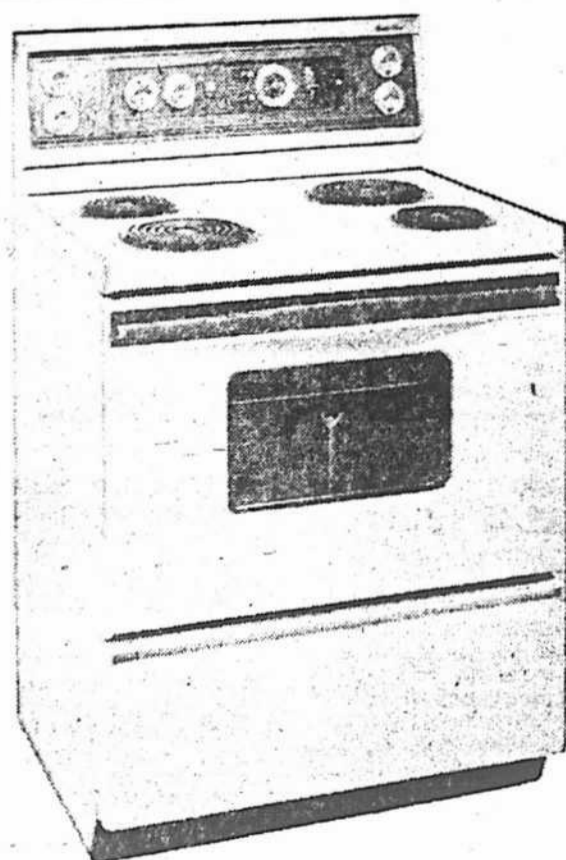
ENSEMBLE MÉDAILLON GENERAL ELECTRIC



RÉFRIGÉRATEUR

Modèle L17JCF

Modèle deux portes de 17 pieds cubes. Congélateur antigivre contenant 165 livres d'aliments. Compartiments spéciaux: froissage, beurre, viandes, oeufs. Panneaux décoratifs. Monté sur roulettes. Choix de couleurs: blanc, vert avocat, cuivre bronzé, jaune or.



CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE

Modèle J36AF

Foyers de cuisson débranchables. Tournebroche incorporé. Minuterie automatique du four. Tiror-rechaud. Choix de couleurs: blanc, vert avocat, cuivre bronzé, jaune or.

BAS PRIX DE ROLAND GAGNÉ

VENEZ VOIR TOUT L'ÉVENTAIL DES ENSEMBLES COORDONNÉS G.E. POUR LA CUISINE CHEZ ROLAND GAGNÉ. GAMME COMPLÈTE DE COULEURS.

CHEZ ROLAND GAGNÉ,
VALEUR MAXIMUM D'ÉCHANGE
SUR VOS meubles actuels
SERVICE GRATUIT D'ÉVALUATION À DOMICILE,
SIGNALEZ:
273-8381



ÉLÉGANTE COMMODE-ARMOIRE

Commode haute en chêne, extrêmement seyante et de construction solide. L'intérieur est lambrissé de cèdre. Quantité limitée.

PRIX TRÈS SPÉCIAL

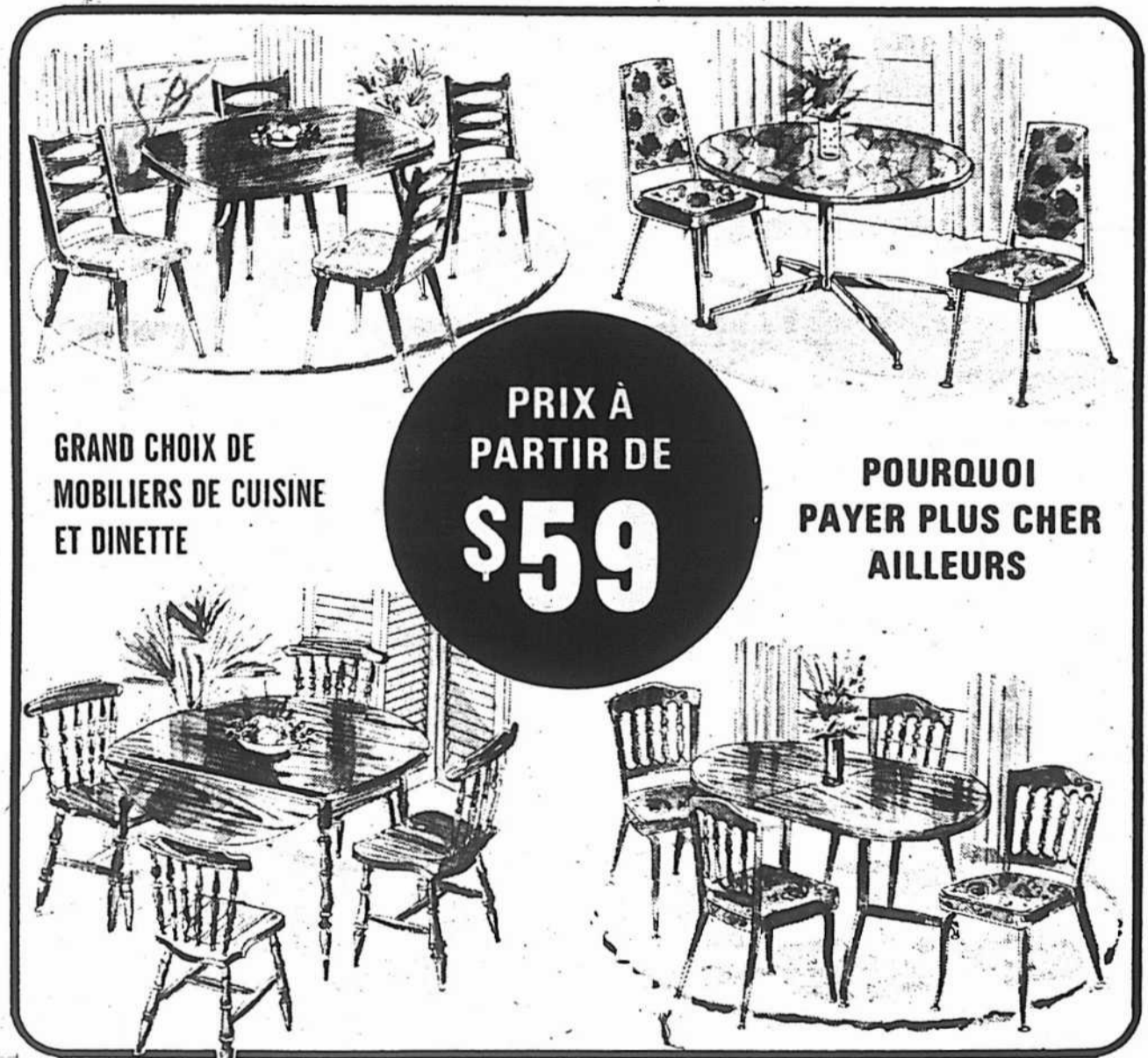
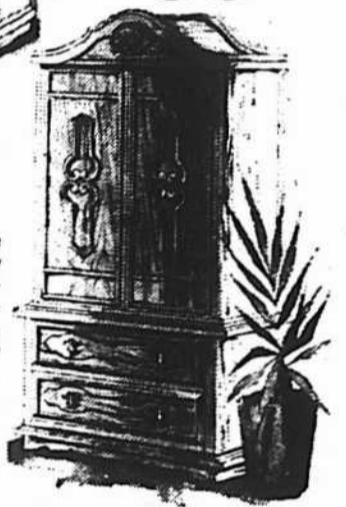
\$89

COMMODE HAUTE EN CHÊNE

Très logeable et fini en cèdre à l'intérieur, vous pouvez y ranger votre lingerie de maison. Ses lignes étant classiques, ce meuble se marie à tout genre de décor. Quantité limitée.

PRIX TRÈS SPÉCIAL

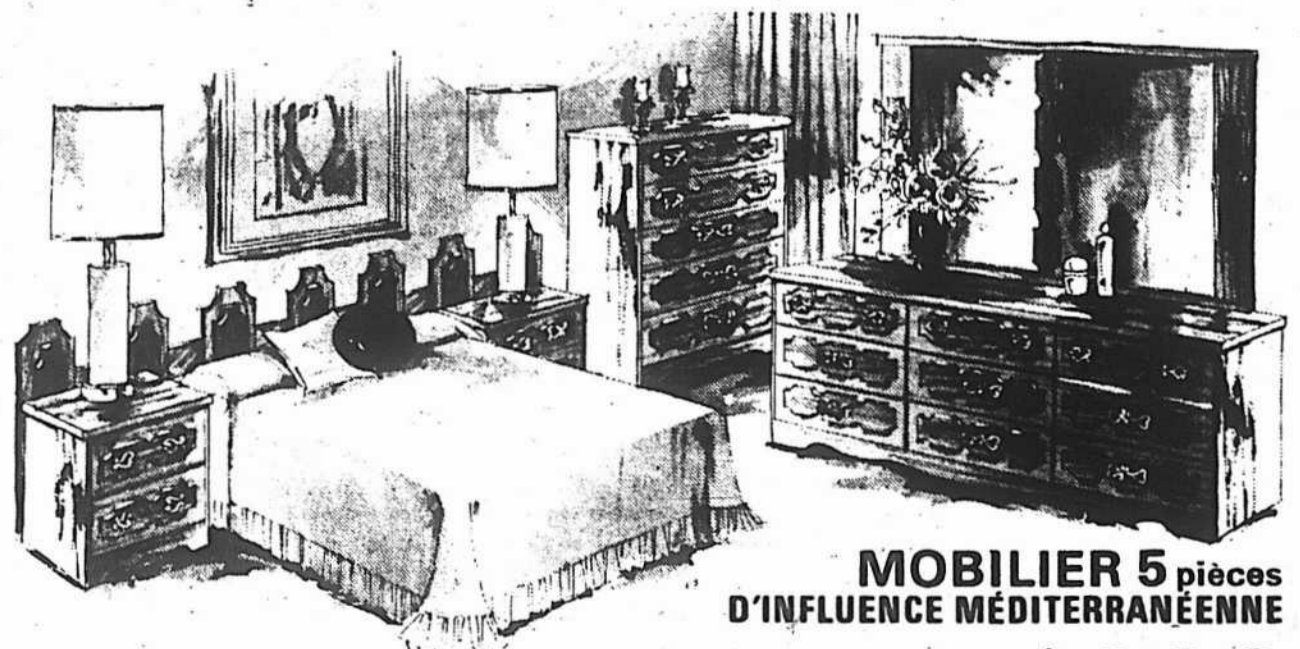
\$99



GRAND CHOIX DE MOBILIERS DE CUISINE ET DINETTE

PRIX À PARTIR DE
\$59

POURQUOI PAYER PLUS CHER AILLEURS



MOBILIER 5 pièces D'INFLUENCE MÉDITERRANÉENNE

BAS PRIX ROLAND GAGNÉ **\$199**

Mobilier de construction solide au riche fini noyer. Bureau triple surmonté d'un grand miroir encadré basculant. Tête de lit de 96". Commode haute à 5 tiroirs. Table de chevet assortie.

l'homme qui achète vos vieux meubles

ROLAND GAGNÉ

235-251 est, rue BEAUBIEN — 273-8381 — 3960 est, rue BÉLANGER

Chrétien dénonce le manque d'intérêt à la promotion des parcs nationaux

par Michel-G. TREMBLAY

Le secrétaire parlementaire de M. Jean Chrétien, ministre des Affaires indiennes et du grand nord, M. Judd Buchanan, a décoché quelques flèches aux 300 représentants de l'industrie touristique pour leur manque d'intérêt à la cause des parcs nationaux du Canada.

L'industrie du tourisme a en effet intérêt à voir à ce que notre pays possède de bons parcs et à voir aussi à ce que le public les utilise intelligemment.

Le gouvernement, d'autre part, veillera à ce que l'industrie touristique fleurisse, ce déclare M. Buchanan.

L'expansion des parcs nationaux dépend à la fois de la demande du public et des actions de l'industrie touristique et du gouvernement. Afin de sensibiliser les membres de l'Association de l'industrie touristique du Canada, réunis en congrès, à Montréal, M. Buchanan a présenté les grands problèmes que le ministère responsable des parcs doit résoudre.

Acquérir de nouveaux parcs

L'acquisition de nouveaux parcs est peut-être un des problèmes les plus grands puisque s'il faut répondre à

la demande populaire, il faut aussi donner l'assurance aux provinces que le régime retirera des avantages économiques du développement de l'industrie touristique dans ce secteur.

Le rôle d'une association comme celle de l'industrie touristique du Canada est évident selon M. Buchanan qui a invité la direction de l'Association à présenter des mémoires sur ce sujet lors des prochaines audiences publiques du ministère.

La présence du secteur industriel est d'autant plus importante dans ces audiences que lors des réunions qui ont eu lieu lors de la création de sept parcs nationaux, les participants les plus nombreux s'opposaient à l'infrastructure touristique.

M. Buchanan rappelle que 80 p. 100 des mémoires sur la planification des parcs, le second problème de la direction des parcs, ont été soumis par des adeptes de la conservation. Le secrétaire parlementaire se demande toutefois si ces mémoires représentent l'avis de 80 p. 100 des Canadiens ou 80 p. 100 des 13 millions de visiteurs des parcs annuellement.

Troisièmement, la direction des parcs nationaux et histo-

riques doit envisager le problème de créer une ambiance particulière dans le développement des parcs. L'utilisation des parcs en hiver, par exemple, peut engendrer un conflit si les facilités pour la pratique de la motoneige et celles pour la pratique du ski ne sont pas parfaitement équilibrées. Puis, de toute façon, les conservacionnistes s'opposent aux skieurs et aux motoneigistes, de faire remarquer M. Buchanan.

Finalement, l'entretien d'un parc provoque un dernier conflit. Il importe en effet de prévoir des routes donnant accès aux parcs sans toutefois ériger des réseaux routiers qui détruiraient l'esprit même du parc, endroit de repos ou refuge de la ville.

Le dilemme est de vouloir pratiquer la conservation et équilibrer les exigences qui vont à l'encontre de la conservation.

Pour créer cet équilibre, M. Buchanan souligne que la direction des parcs n'a pas toutes les solutions, et qu'il devra faire appel à des audiences publiques pour discuter d'une proposition d'une politique de zonage pour chaque parc.

En somme, il ne sera possible de développer une industrie touristique sans une

politique de conservation, ni une politique de conservation sans une participation de l'industrie, l'entretien et l'expansion des parcs devenant une aventure coûteuse pour le citoyen seul.

La recherche touristique

Avant le discours de M. Buchanan sur le rôle de l'industrie et le développement des parcs nationaux, les participants au congrès de l'AITC ont étudié l'importance nouvelle de la recherche en matière touristique.

Le directeur de la recherche de l'Office du Tourisme du Canada, M. D.C. Bythell, a réitéré l'invitation de l'Office du Tourisme du Canada qui entreprend prochainement deux grandes enquêtes sur le tourisme canadien, la participation de l'industrie touristique dans ces travaux de recherche étant très importante pour assurer leur succès.

Le directeur de la recherche touristique au ministère du Tourisme de la province de Québec, M. Jacques Demers, et M. Richard Crosby, président de la compagnie Canadian Facts, ont également fait des exposés techniques sur leurs moyens pour étudier le marché du tourisme au Canada.

Congédié "pour insubordination"

La FPMQ défendra le président de la Fraternité des policiers de Mont-Royal

La Fédération des policiers municipaux du Québec aura recours à l'arbitrage pour défendre le président de la Fraternité des policiers de Mont-Royal, M. Alex Malek, congédié lundi soir "pour in-

subordination" par le conseil municipal.

C'est au milieu des protestations des policiers locaux, des représentants de la Fédération provinciale comme de plusieurs corps de police de

la banlieue montréalaise, que le conseil a pris sa décision.

Le président de la Fédération, M. Guy Marcell, a déclaré qu'à son avis, M. Malek avait été congédié "pour activités syndicales".

La fraternité des policiers de Mont-Royal s'apprête à négocier une nouvelle convention collective de travail avec les autorités municipales.

Le rapport du chef

Le maire Reginald Dawson a cependant déclaré que M. Malek était remercié de ses services sur rapport du chef de police Walter Boyle et du gérant de la ville, M. John Warren et pour des raisons "d'insubordination, d'infractions répétées à la discipline, de refus de se soumettre aux avis multiples de ses supérieurs et du manque des qualités requises à l'accomplissement de sa fonction".

C'est cependant après 11 ans de service comme policier que M. Malek a été suspendu de ses fonctions, le 23 avril dernier.

Devant les protestations des policiers, le maire Dawson

a menacé de lire publiquement le dossier de M. Malek. Les policiers l'ont ensuite demandé à la Ville de lui montrer le dossier, mais le maire a répondu qu'elle le présentera au moment de l'arbitrage.

Le maire refuse

Selon M. Marcell, la Fédération a demandé à la Ville de lui montrer le dossier, mais le maire a répondu qu'elle le présentera au moment de l'arbitrage.

Par ailleurs, un porte-parole syndical a déclaré que le moral des policiers de Mont-Royal avait subi un dur coup par cette décision du conseil municipal, à la veille des négociations. Il a souligné que les autorités locales surveillaient les moindres gestes des policiers qui occupent une fonction syndicale.

La Ville se défend, par ailleurs, de recourir à des représailles de ce genre. Le conseiller George Kuebler a déclaré: "Nous ne nous battons pas contre la Fraternité comme telle, et le fait que Malek soit président de la Fraternité n'a aucunement influencé notre décision".

Bagarre dans une voiture de la police: un mort

CLINTON, C.-B. (PC) — Un homme a perdu la vie et un agent de la Gendarmerie royale a subi des blessures, hier, au cours d'une bagarre qui a éclaté dans une voiture de police, à Cariboo, à 140 milles au nord-est de Vancouver.

Les autorités ont révélé que l'agent Jeffrey F. Touround avait arrêté un homme, près de Clinton, afin de l'interroger. Une fois dans

la voiture, l'individu a tenté de s'emparer du revolver du policier.

Il y a eu échange de coups, le policier a reçu un projectile à l'abdomen et un autre a blessé mortellement le suspect. Ce dernier est un certain Douglas Higginbottom.

L'agent Touround repose dans un état satisfaisant à l'hôpital de Kamloops.

Le nombre des villes diminue au Québec

Pour la première fois depuis vingt ans, le Québec compte moins de 1,600 municipalités: il y en avait 1,655, par exemple en 1967; voilà qu'au premier janvier de cette année, l'on n'en dénombre plus que 1,599.

Le chiffre de cette diminution — tiré du "Répertoire des municipalités" — s'explique surtout par l'annexion de Duberger, les Saules et Neufchâtel à la ville de Québec, par la fusion de cinq municipalités pour former la nouvelle ville de Percé, la fusion de 12 municipalités pour constituer la nouvelle ville de Gaspé, et la fusion de 13 municipalités pour créer la nouvelle ville de Sainte-Scholasti-

que, sur l'emplacement du futur aéroport international.

Quatre municipalités seulement ont plus de 100,000 habitants, soit Laval, Longueuil, Montréal et Québec; 39 municipalités ont plus de 20,000 habitants (mais moins de 100,000), 15 d'entre elles se trouvant sur l'île de Montréal (la métropole non comprise).

Par ailleurs, 18 municipalités ont moins de 100 personnes, qui y ont leur résidence principale.

Il est à remarquer que "le Répertoire des municipalités" est une des plus anciennes publications du Bureau de la statistique du Québec: il a commencé à paraître, sous un titre différent en 1917.

Promotion de TdH: Drapeau à N. York

Le maire Jean Drapeau est à New York depuis dimanche afin de promouvoir Terre des Hommes 1971 et pour tenter de ramener à Montréal certaines pièces d'exposition, a-t-on annoncé, hier, à son bureau.

Il fut cependant impossible de connaître les noms des personnes que le maire Drapeau a rencontrées à New York. On répond vaguement, à son bureau, qu'"il est parti à New York pour Terre des Hommes". On souligne que le premier magistrat de Montréal n'en a pas dit plus long sur son voyage.

En l'absence du maire, les membres du comité exécutif de Montréal ont effectué, hier, une visite des quartiers de la ville en autobus. Un porte-parole de l'exécutif a révélé que le but de cette "promenade" était d'étudier certains projets mais qu'aucune décision ne fut prise.

Le maire Drapeau doit être de retour à Montréal, aujourd'hui, pour participer au caucus de l'exécutif au cours duquel ses collègues lui feront part de leurs observations d'hier dans les différents secteurs visités.

Bâtiments: augmentation du nombre de permis à Montréal depuis 4 mois

L'année 1971 a débuté sur un bien meilleur pied que l'année 1970 sur le plan du logement, dans la métropole.

Les derniers chiffres fournis par le service des permis et inspections de Montréal indiquent que des permis pour 1,128 nouveaux bâtiments à logements furent accordés, à Montréal, au cours des quatre premiers mois de 1971, comparativement à 629 en 1970.

Les chiffres sont plus encourageants sur tout l'ensemble de la construction. En effet, depuis le début de l'année, la Ville de Montréal a

émis 974 permis de construction totalisant des investissements de \$44,525,075. A la même date, l'an dernier, 893 permis avaient été émis, représentant un montant de \$20,813,698.

Des \$44,525,075 qui ont été investis dans la construction, à Montréal, depuis le début de l'année, \$22,635,200 furent consacrés à des constructions gouvernementales et institutionnelles, \$12,582,005 pour de nouveaux logements, \$8,550,685 dans le secteur commercial et \$757,185 dans le milieu industriel.

Les assistés sociaux peuvent recourir maintenant aux "avocats populaires"

par Jeanne DESROCHERS

Les comités de citoyens qui se préoccupent de renseigner les assistés sociaux sur leurs droits ont tellement bien réussi leur mission qu'ils ont inventé une nouvelle sorte de bénévoles, "l'avocat populaire", et que leur manuel du "bill 26 simplifié", préparé pour usage interne, commence à se répandre même parmi les fonctionnaires chargés de distribuer l'aide sociale.

En deux mois, les "avocats populaires" ont aidé 150 personnes à récupérer \$8,189 que la loi avait prévu à leur intention. Ces bénévoles nouveau genre sont concentrés dans les Pointe-Saint-Charles, Saint-Henri et la Petite Bourgo-

gnie. C'est le secrétariat des travailleurs du sud-ouest qui les a fait connaître, hier, aux

journalistes, et qui a expliqué le phénomène.

Les "avocats populaires" sont des gens qui ont décidé, après avoir suivi un cours de la CECM sur les mécanismes du pouvoir, d'étudier à fond les règlements de la loi d'aide sociale, pour pouvoir renseigner les assistés sociaux qui ne savent comment faire face à un déménagement ou à toute autre dépense imprévue.

À Pointe-Saint-Charles, ces "avocats populaires" sont installés à la porte même du bureau d'aide sociale, avec pleine collaboration du service de bien-être de la ville de Montréal.

Avant de passer chez les fonctionnaires, un requérant peut d'abord étudier avec quelqu'un qui se trouve sensiblement dans la même situation que lui, ses besoins budgétaires essentiels, les dépen-

ses spéciales qui peuvent être imposées par la maladie, par la détérioration d'articles de ménage, et même les dépenses qui le mettraient en meilleure position pour se chercher du travail (transport, achats d'outils, etc.).

À Saint-Henri, c'est à la Maison du Chômeur (tél. 932-5976) que sont installés les spécialistes du bill 26. À la Petite Bourgo-gne, ils ont un centre d'accueil au Centre communautaire (932-9356). Au centre d'accueil de Pointe-Saint-Charles, le téléphone est fourni par le service du bien-être (935-4691).

Une conférence de presse d'hier a mis en lumière le rôle de coordinateur accompli pour les différents organismes de quartiers par le secrétariat des travailleurs du sud-ouest. Le secrétariat est devenu une espèce de plaque

tournante où l'on peut tout savoir sur le bien-être social et l'assurance-chômage, où l'on peut trouver un logement bon marché pour une famille nombreuse, où l'on peut se renseigner sur les conférences du CRI (club de regroupement et d'information des citoyens de Saint-Henri), sur les initiatives de Perspective 80 (un autre regroupement, celui-là à la Petite Bourgo-gne), sur les cours pour adultes, sur les coopératives, les comités d'action politique, etc... etc...

On téléphone au secrétariat, même de Westmount et de Notre-Dame-de-Grâce! Ce qui laisse supposer qu'il faudrait un peu partout dans Montréal de ces "avocats populaires" qui peuvent aider le citoyen isolé à défendre ses droits.



Val Royal LaSALLE
CENTRES DE RENOVATION

PRIX D'ÉQUERRE
TELS QU'ANNONCÉS
À LA TV

Prix en vigueur jusqu'au 8 mai 1971. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités



Cabana de jardin
Style "Colonial"

Un cabana de bois dure beaucoup plus longtemps. Ce modèle colonial est attrayant, spacieux et pratique, porte hollandaise. Couleur: "Redwood" avec moulures blanches

"Prix d'équerre" **\$195⁰⁰**



Table de pique-nique
en bois de cèdre (faites-la vous-même)

Demeure intacte, même exposée aux intempéries durant des années. Tous les morceaux sont pré-coupés. Vous n'avez qu'à l'assembler et la teindre. Construction 2" x 4" Grandeur dessus approximative 36" x 72"

"Prix d'équerre" **\$19.95** ch.

PANNEAUX DE FIBRE DE VERRE ONDULÉS

IDÉALS POUR CLÔTURE, ABRI D'AUTO, TOIT DE PATIO
CHOIX DE 3 COULEURS: BLANCS, JAUNES OU VERTS

4 ONCES 34" x 96"	34" x 120"	\$8.50	5 ONCES 34" x 96"	34" x 120"	\$11.05
	34" x 144"	\$10.20	34" x 96"	34" x 144"	\$13.25

CARTIERVILLE: 12200, BOUL. LAURENTIEN
MONTREAL-NORD: 11401, BOUL. PIE-IX
BROSSARD: 6200, BOUL. TASCHEREAU
MONTREAL: 159 QUÉBEC, JEAN-TALON
BOUCHERVILLE: 100, DEMUY
VERDUN: 667, AVENUE GALT
QUEBEC: 325, DE L'ESPINAY.

334-5320
322-7341
678-4311
273-1781
655-1357
769-4581
524-2478

Magasins associés

J.-A. LAFLETTE LIMITEE
DRUMMONDVILLE: 314, SAINT-JEAN 472-3380
SAINT-HYACINTHE: 2520, DESSAULLES 774-6454
POINTE-CLAIRE LUMBER LIMITEE
176, AVENUE CARTIER 695-3328

CHARGE X

Plan budgétaire
Val Royal — LaSalle
Service de livraison.

DIVISION DES ENTREPRISES P.-H. DESROSIERS LTÉE

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi de 8:30 a.m. à 5:30 p.m. — Jeudi, vendredi de 8:30 a.m. à 9 p.m. — Samedi de 8:30 a.m. à 5 p.m.

MIRACLE MART





Répétition de notre grande vente de perruques

ACHAT BONI

\$10 ch.

Jusqu'à épuisement du stock... des perruques en Kanekalon sans frais supplémentaires pour la coupe!

Voici une magnifique occasion de vous procurer une belle perruque en Kanekalon, facile à laver et à sécher! Vous avez le choix de styles et de teintes en vogue. Sur trame extensible seyante à tous les tours de tête.

Chapeaux

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

EN VENTE DANS TOUS NOS MAGASINS

MIRACLE MART
Une des divisions de Steinberg Limitée

PENSEZ À MAMAN...

Le 9 mai c'est la Fête des Mères



Bas-culottes en boîte-cadeau

Ord. 97¢ ch.
ACHAT BONI

Boîte de **3** pour **1⁸⁰**

Pourquoi ne pas offrir de beaux bas-culottes diaphanes à votre mère? Miracle Mart vous en offre de très beaux, présentés dans des boîtes-cadeaux. Ces bas-culottes sont de toute première qualité, en nylon extensible et de taille universelle seyante pour toutes les pointures. En teintes printanières de beige, épice, taupe, ivoire.

Bas

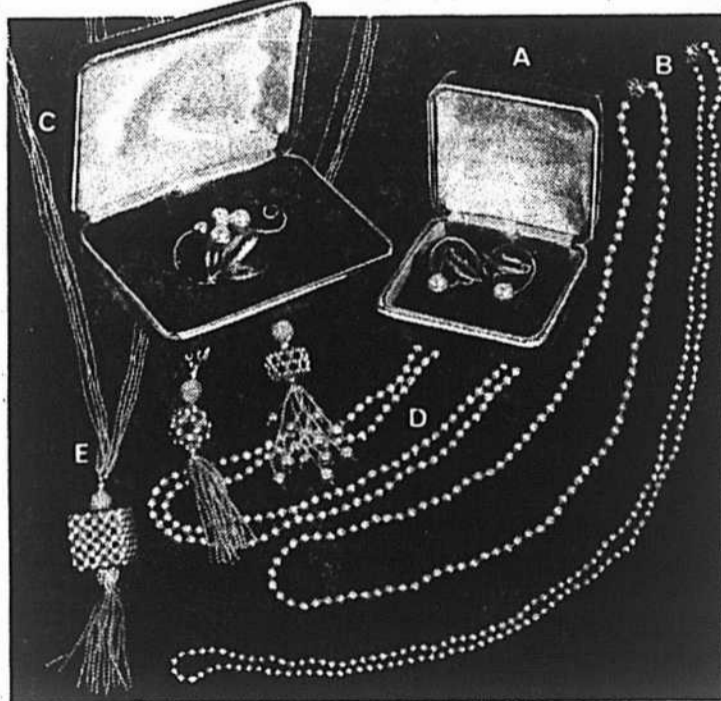


RABAIS 1/3

Sur notre sélection complète de bagues en or 10 carats

Un cadeau magnifique pour la Fête des mères! Ces bagues en or de 10 carats vous sont offertes à 1/3 de réduction! Choix de pierres de naissance, de perles, de bagues cabochon ou d'alliances. Rég. 10.97 à 44.97 ACHAT BONI 7.31 à 29.98.

Bijoux



Beaux bijoux de fantaisie

Des similiperles qui feront plaisir à votre mère! Le choix est le suivant:

- A. Superbes boucles d'oreilles serties de perles sur monture en filigrane de ton argent. En boîte cadeau. 1.97 ch. **1⁹⁷** ch.
- B. Magnifique collier en similiperles. 1.97 ch. **2⁹⁷** ch.
- C. Jolie broche en filigrane de ton argent, sertie de perle. Présentation cadeau. 2.97 ch. **3⁹⁷** ch.
- D. Chic collier deux rangs en similiperles. 2.97 ch.
- E. Pendentif de fantaisie serti d'une similiperle. 3.97 ch.

Bijoux



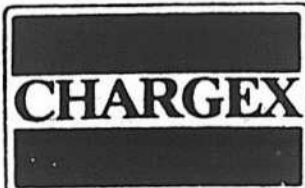
Jolis sacs à main pour votre mère!

ACHAT BONI

6⁷⁷ ch. **7⁷⁷** ch. **8⁷⁷** ch.

Un cadeau qui plaira sûrement! Notre assortiment comprend six beaux modèles classiques pour l'été! Choix de "wet look" froissé ou de "skai", styles à bandoulière ou à poignée double. Noir, blanc, rouge, ivoire, marine. Assortiment complet de styles et de couleurs pour maintenant et la belle saison aussi pour toutes les occasions.

Sacs à main



UN PRIX MIRACLE EST UN PRIX DE TOUTES SAISONS

LUNDI À MERCREDI
9 A.M. À 6 P.M.

JEUDI ET VENDREDI
9 A.M. À 9 P.M.

SAMEDI
9 A.M. À 5 P.M.

Les PRIX MIRACLE vous font économiser chaque jour.

Les ACHATS BONIS sont des offres extra avantageuses.

Encaissement des chèques d'allocations familiales

Plan mise-de-côté

Stationnement facile

Longueuil
Place Longueuil

Rue Sherbrooke est
Place Versailles

Pont-Viau
Centre commercial

Plaza Alexis Nihon

Chomedey
Centre commercial St-Martin

Plaza Côte-des-Neiges
6700 Côte-des-Neiges

West Island Mall
Trans-canadienne sortie 35

Greenfield Park
Plaza

LaSalle
Place LaSalle

Châteauguay
180 boul. d'Anjou

Jean Talon
4325 est, Jean Talon

MIRACLE MART
A Division of Steinberg's Limited

PENSEZ À MAMAN...

Le 9 mai c'est la Fête des Mères



Tenues de rêve en Fortrel* / coton

Chemise de nuit ou Baby Doll SEULEMENT **288** ch. | Peignoir ou chemise longue SEULEMENT **388** ch.

Un cadeau que toute maman appréciera! Broderie magnifique et dentelle à l'encolure et aux manches. Rose, bleu ou menthe. Tailles: P.M.G. A. Chemise longue 3.88 ch, B. Chemise droite 2.88 ch. C. Baby Doll 2.88 ch. (non-représenté) Peignoir 3.88 ch.

*Marque déposée Lingerie pour dames



Offrez une longue robe paysanne à votre mère!

SEULEMENT **788** ch.

Toutes les mamans à la page seront heureuses de posséder une si jolie robe aux teintes gaies. En bel Arnel* imprimé; encolure et taille élastiques, volant à l'ourlet. Imprimés divers. P. M. G.

*Marque déposée

Vêtements de détente



Chic ensemble déshabillé en Fortrel* et coton

SEULEMENT **788** l'ens.

Un cadeau bien féminin pour la fête des mères! La chemise de nuit longue est accompagnée d'un long déshabillé, boutonné en avant et manches 3/4. Garniture bouton de rose, guipure sur la poche et à l'extrémité du col Johnny. Rose, bleu, menthe. Tailles: P.M.G.EG

*Marque déposée

Lingerie pour dames



Peignoirs courts ou longs pour toutes les tailles

SEULEMENT **488** ch. et **688** ch.

Des styles fonctionnels réalisés en frais tissu Fortrel* / coton, ceinture 3 façons. A. Peignoir court. Lilas, rose, jaune. Tailles: P.M.G. B. Peignoir long. Rose, lilas, bleu. Tailles: P.M. C. (Non-représenté) Peignoir court. Rose, lilas, bleu. Pour tailles fortes.

*Marque déposée

Peignoirs

CHOIX DE TENUES DE JEU POUR LES JEUNES



Jupes Scooter

SEULEMENT **137** ch.

Jupe en coutil coton avec pli creux en avant, martingale, glissière en arrière. Blanc, marine, rouge. Tailles: 7 à 14.

Vêtements pour fillettes

Jupes rayées

SEULEMENT **137** ch.

En robuste coutil coton, style kilt, poche, bouton, glissière dos. Rouge/blanc/bleu, vert/blanc/bleu, marine/jaune/blanc. Tailles: 7 à 14.

Jumpsuits courts

PRIX MIRACLE **194** ch.

En nylon coté extensible; sans manches ou à manches courtes. Garniture contrastante. Rouge, jaune, lilas, turquoise. Tailles: 2 à 4.

Vestes en nylon

SEULEMENT **144** ch.

Veste avec capuchon pratique pour porter lorsqu'il fait frais l'été. Choix de couleurs. Tailles: 4, 5, 6, 8.

Vêtements pour enfants

Jolis fourreaux

PRIX MIRACLE **244** ch.

Modèles frais sans manches dans une variété de rayures et de fleurages. Tissu coton entretien facile. Tailles: 4 à 6x.

Vêtements pour enfants

Chemises-T Jeans

PRIX MIRACLE **144** et **194** ch.

Chemises tissu-éponge ou nylon extensible. 4-6x. PRIX MIRACLE 1.44 ch. Jeans coton denim marine. 4 - 6x. Ord. 2.97 ACHAT BONI 1.94 ch.

Pyjamas courts

SEULEMENT **227** ch.

En tissu éponge extensible d'aspect denim, style sa-lapette, garniture contrastante. Bleu, rouge, turquoise. Tailles: 2 à 3x, 4 à 6x.

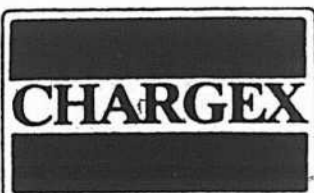
Vêtements pour enfants

Longs pyjamas

SEULEMENT **327** ch.

En tissu éponge extensible d'aspect denim, style sa-lapette, garniture contrastante, jambes évasées. Bleu, rouge, turquoise. Tailles: 4 à 6x.

Vêtements pour enfants



UN PRIX MIRACLE EST UN PRIX DE TOUTES SAISONS

LUNDI À MERCREDI
9 A.M. À 6 P.M.

JEUDI ET VENDREDI
9 A.M. À 9 P.M.

SAMEDI
9 A.M. À 5 P.M.

Encaissement des chèques d'allocations familiales

Plan mise-de-côté

Stationnement facile

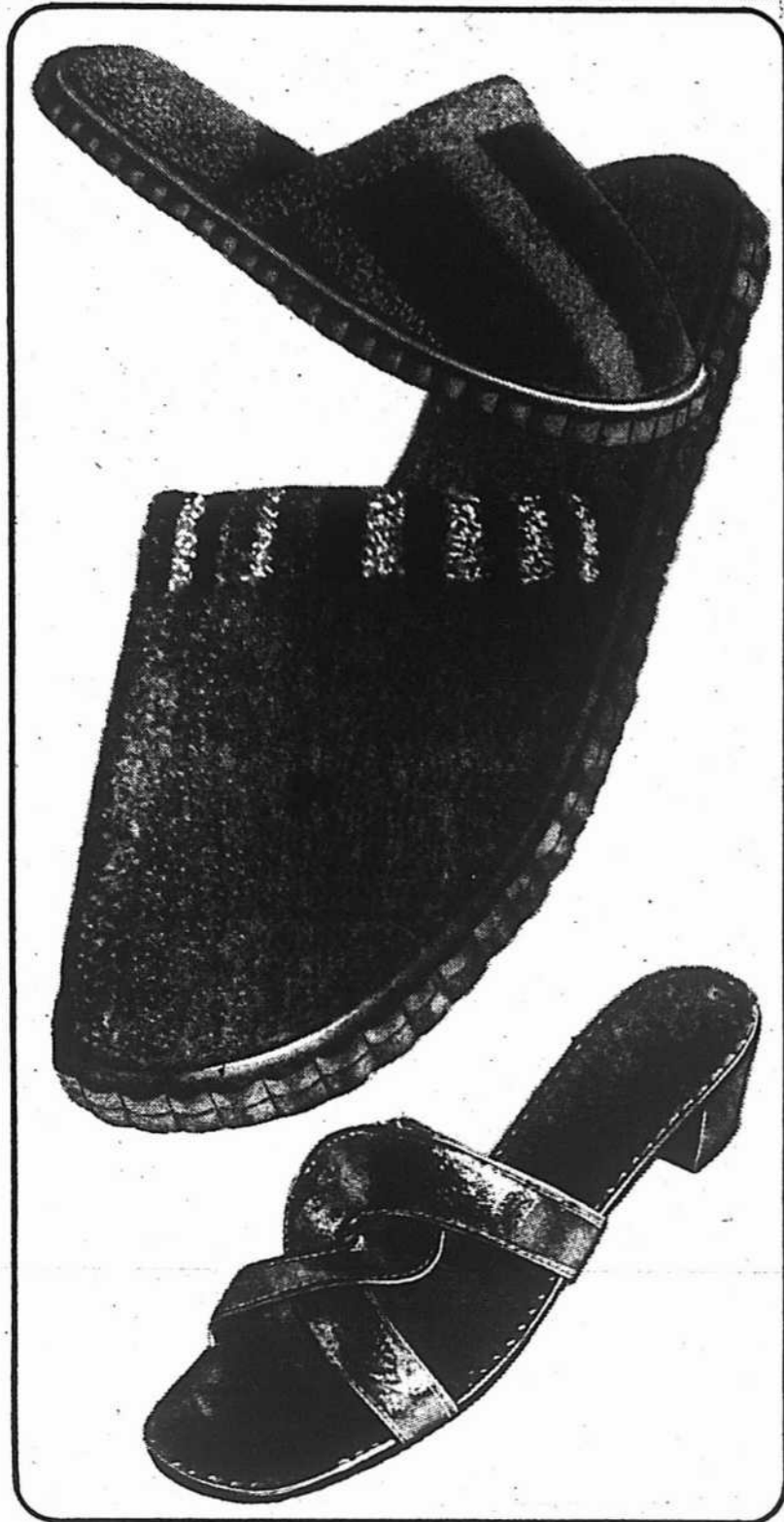
Les PRIX MIRACLE vous font économiser chaque jour. Les ACHATS BONIS sont des offres extra avantageuses.

- o Longueuil
Place Longueuil
- o Rue Sherbrooke est
Place Versailles
- o Pont-Viau
Centre commercial
- o Plaza Alexis Nihon
- o Chomedey
Centre commercial St-Martin
- o Plaza Côte-des-Neiges
6700 Côte-des-Neiges
- o West Island Mall
Trans-canadienne sortie 35
- o Greenfield Park
Plaza
- o LaSalle
Place LaSalle
- o Châteauguay
180 boul. d'Anjou
- o Jean Talon
4325 est, Jean Talon

MIRACLE MART
Une des divisions de Steinberg Limitée

CADEAUX UTILES POUR MAMAN

Achats bonis juste à temps pour la Fête des Mères



Mules en acrylique éponge

Des pantoufles confortables qui plairont à maman! Leur intérieur est très coussiné et la semelle en caoutchouc éponge est bicolore, l'empègne mousse est doublée de tricot. Bleu, rose, vert, rouge, beige, jaune. Pointures: 5 à 9; pas de ½.

Ord. 1.97
ACHATBONI
144
paire

Jolies pantoufles en mylar

Un cadeau parfait pour la fête des mères! Ces pantoufles de style mule sont ouvertes en avant et en arrière. Le mylar est un tissu lustré de ton or ou argent. Pointures: 5 à 9; pas de ½.

Ord. 3.97
ACHATBONI
277
paire



Chics corsages sans manches

SEULEMENT **222** ch.

Offrez-en plusieurs à votre mère... elle les aimera sûrement! Nous avons un choix magnifique de styles dans un assortiment varié d'encolures et de motifs. Tissus divers y compris du Proloft*, de l'Orlon*, de l'acrylique ou du bouclé. Tous sont faciles à laver et à sécher. Tailles: P.M.G.

*Marque déposée

Tricots pour dames



Corsages aux imprimés de couleur

ACHATBONI **544** ch.

Faites une surprise à votre mère en lui offrant l'un de ces jolis corsages pour porter avec pantalon ou jupe. Ils sont en doux jersey d'Arnel*, mesurent 28" de longueur, patte en avant, manches longues et ceinture en même tissu. Dans un choix vaste de gais imprimés printaniers. Tailles: 10 à 18.

*Marque déposée

Vêtements sport pour dames



Sandalettes d'été pour dames

Des sandales sport qui ont un fini habillé... appropriées aux dames et aux adolescentes. Leur talon ¾ est recouvert de liège. En rouge, brun, ivoire ou marine pour s'harmoniser à vos tenues estivales. Pointures: 5 à 10; pas de ½.

SEULEMENT **144** la paire

Chaussures

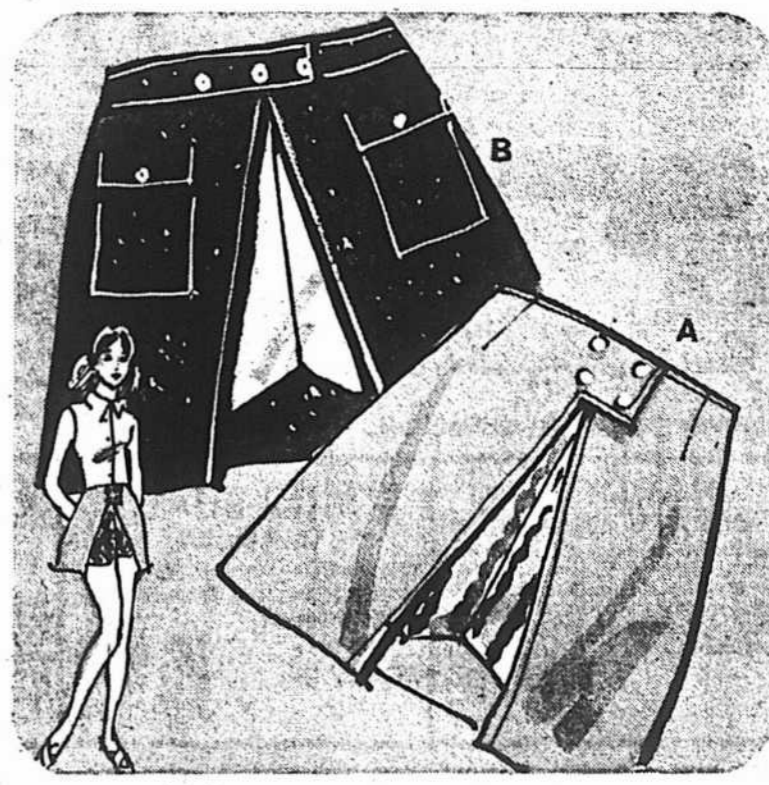


Carrés d'acétate aux gais imprimés

Offrez-en plusieurs à votre mère pour compléter ses tenues printanières! Vous avez le choix d'imprimés géométriques, floraux, abstraits et motifs bicolores. Ils sont en pur acétate et les ourlets sont roulés à la main. Dimensions: 27" x 27".

Ord. 1.97
ACHATBONI
122 ch.

Accessoires mode

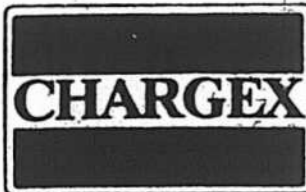


Mignons ensembles "Hot Pants"

Les deux styles seront très en vogue pour l'été! Les jupes sont très courtes et les shorts sont micro! Choix de deux styles. Tailles: 8 à 16.

A. Jupe en toile blanche, marine ou beige sur "hot pants" en acétate imprimé. **577** ch.

B. Jupe en denim bleu munie de poches plaquées, accompagnée de "hot pants" blancs. Vêtements sport pour dames



UN PRIX MIRACLE EST UN PRIX DE TOUTES SAISONS

LUNDI À MERCREDI
9 A.M. À 6 P.M.

JEUDI ET VENDREDI
9 A.M. À 9 P.M.

SAMEDI
9 A.M. À 5 P.M.

Les PRIX MIRACLE vous font économiser chaque jour.

Les ACHATS BONIS sont des offres extra avantageuses.

Encaissement des chèques d'allocations familiales

Plan mise-de-côté

Stationnement facile

o Longueuil
Place Longueuil

o Rue Sherbrooke est
Place Versailles

o Greenfield Park
Plaza

o Pont-Viau
Centre commercial

o LaSalle
Place LaSalle

o Plaza Alexis Nihon

o Châteauguay
180 boul. d'Anjou

o Chomedey
Centre commercial St-Martin

o Jean Talon
4325 est, Jean Talon

o Plaza Côte-des-Neiges
6700 Côte-des-Neiges

Lafleche: l'exécutif du Comité de citoyens appuie l'animateur Denis Blanchard et réproouve les allégations du maire Philipps

par Teddy CHEVALOT
L'exécutif du Comité de citoyens de Lafleche s'est rangé unanimement, selon son président M. Kouwenberg, derrière son animateur, M. Denis Blanchard, volontaire de la Compagnie des jeunes Canadiens.

A son tour, il dénonce le geste posé, le 2 mai dernier, par le maire Gérard Philipps, lequel, dans un télégramme expédié à M. Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat, lui demandait d'enquêter sur les activités, dans Lafleche, de l'animateur Denis Blanchard.

En contre-partie, le comité de citoyens a, lui aussi, expé-

dié un télégramme à M. Gérard Pelletier, dans lequel il vante les mérites de l'animateur ainsi que "sa disponibilité constante et généreuse" pour la population de cette ville.

"Tous les membres du comité sont d'avis, est-il dit dans ce télégramme, que M. Blanchard ne désire qu'apporter son appui à notre travail, et n'a d'intérêt que la sensibilisation des citoyens aux problèmes de la communauté. L'apport de la C.J.C. auprès de notre comité est grandement apprécié et nous désirons en profiter tant qu'il sera nécessaire".

En ce qui concerne le "Parc des citoyens", inauguré avec fracas dimanche

dernier, l'exécutif du comité a tenu à faire quelques mises au point hier, au cours d'une conférence de presse.

Selon le comité, le maire n'était invité à cette cérémonie qu'à titre de citoyen, et non de maire, style d'invitation que celui-ci n'a pas prisé parce qu'"exclus des honneurs".

En outre, le comité confirme qu'une entente avait préalablement eu lieu avec le maire, et que celle-ci portait sur trois points.

En premier lieu le comité avait le droit d'utiliser le terrain pour son inauguration; en second, les citoyens pouvaient y planter des arbres; en troisième, la ville fourn-

rait la machinerie nécessaire pour la plantation de ces arbres.

Subvention de \$25,000

Quant au coût de l'aménagement du "Parc des citoyens", le comité admet qu'il espère obtenir, par voie de négociations avec la ville, les subventions nécessaires pour rencontrer la somme prévue de \$25,000.

En ce qui concerne le terrain lui-même, exproprié pour fins de parc municipal, la ville attend le jugement de la Régie des services publics. Pour sa part, elle a offert \$40,000 pour ce terrain.

Au total, si les négociations aboutissent avec la Ville, il

pourra en coûter aux contribuables de Lafleche \$65,000 pour l'aménagement de ce "Parc des citoyens", et non \$25,000, cette dernière somme représentant uniquement la construction d'une barbotouse, la construction d'un chalet, et autres impédiments.

Mais le comité estime que les citoyens de Lafleche sont d'accord avec une telle dépense, (tar le budget de la Ville prévoit déjà de tels investissements au titre des loisirs), si celle-ci a pour but d'améliorer, justement, les loisirs dans Lafleche.

Sur un autre plan, le comité a nié avec vigueur tout désir de sa part de vouloir faire de la politique dans La-

fleche, ou encore de vouloir entrer dans le domaine électoral municipal.

A ce sujet, M. Kouwenberg a été catégorique. C'est ainsi qu'il fait remarquer que si le comité n'a pas été présent à la dernière assemblée, où s'est discuté l'achat du "Centre de jeunes", c'est justement parce que l'on en avait fait une question politique, et que son comité refusait de se mêler de ce sujet.

De même, selon lui, le comité n'est pas responsable de la pétition qui circule actuellement pour demander à la Commission municipale de Québec de s'opposer à un tel achat.

"Il est possible que certains de nos membres veulent faire de la politique municipale, mais lorsqu'ils en font, ce n'est pas avec notre appui", a déclaré M. Kouwenberg.

Craignez-vous de perdre VOTRE DENTIER?

Ne craignez plus de voir votre dentier se relâcher ou tomber au mauvais moment. Pour plus de confort et de sécurité, saupoudrez vos prothèses d'un peu de cette fameuse poudre adhésive pour dentiers PASTETH, qui maintient les dentiers fermement plus longtemps. Vous manœuvrez plus facilement. Etant alcaline, PASTETH n'agrite pas sous les appareils. Nul effet gonfleur, sinapoux ou pâleux. La santé exige un dentier bien ajusté. Voyez votre dentiste régulièrement, et procurez-vous votre PASTETH à tous les rayons de pharmacie.

Bruno Quesnel, O.D.
Optométriste
bureau chez
PEOPLES CREDIT JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine — 849-7071

Déneigement Taxe spéciale de trois cents du \$100 à Boucherville

par Teddy CHEVALOT
Les citoyens de Boucherville devront payer un léger supplément de taxes afin de permettre à leur conseil, de rencontrer les dépenses encourues par l'hiver surabondamment neigeux que nous venons de connaître.

Au 15 avril dernier, le déficit au titre du déneigement s'était élevé à \$24,646. Mais, lorsque toutes les factures seront comptabilisées, ce déficit grimpera alors à plus de \$25,000.

En conséquence, le conseil municipal a adopté hier le règlement no 717, qui prévoit une taxe spéciale de trois cents du \$100 d'évaluation.

Toutefois, ce n'est qu'avec leur compte de taxes de 1972 que les contribuables seront tenus de payer cette taxe additionnelle.

La raison en est qu'il en coûterait \$3,000 pour expédier des cette année, ce compte de taxes additionnelles, alors que la ville n'a besoin que de \$25,000 pour boucler son budget neige.

Communauté municipale

Par ailleurs, une divergence d'opinions s'est manifestée, hier soir, entre le conseiller Jean-Claude Cuerrier et le maire Clovis Langlois, au sujet de la future communauté municipale.

Le conseiller Cuerrier a

tenu à préciser que Boucherville n'avait pu, officiellement, donner son opinion sur la question, pour la bonne raison que son conseil municipal n'avait jamais été consulté sur le sujet.

Du même souffle, il dénonça la "manie" qu'avait Boucherville de toujours se tourner du côté ouest de ses limites, soit du côté de Longueuil et Saint-Lambert, quand venait le temps d'étudier un projet de regroupement.

M. Cuerrier se dit favorable à une communauté municipale, mais il se demande si l'intérêt bien compris de Boucherville ne consiste pas à étudier du côté est de ses limites, soit du côté de Varennes, Verchères, Sainte-Julie, etc., pour voir s'il ne serait pas plus profitable de former une communauté municipale avec ces villes.

Le conseiller a justifié cette suggestion en faisant remarquer qu'au plan scolaire, les ententes avaient eu lieu

avec ces villes, et non avec Longueuil.

De son côté, le maire Clovis Langlois s'est dit un ferme partisan d'une communauté municipale pour la rive sud.

Il a expliqué qu'il était normal que Boucherville se tourne du côté de Longueuil, puisque déjà la ville recevait son eau de cette dernière, et que son réseau d'aqueduc et d'égouts était uni à cette ville.

Le maire Clovis Langlois, d'autre part, précisé que les discussions qui se poursuivaient actuellement avec les maires de la rive sud, avaient pour but de définir le contenu d'une communauté municipale, avant que le projet de loi-cadre soit présenté à Québec, et non de la créer immédiatement.

Finalement, il a promis à son conseil que celui-ci sera consulté avant toute création de communauté municipale de la rive sud, dans laquelle Boucherville serait impliquée.

UNE BELLE PELOUSE EN QUATRE SEMAINES

MÉLANGE SPÉCIAL PAYSAGISTE

1 lb	\$1 15	5 lb	\$5 25
10 lb	\$9 75	25 lb	\$23 50

Un très bon mélange à croissance rapide et continue, produisant un gazon vert foncé et moelleux, sans tréfle et sans mil. C'est le préféré des paysagistes et amateurs de beau gazon à prix populaire. Utilisez-le pour faire de nouvelles pelouses ou pour en réparer d'anciennes. Il rend toute maison plus attrayante.

FEUILLET "Comment faire un beau gazon" GRATIS — sur demande

W.H. Perron & CIE LÉE
515, boul. LABELLE, CHOMEDEY (Laval)
Ouvert les joudis et vendredis soirs jusqu'à 8:45 p.m.
Le samedi jusqu'à 4:30 p.m.
1/2 mille passé le Pont de Cartierville

Montréal et banlieue
Tél.: 332-3610

L'intégration des pompiers dans l'île de Montréal est indispensable — Plante

Le président de la Fédération des pompiers professionnels du Québec, M. André Plante, a prôné une fois de plus, hier, l'intégration des pompiers dans l'île de Montréal.

M. Plante, qui est également président de l'Association des pompiers de Montréal, est revenu à la charge alors qu'ils prononçaient une allocution devant la Société des ingénieurs en protection incendie, du chapitre Montréal-Ottawa, réunis en congrès.

Les pompiers de l'île de Montréal, souligne le lieutenant Plante, réclament l'intégration pour plusieurs raisons, non pas pour eux-mêmes, mais pour mieux servir le public.

"Le projet que nous préconisons, dit-il, consiste en un réaménagement des forces actuelles du combat de l'incendie, en hommes et en équipages, en y ajoutant de 100 à 300 recrues au cours de prochaines années.

"Nous avons la certitude que tous les éléments d'une protection améliorée sont en place, à condition qu'on les dispose plus adéquatement sur le territoire à protéger et qu'on les organise d'une façon plus efficace."

Lors de son allocution, M. Plante a également déclaré que la Communauté urbaine de Montréal doit prévoir un "plan de catastrophe. "Avez-vous déjà pensé à ce qui surviendrait dans la région de Montréal en cas de catastrophe réellement grave?", a souligné le chef syndical.

"Les grandes agglomérations urbaines, à travers le monde, ont de tels plans prévoyant le rôle de la police, des pompiers, des hôpitaux, des transports publics, de la défense civile, etc., donnant à une personne l'autorité de commander et à d'autres une responsabilité bien définie. Un service de police unifié

aiderait grandement à la mise en place d'un tel plan."

Difficultés d'ajustement

"Nos pompiers, ajoute M. Plante, ne sommes pas sans prévoir que l'intégration totale nous apportera certaines difficultés d'ajustement, mais nous avons la conviction que l'objectif visé a trop de valeur pour les contribuables de toute l'île de Montréal pour qu'il soit conditionné à des considérations masquines.

M. Plante a terminé son allocution en invitant les ingénieurs en protection incendie à aider les pompiers à atteindre leur but.

un service de pompiers unifié aiderait grandement à la mise en place d'un tel plan."

Difficultés d'ajustement

"Nos pompiers, ajoute M. Plante, ne sommes pas sans prévoir que l'intégration totale nous apportera certaines difficultés d'ajustement, mais nous avons la conviction que l'objectif visé a trop de valeur pour les contribuables de toute l'île de Montréal pour qu'il soit conditionné à des considérations masquines.

M. Plante a terminé son allocution en invitant les ingénieurs en protection incendie à aider les pompiers à atteindre leur but.

un service de pompiers unifié aiderait grandement à la mise en place d'un tel plan."

Difficultés d'ajustement

"Nos pompiers, ajoute M. Plante, ne sommes pas sans prévoir que l'intégration totale nous apportera certaines difficultés d'ajustement, mais nous avons la conviction que l'objectif visé a trop de valeur pour les contribuables de toute l'île de Montréal pour qu'il soit conditionné à des considérations masquines.

M. Plante a terminé son allocution en invitant les ingénieurs en protection incendie à aider les pompiers à atteindre leur but.

LES TAPIS MÉTROPOLITAINS
continuent leur GRANDE
VENTE D'ENTREPÔT

Voici la vente d'entrepôt des Distributeurs de Tapis Métropolitain, et nous y allons à plein pouvoir.

En ce moment, nous devons vider notre entrepôt pour faire place à de grandes expéditions pour le printemps. Alors, si vous croyez qu'une vente est une vente, seulement qu'une vente; oubliez vos préjugés, seulement une fois. Venez chez les Distributeurs de Tapis Métropolitain et constatez par vous-même quelles réelles aubaines vous pourrez trouver pendant notre grande vente d'entrepôt.

Nos prix sont toujours bas. Nous achetons en grandes quantités, payons beaucoup moins cher et vous en profitez.

TAPIS IMPÉRIAL CANADIAN CELANESE
installation et sous tapis inclus

Tapis idéal pour votre salon, chambre, passage, ou boudoir. Résiste aux taches de toutes sortes. De plus, il est approuvé par la centrale d'hypothèque. Disponible dans un choix de 12 couleurs. Venez les voir sur rouleaux.

NOTRE PRIX \$795 v.o.
installation et sous-tapis inclus.

HARDING ACRIAN VELOURS Voici la vraie apparence velours... ce fini velours en acrilan de Monsanto est très facile d'entretien... il résiste à la saleté et aux taches et est aussi à l'épreuve des mites et non-allergène. Disponible en plusieurs couleurs populaires. 949 v.c.	MINI SHAG (twist nylon) Idéal pour toutes les pièces de votre maison. Très durable. Choix de 6 magnifiques couleurs. 595 v.c.	HERCULON Intachable 100% garanti. Dos caoutchouté. Usage Commercial et résidentiel polypropylène, durée exceptionnelle. Disponible dans un grand choix de nouvelles teintes 1971. Idéal pour salles de jeux et cuisines - sous-tapis inclus. 795 v.c.		
HARDING NYLON Un tapis de belle qualité et très durable 649 v.c.	100% DUPONT 501 COMPAREZ NOTRE PRIX 495 v.c. Voici un vrai tapis de longue durée, tissé très serré, à un prix économique.	100% NYLON DUPONT Achat spécial d'un tapis nylon de Dupont très durable. Choix de collors attrayants. 339 v.c.	TAPIS COMMERCIAL Résiste aux taches. Toutes sortes y compris unis, à motifs, etc. 14 couleurs et textures. 595 v.c.	VÉRITABLE OZITE CHOIX DE 6 COULEURS COMPAREZ NOTRE PRIX 235 v.c.

COMMENT S'Y RENDRE

BOUL. MÉTROPOLITAIN
RUE VEAU
RUE LACORDAIRE
RUE JEAN-TALON, EST
RUE BELANGER

LES DISTRIIBUTEURS DE TAPIS MÉTROPOLITAIN
5692 JEAN-TALON Est (coin Lacordaire)

COMPOSER 254-6003
SERVICE À DOMICILE GRATUIT

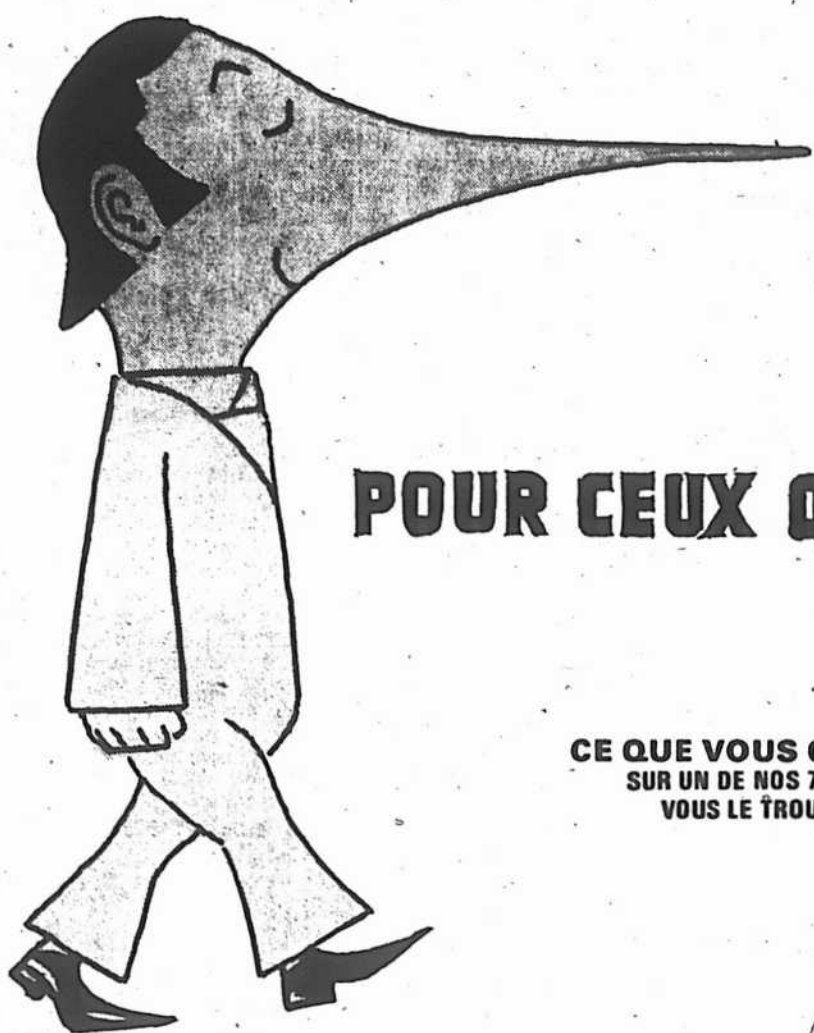
HEURES D'AFFAIRES:
Ouvert tous les jours jusqu'à 6 h p.m.
Joué et vendredi jusqu'à 9 h p.m.
Samedi jusqu'à 5 h p.m.

SERVICE A DOMICILE 254-6003

INSTALLATION GARANTIE À VIE
Ce qui veut dire tout simplement que nous irons chez vous pour quelque problème que ce soit, sans aucuns frais de votre part, aussi longtemps que votre tapis durera.

IMPORTANT: APORTEZ-NOUS LES MESURES de vos pièces. N'oubliez pas de nous apporter les mesures de vos pièces afin que nous puissions réserver la grandeur approximative.

• Termes faciles
• 36 mois pour payer
• Plan mise de côté pratique
• Chargex



POUR CEUX QUI ONT BON NEZ

CE QUE VOUS CHERCHEZ EST LA
SUR UN DE NOS 7 ÉTAGES DE MEUBLES
VOUS LE TROUVEREZ SÛREMENT.



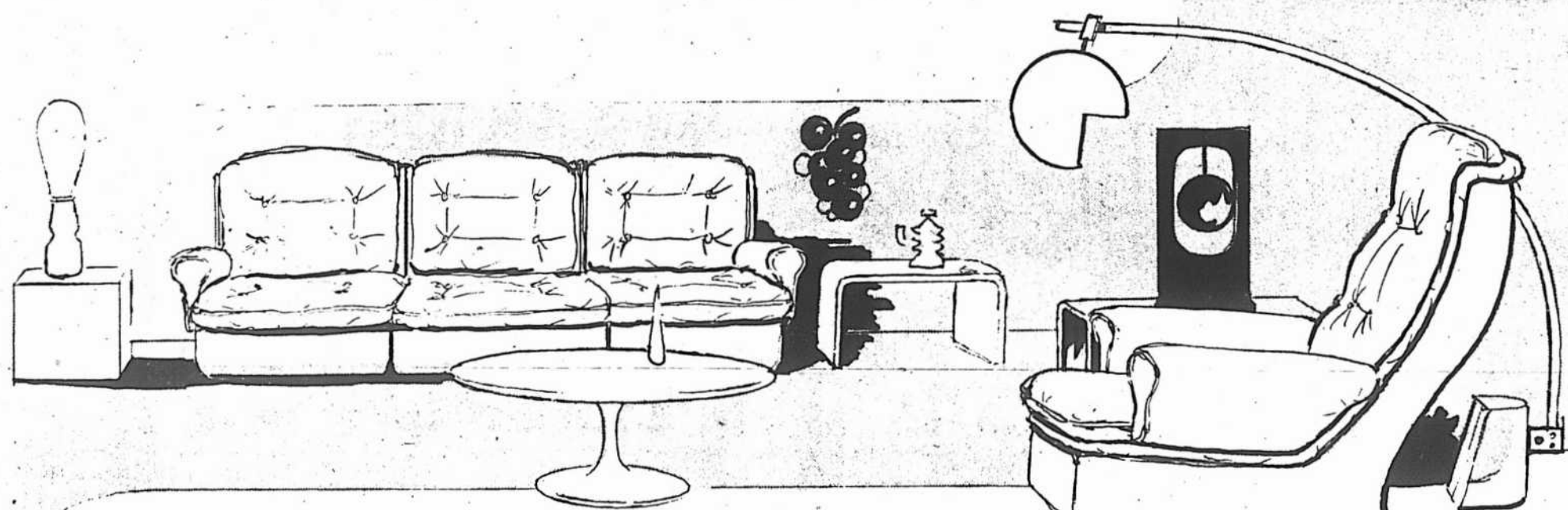
**"Bean Bag"
et
"Wet Look"**

Si jeune et si versatile, les morceaux de cet ensemble peuvent se juxtaposer à votre bonne fantaisie. Les coussins, très mous, type "Bean bag", tout comme des sacs de son, épousent la forme de votre corps et ne bougent plus. Vous êtes assis près de terre, presque étendus et sans contrainte. Coussins "Wet look" rouge et base laquée blanc. Chaque section a 24" de largeur par 24" de profondeur.

4 mcx - 69, l'unité
Table carrée 24" x 24" de même fini.

32.
Vous pouvez aussi vous procurer un lit de même description pour largeur 3'3"

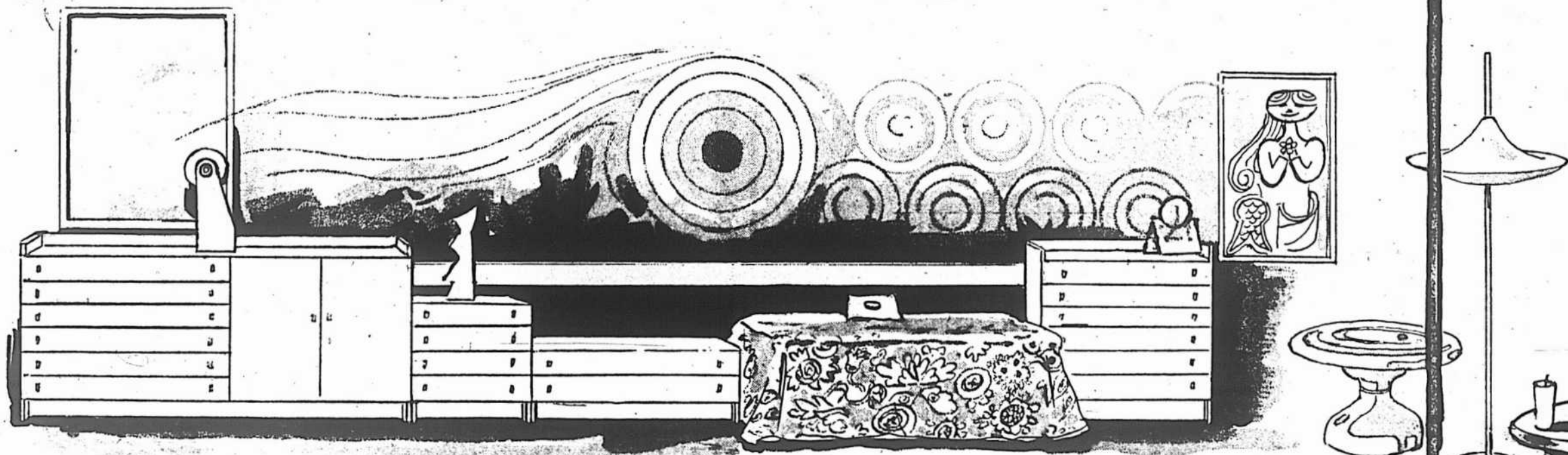
152.



Sofa sectionné capitonné au siège et au dossier, de cuir blanc très souple et doux comme le cuir à gant au toucher. Base de plastique blanc. Chaque section a 28" de largeur. Spécial 1099

Fautuil de même description.

419.



D'une ligne horizontale pure et sobre, cet ensemble versatile de meubles pour une chambre fait tout à fait jeune et d'avant-garde. Fini laqué de couleurs telles que: Blanc, orange, violet, bleu, or, rouge, ou vert avocado.

Bureau 64" 199.
Miroir 29" x 41" 39.
Bureau simple 3 tir., 30" 135.
Table de chevet 2 tir., 39" 65.

Table de chevet 1 tir., 22" 59.
Servant d'arrière plan pour le lit, un chevron horizontal d'une longueur de 96" 32. ch.

Réglé, le problème de la censure?

par Luc PERREAULT

Face à la crise qui vient de secouer l'industrie québécoise du cinéma, la question qui semble se poser de plus en plus chez ceux qui oeuvrent dans ce milieu, en particulier les cinéastes, c'est beaucoup moins de savoir quel sort attend le Bureau de surveillance du cinéma (dont l'autorité a été fortement ébranlée par les attaques dont il a été récemment l'objet) que de connaître les intentions réelles du gouvernement sur cette loi-cadre du cinéma dont on a annoncé l'adoption à l'automne.

Si on accepte le raisonnement que les cinéastes ont suivi lors d'une assemblée spontanée de leur association (l'APCQ), la semaine dernière, on en arrive à la conclusion que le débat actuel sur la censure n'est tout au plus qu'un prétexte dont il faut sans tarder tirer parti afin de forcer le gouvernement à adopter cette législation organique qu'il promet depuis presque dix ans et qui aurait pour but de mettre de l'ordre dans le domaine du cinéma, tant au niveau de la production qu'au niveau de la distribution et de l'exploitation. Comme le disait le cinéaste Claude Jutra: "On a mis le pied dans la porte. Il nous faut maintenant aller jusqu'au bout!"

Il faudrait préciser que cette attitude, si elle semble unanimement acceptée par les cinéastes québécois, est loin d'être endossée en bloc par les autres associations qui font partie de la Fédération québécoise de l'industrie du cinéma. On comprend facilement que les distributeurs et les exploitants de films (dont une partie représente les intérêts américains) soient plus pressés de voir rétablir l'autorité du BSCQ et par le fait même le principe de la libre circulation des films que de voir adopter une législation dont le principal effet, si elle correspondait aux vœux des cinéastes, serait de réglementer l'industrie du cinéma au Québec en faisant passer les intérêts des cinéastes québécois avant ceux des "majors" américains.

Tout en étant conscient du

fait que distributeurs et exploitants, en défendant le principe de la libre circulation des films, cherchent à préserver leur gagne-pain, il reste cependant un point dans leur attitude qui semble échapper aux cinéastes. Il s'agit d'un principe qui est à la base de la loi actuelle qui régit le BSCQ, celui d'un cinéma libre.

Toute l'économie de la loi actuelle repose sur ce principe. Depuis 1967, un film est accepté ou rejeté en bloc par le Bureau de surveillance alors qu'auparavant il était soumis à l'arbitraire des censeurs, lesquels fonctionnaient à l'intérieur d'un schéma paternaliste et élitiste qui niait complètement, en pratique, le droit de l'individu à voir les films de son choix. C'est pourquoi, tant et aussi longtemps que la menace à un retour à l'anarchie d'antan planera sur le BSCQ, on ne pourra pas espérer une solution satisfaisante aux problèmes de production, de distribution et d'exploitation du cinéma québécois.

Comment en effet espérer résoudre, dans le corps d'une loi-cadre, les problèmes de production, de distribution et d'exploitation du cinéma québécois si, dans l'application de l'actuelle loi du cinéma, on sacrifie le principe de la libre circulation des films à des impératifs rétrogrades? Il semble donc d'une importance primordiale de préserver tout d'abord l'acquis de la loi actuelle si l'on veut sauver l'esprit de la future loi-cadre.

Ceci dit, il faudrait savoir si le BSCQ vit encore sous la menace de la campagne que déclenchait dernièrement le curé de la paroisse Saint-Roch de Québec. Si l'on se base sur quelques interventions dans les journaux, il est possible d'en arriver à la conclusion que tout n'a pas encore été réglé.

C'est ainsi que, dans une interview qu'il accordait au Devoir, samedi dernier, le ministre des Affaires culturelles, le Dr François Cloutier, n'a rien fait pour dissiper les doutes qu'on peut encore avoir sur l'autorité du BSCQ. Le ministre a pratiquement cautionné les pires menaces de son collègue à la Justice, Me Jérôme Choquette, en prétendant qu'il ne serait pas mauvais qu'un

film, après avoir reçu l'approbation du BSCQ, puisse être poursuivi en vertu du code criminel par n'importe quel individu ou groupe de pression (sans exclure la possibilité que le ministère de la Justice prenne lui-même des poursuites).

"On comprendra bien qu'il ne s'agit pas ici de pudibonderie, affirmait M. Cloutier, mais de respecter la liberté de l'individu."

Sans être plus catholique que le pape, le ministre aurait sans doute eu intérêt à relier une déclaration de l'évêque de Chicoutimi, Mgr Marius Paré, faite à ses diocésains:

"Dans le contexte actuel où l'on a enlevé toute censure, où l'on ne veut plus entendre parler de commandements, de restrictions, de directives, la solution est très simple. Vous voulez arrêter la présentation des films immoraux et pourris? Demandez-vous ce que recherchent les producteurs de ces films et ceux qui les offrent aux consommateurs que nous sommes. De l'argent. Vous voulez qu'on arrête de les présenter dans nos cinémas? N'allez pas les voir..."

Dans les circonstances, parler du respect de la liberté de l'individu, c'est avant tout lui reconnaître sa faculté de choisir. C'est ce qu'ont compris des citoyens de Jonquière qui protestaient devant un cinéma de cette ville contre la présentation de "Pile ou face". A un journaliste du "Soleil" de Québec qui lui demandait si elle réclamait le rétablissement de la censure, une des participantes aurait répondu:

— Absolument pas! On ne veut que faire l'éducation des gens!

Si l'on se fie aux réactions du grand public en général, il semble de plus en plus évident que la majorité des gens ne souhaite pas un retour à l'ancienne censure. On peut même croire que le débat actuel aura eu au moins un effet positif sur la population: celui de lui faire prendre conscience de l'importance de cette loi qui lui permet depuis quatre ans de voir les films de son choix.

En fin de semaine dernière, des spectateurs sont sortis du cinéma Van Horne en pleine projection et ont réclamé le remboursement

de leur billet. La raison! Le film qu'on y présentait, "White Whore and the Bit Players", leur paraissait trop moche. Depuis, le film aurait été retiré de l'affiche.

On peut se demander, devant le succès relatif auprès du gouvernement de la campagne organisée par Mgr Lavoie si l'Etat n'est pas en train d'établir un double système de contrôle cinématographique, le BSCQ qui classerait les films et le ministère de la Justice qui poserait des gâchettes de censure en saisissant ces films.

Si tel était le cas, ce serait ouvrir la voie à une dangereuse remise en question. D'autant plus que toute l'argumentation sur laquelle reposerait cette double censure relèverait d'une technicité juridique que le Québec, de toutes les provinces, serait seule à invoquer. Il faut lire pour s'en convaincre l'interview de Me Claude-Armand Sheppard dans le premier numéro de "Cinéma / Québec", une revue consacrée aux problèmes du cinéma québécois.

"A mon avis, déclare Me Sheppard, la solution la plus sage pour éviter ce quiproquo... et pour faire respecter l'autonomie du Bureau serait d'empêcher que, lorsqu'une instance provinciale a donné son visa, une autre instance provinciale puisse intervenir. Car une situation aussi abracadabrante, même si techniquement elle peut être parfaitement juridique, est socialement intolérable."

En conséquence, on comprendra qu'il est temps qu'on mette une fois pour toutes de l'ordre dans ce domaine. Dans cette optique, il ne fait pas de doute que la rencontre d'aujourd'hui entre le premier ministre et les représentants de l'industrie québécoise de l'industrie du cinéma est d'une importance capitale. La décision que M. Bourassa doit prendre n'offre pas tellement d'échappatoire. S'il maintenait les prétentions du ministre de la Justice (ou s'il ne faisait que reporter ce problème à un quelconque comité d'étude), cela signifierait un retour voilé à la censure d'autrefois. S'il confirmait la politique de l'actuel BSCQ, on pourrait espérer que le débat actuel est enfin clos. On serait alors assuré que la prochaine loi-cadre du cinéma repose sur des bases solides.

LE PLUS GRAND

Bélangérama

DE TOUTE NOTRE HISTOIRE

AUX 3 MAGASINS

Bélangérama

DES PRIX DERISOIRES!

Tout pour votre foyer

APPAREILS ELECTRIQUES

MEUBLES, TELEVISEURS

ETC. ETC.

C'EST LA FIN DE NOTRE BÉLANGERAMA

HÂTEZ-VOUS D'EN PROFITER...

IL NE VOUS RESTE QUE 3 JOURS!

\$139



CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE

BÉLANGER

• Revêtements intérieurs du four toujours propres optionnels • 2 grands éléments avant de surface de température égale • Rôtisserie et roulettes optionnelles. En blanc, or, blé, vert avocat.

\$219



MOBILIER DE CUISINE — 5 morceaux, table 36" x 48" x 60", dessus en arborite. 4 chaises recouvertes de vinyle fleuri couleurs au choix. Léger supplément pour berçonné.

\$139



CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE 30"

BÉLANGER

Modèle de luxe. Minuterie automatique. Thermostat pour le grill. Commutateurs à réglage infini.

\$199

Léger supp. pour avocado et bleu mur.



MOBILIER DE SALON Chesterfield 4 sièges avec coussins caoutchouc mousse dossier capitonné et fauteuil pour appareiller avec bras noyer, couleur olive.

PRIX BÉLANGERAMA

\$199



CUISINIÈRE À GAZ

BÉLANGER 21"

BÉLANGER

UNE RÉELLE VALEUR SANS COMPÉTITION POSSIBLE

\$149



MOBILIER DE CHAMBRE STYLE ESPAGNOL Bureau triple 9 tiroirs avec miroir encadré de style espagnol. Spacieuse commode 5 tiroirs et lit double avec poteaux fini noyer.

PRIX BÉLANGERAMA

\$239



RÉFRIGÉRATEUR SANS GIVRE

BÉLANGER

Contrôle central de température. Tablettes dans le congélateur. Congélateur sans givre (128 lb). Casier 24 oufs. Conditionneur de beurre. Tablette chromo ajustable. Plat à viande en porcelaine. 2 légumes en émail porcelaine. Léger supp. pour avocado et bleu mur.

\$299



CUISINIÈRE À GAZ BÉLANGER 21"

BÉLANGER

UNE RÉELLE VALEUR SANS COMPÉTITION POSSIBLE

\$149



RÉFRIGÉRATEUR BÉLANGER À DÉGIVRAGE MANUEL

BÉLANGER

1 porte. Capacité totale 11,3 pi. cu. Congélateur. Capacité 49 lb. Plateau refroidisseur pour la viande. Capacité 19,5 lb.

\$169



RÉFRIGÉRATEUR BÉLANGER À DÉGIVRAGE MANUEL

BÉLANGER

1 porte. Capacité totale 11,3 pi. cu. Congélateur. Capacité 49 lb. Plateau refroidisseur pour la viande. Capacité 19,5 lb.

\$169

AUX 3 MAGASINS:

Profitez de notre plan MISE DE CÔTÉ à ces bas prix actuels

1950 est. rue ONTARIO

526-3301

3275 rue MASSON

729-1879

5201 rue WELLINGTON

766-3565

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES

Vous avez raison!

BOIRE C'EST CROIRE

Constataz vous-même que c'est ALLAN que vous aimez le mieux. Nous vous offrons une demi-bouteille GRATUITEMENT.

Avec ce coupon vous obtenez une demi-bouteille du format familial ALLAN gratuitement.

ÉPARGNEZ **10¢**

Découpez ce coupon et présentez-le à votre marchand. Il vous remettra une demi-bouteille d'ALLAN GRATUITEMENT*, vous ne payez que 10¢ pour l'autre moitié.

Nom de l'épicier (étampe)

Vous pouvez obtenir une demi-bouteille d'ALLAN avec ce coupon seulement.

M. l'Épicier: ALLAN remplacera toutes les demi-bouteilles remises en échange de ces coupons (une caisse pour chaque 12 coupons).

*Contenu seulement.

ÉPARGNEZ **10¢**

CETTE OFFRE EST VALABLE JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 1971

30 oz

ÉPARGNEZ **10¢**





COMPAREZ VOUS AUSSI!

En choisissant lui-même des articles de valeur comparable chez un concurrent (15 avril 1971), M. Michael S. Divine a prouvé qu'il avait réduit le coût de son marché de **10.3%** chez Steinberg.



M. Michael S. Divine
12769, rue Camirand
Pierrefonds.



ON PEUT COMPTER DESSUS!

prix de Steinberg
\$53.64

prix du concurrent
\$59.80

ÉCONOMIE
\$6.16

POURQUOI PAS VOUS AUSSI?

achats bonis	
COCA-COLA BOUT. RETOURNABLES 6 BOUT. 6 OZ	49¢
GÂTEAU PILLSBURY POMMES ET CAFÉ PQT 13 1/2 OZ	59¢
TARTES À LA CRÈME FARMHOUSE, CONGELÉES ASSORTIES PQT 12 OZ	33¢
POIS IDEAL NON-CLASSÉS CANADA DE FANTAISIE BTE 10 OZ	15¢
ANANAS TRANCHÉS KON TIKI DE FANTAISIE BTE 28 OZ	33¢
MARGARINE VILLAGE DANS PAPIER ALUMINIUM PQT 1 LB	33¢
COLLATIONS ASSORTIES GENERAL MILLS PQT 5 OZ	39¢
CRISTAUX SWING À SAUVEUR DE RAISINS PQT 3 1/2 OZ	10¢
DÉTERSIF LIQUIDE IVORY BOUT. 32 OZ	99¢

bas tous les jours	
MACÉDOINE DE LÉGUMES LIBBY'S BTE 14 OZ	23¢
PÊCHES CLING STEINBERG, EN TRANCHES OU MOITIÉS, DE FANTAISIE BTE 28 OZ	41¢
BOISSONS AUX FRUITS STEINBERG, ORANGE, RAISINS BTE 48 OZ	29¢
SAUMON SOCKEYE CLOVER LEAF BTE 7 1/2 OZ	61¢
SAUMON KETA RED ROSE BTE 15 1/2 OZ	84¢
SARDINES BRUNSWICK BTE 3 1/4 OZ	11¢
CREVETTES CLOVER LEAF BTE 5 OZ	66¢
THON CLOVER LEAF BTE 7 OZ	56¢
PETITES PALOURDES BAYVIEW BTE 10 OZ	37¢

bas tous les jours	
SHAMPOING LADY PATRICIA BOUT. 20 OZ	67¢
COLORANT À CHEVEUX NICE'N EASY CLAIROL L'ENS.	\$1.47
ALIMENTS ASSORTIS PAMPER POUR CHATS BTE 6 OZ	18¢
MORCEAUX DE BOEUF ALPO BTE 14 1/2 OZ	29¢
FÈVES HEINZ DANS SAUCE TOMATE BTE 14 OZ	17¢
MÉLANGE ROBIN HOOD POUR CROÛTE À TARTE FEUILLETÉE PQT 21 OZ	44¢
MÉLANGE À GÂTEAU AU GINGEMBRE ROBIN HOOD PQT 13 OZ	39¢
POMMES DE TERRE FRITES FROZO CONGELÉES SAC 2 LB	29¢
LIMONADE STEINBERG BLANCHE OU ROSE BTE 6 1/2 OZ	11¢

bas tous les jours	
SEVEN-UP FROID ET RAFFRAÎCHISSANT 6 BOUT. 7 OZ	58¢
PAPIER DE TOILETTE ELEGANT COULEURS ASS. PQT DE 8	99¢
CHOCOLAT LOWNEY AVEC CERISES AU MARASQUIN BTE 14 OZ	99¢
NETTOYEUR FANTASTIK EN AÉROSOL BTE 24 OZ	85¢
NETTOYEUR LIQUIDE JANITOR CRUCHE 32 OZ	95¢
BOULES À MITES MOTHAL (EN FLOCONS SAC 1 LB)	59¢
PÂTE DENTIFRICE PEPSODENT TUBE FAM.	91¢
DIACHYLONS ASSORTIS JOHNSON PQT DE 100	77¢
BOUTEILLES EN PLASTIQUE HYGIENIQUES PLAYTEX LE PQT	97¢

produits populaires	
POIS IDEAL NO 4 CANADA DE CHOIX BTE 19 OZ	21¢
MAÏS EN CRÈME IDEAL CANADA DE CHOIX BTE 19 OZ	19¢
GARNITURE À TARTE E. D. SMITH, POMMES, FRAISES RHUBARBE BTE 19 OZ	46¢
BLÉ EN FILAMENTS NABISCO PQT 15 OZ	43¢
SHREDDIES DE NABISCO PQT 24 OZ	60¢
MÉLANGES À GÂTEAUX MONARCH ASSORTIS PQT 10 OZ	22¢
DÉSODORISANT SECRET, EXTRA SEC BTE 6 OZ (BTE 9 OZ \$1.49)	\$1.17
PATATES CHIPS HOSTESS ORD. PQT 11 OZ (SALEES ET VINAIGRÉES - PQT 8 OZ 59¢)	69¢
RINCE-BOUCHE SCOPE BOUT. 12 OZ	99¢

BASTOUS LES JOURS

JUS DE POMMES
VITAMINÉ CANADA DE CHOIX ORCHARD KING
BTE 48 OZ **31¢**

ACHAT BONI

DÉTERSIF TIDE XK
BTE ÉCON. **\$1.77**

BASTOUS LES JOURS

CAFÉ INSTANTANÉ
STEINBERG
POT 10 OZ **\$1.29**

BASTOUS LES JOURS

BRIQUETTES
DE CHARBON DE BOIS STEINBERG
SAC 10 LB **77¢**

Bonne fête aux mamans!

ON PEUT COMPTER SUR NOS VIANDES



RÔTI DE PALETTE COUPE ORDINAIRE, MARQUE ROUGE	69¢ LA LB
POULETS 2 à 3 lb CONGELÉS, EMPAQUETÉS SOUS VIDE CANADA CATÉGORIE "A"	29¢ LA LB
JAMBON FUMÉ ENTIÈREMENT CUIT, PRÊT-À-MANGER SWIFT PREMIUM OU LEGRADE	59¢ UN BOUT OU L'AUTRE
JAMBON TRANCHÉ, ENTIÈREMENT CUIT LA LB 70¢	
LONGES DE PORC MAIGRES, FRAÎCHES ENVIRON 3 LB	49¢ LA LB 59¢ LA LB

BIFTECK DE RONDE MARQUE ROUGE DÉOSSÉ, TRANCHE ENTIÈRE	LA LB \$1.19
RÔTI DE GROUPE MARQUE ROUGE COUPE SILVERSIDE	LA LB \$1.19
BOEUF HACHÉ FRAIS	LA LB 59¢
JEUNES DINDONS CANADA CATÉGORIE A 5 À 9 LB CONGELÉS	LA LB 39¢
CÔTELETTES D'AGNEAU DANS LES CÔTES DE NOUVELLE-ZÉLANDE	LA LB 69¢
FOIE DE PORC TRANCHÉ, DÉLICIEUX	LA LB 32¢
PATTES DE PORC CHARNUES	LA LB 28¢
BACON TRANCHÉ SANS COUENNE STEINBERG PQT 1 LB	57¢
SAUCISSES FUMÉES SANS PEAU STEINBERG PQT 1 LB	55¢
PÂTES AU POULET FRAIS STEINBERG PQT 12 OZ	35¢
ROULÉ FUMÉ COTTAGE, LEGRADE	LA LB 69¢
JAMBON CUIT TRANCHE LA BELLE FERMIERE PQT 6 OZ	59¢
TRANCHES DE SAUMON COHOE, DE CHOIX	LA LB \$1.59
FILETS DE SOLE BRUNSWICK OU OCEAN MAID PQT 1 LB	69¢

pâtisseries	
TARTES AUX CERISES STEINBERG 10" DE RABAIS 24 OZ 8" CH.	49¢
BEIGNES STEINBERG GLACES AU MIEL 4" DE RABAIS ACHAT BONI PQT DE 12	45¢
ROULÉ AU CITRON OU CHOCOLAT STEINBERG 10 OZ	29¢
BRIOCHE SUCRÉE AUX FRUITS, STEINBERG GLAÇAGE À L'ÉRABLE PQT DE 12	39¢
GÂTEAU BLANC NOUVELLE-ORLÉANS GLAÇAGE AU CHOCOLAT 15 OZ	39¢
GÂTEAU AUX DATTES STEINBERG 14 OZ	33¢
PAIN AUX FRUITS TRANCHE, STEINBERG 12 OZ	25¢
TARTE-BRIOCHE DANOISE AU CARAMEL STEINBERG 14 OZ	49¢
AU COMPTOIR PETITE FLEURI GÂTEAU ÉTAGÉ POUR LA FÊTE DES MÈRES CH.	\$1.19
DICTIONNAIRE GÉNÉRAL VOL. NO 15	99¢
AMPOULES ÉLECTRIQUES STEINBERG 25, 40, 60, 100W PQT DE 2	38¢
VERRES ASSORTIS SUR PIED PQT DE 4	\$1.24

fruits et légumes	
BANANES DORÉES ET MÛRES VARIÉTÉ PREMIUM	
PETITES ET GROSSES	LA LB 12¢
POMMES DE TERRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK CANADA NO 1	SAC 10 LB 39¢
POMMES CORTLAND DU QUÉBEC MODIFIÉES SAC POLY 5 LB	59¢
CÉLÉRI PASCAL DE FLORIDE, GROSSEUR 24 CANADA NO 1 LE PIED	36¢
ÉCHALOTES DE CALIFORNIE ET RADIS DE FLORIDE SAC POLY 6 OZ	10¢
CONCOMBRES SÉLECT. SUPER DE FLORIDE CHACUN	17¢
PIMENTS VERTS DE FLORIDE GROSSEUR MOYENNE LA LB	48¢
CAROTTES EN PAQUETS DE CALIFORNIE CHACUN	23¢

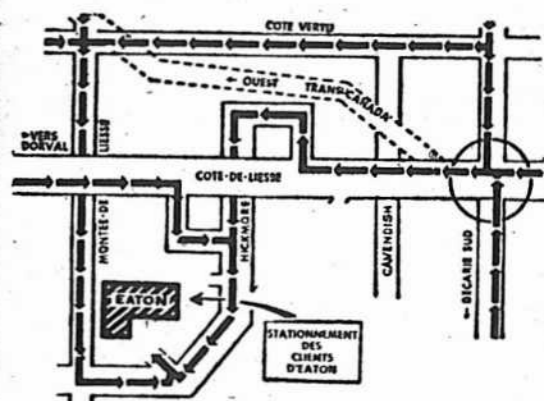
soldes au MAGASIN-ENTREPÔT EATON

Marchandises-échantillons. Aussi à solder "tels quels" jusqu'à épuisement des stocks, des excédents de séries discontinuées et d'aubaines. Nous n'acceptons que les commandes passées au magasin seulement.

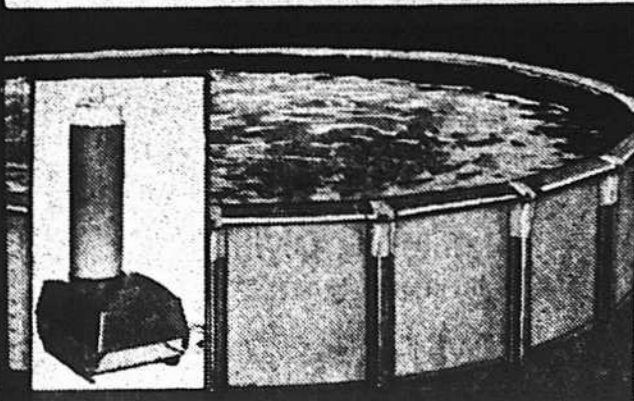
PAS DE LIVRAISON: Vous emportez votre choix et économisez doublement (arrangements spéciaux pour la livraison locale des articles volumineux, moyennant un léger supplément). Magasinez sans inquiétude, grâce à votre compte EATON.

Tournez à droite sur Côte-de-Liesse et engagez-vous au sud de Hickmore.

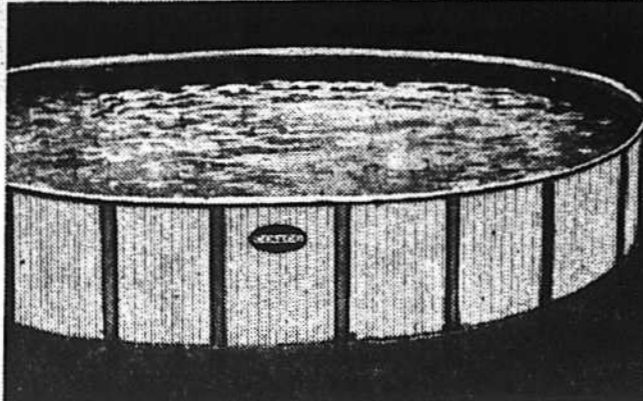
Stationnement gratuit pour des centaines de voitures.



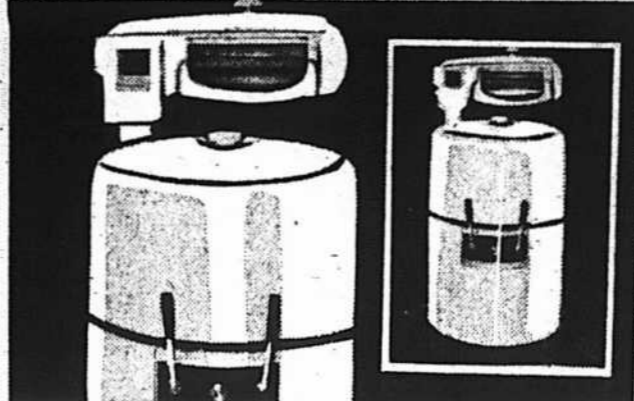
LE MAGASIN-ENTREPÔT EST OUVERT LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 9 H 30 À 18 H. JEUDI ET VENDREDI DE 9 H 30 À 21 H ET SAMEDI DE 9 H À 17 H



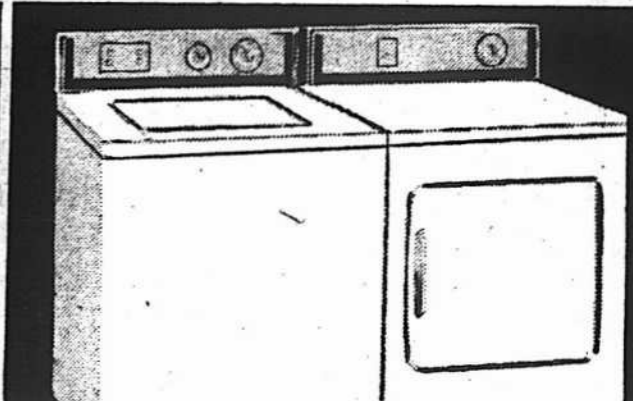
30 seulement! Piscines "Coleco" avec filtre
Spécial **99.95** 8.00 par mois
Dimensions: 12' x 36". Le meilleur moyen de vous rafraîchir cet été! Piscine familiale ronde munie d'un filtre à cartouche. Loquet à joint pour solidité.



Piscines "Seaside" 18' x 42"
Spécial **319.95** 18.00 par mois
Ensemble complet de piscine ronde, inclut: échelle AL4, filtre à cartouche F-225 de 1/4 c.v., écumoire placée au-dessus de la paroi, bain de pieds. Vous n'avez qu'à remplir d'eau et vous voilà prêts!



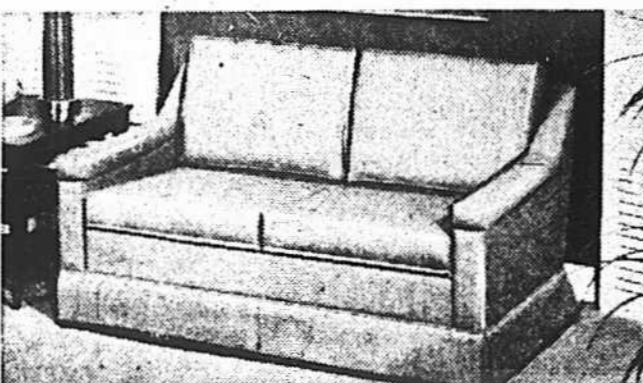
Machine à laver-essoreuse Viking Eaton
Spécial **129.95** 9.00 par mois
• Modèle rond d'une capacité de 11 livres de linge sec • Cuve de porcelaine émaillée • Pompe • Clochette tenant le temps • Agitateur "Spiralator" • 24 mois de garantie sur les pièces et la main-d'œuvre • 10 ans de garantie sur la transmission (main-d'œuvre en sus) • Modèle R12 • Requiert prise de courant à 3 ouvertures.



Machine à laver à 2 vitesses Viking Eaton
Peut laver 18 livres de linge. Cycles: délicat, ordinaire, "pressage permanent" ou trempage et à l'eau froide. 28" x 27 1/4" x 41 1/4". H. Modèle W70FX2NS. Blanc. Nécessite prise de courant à 3 ouvertures. Installation dans un rayon maximal de 50 milles de Montréal.
Séchoir de linge Viking Eaton assorti
Haute ou basse température. Système de séchage "Flo-thru" à air refroidi. 28" x 27 1/4" x 41 1/4". H. Modèle D70FX. Blanc seulement. 220 volts requis. Frais d'installation non compris.
Spécial **249.95** 14.00 par mois
Spécial **159.95** 10.00 par mois



Ensemble de chambre 3 pièces
Spécial **159.95** 10.00 par mois
• Au fini noyer élégant • Comprend: commode triple de 56" x 80" et 48" x 78", tête de lit de 54" ou 60". Aussi offert: tables de nuit assorties. Spécial 29.95 ch.



Causeuse à dossier-oreiller
Spécial **129.99** 9.00 par mois
• 59" de longueur • Fabrication "Singer" • Coussins reversibles et rembourrés de mousse, recouverts de "Fortrel" • Diversité de recouvrements unis, "Jacquard" ou à motif de fleurs.



À bas prix! Moquettes imparfaites

Ces moquettes de fabricants connus ont de légères imperfections n'affectant pas leur apparence ou durabilité.
1. Peluche "d'Aerilan" d'entretien aisé, conservera son élégance. 12' de largeur. Couleurs: vert saule, émeraude, vert avocat. **5.49** ver. car.
2. Peluche de laine qui décorera luxueusement vos pièces. Pile profonde et dense. 12' de largeur. Couleurs: vert avocat, mousse de cyprès, céladon, bleu Drossida. **7.95** ver. car.
3. Moquette "d'Aerilan" superbe, à pile torsadée, de longue durée et anti-taches. 12' de largeur. Couleurs: mandarine, citron, vert chiné. **8.95** ver. car.

Peinture Haddon Hall Eaton GALLONS: prix courant 7.95 à 11.50	3.97 à 5.75 le gallon
PINTES: prix courant 2.75 à 3.50	1.37 à 1.75 la pinte
Variété de finis en couleurs seulement. Il n'existe pas de blancs.	
Variété de sacs de transport Plus d'un genre, dont conceptions originales et échantillons.	3.00 à 30.00
Tablettes en bois "Abitibi" Prix courant 3.80 à 6.75 En teak et noyer.	ch. 1.90 à 3.37
1/2% de rabais! portes pliantes Prix courant 23.50 à 32.50	
Dimensions variées: 30" x 80" et 48" x 78".	ch. 11.75 à 16.25
Canapé-lit "Simmons" Modèle ordinaire muni d'un matelas "Slumber King", à recouvrements précis.	189.95
Lit continental "La Grande" Lit continental: matelas, sommier-tapissier et pieds, 312 ressorts en spirale dans le 54". Dimensions: 39" et 54" seulement.	89.77
Lit continental "Simmons" 39" Forme d'un matelas, sommier-tapissier et pieds.	64.77
Lit continental 30" Forme d'un matelas, sommier-tapissier et pieds.	39.95
Lit de 840 ressorts en spirale	99.99
Lit continental de 54" seulement. Confort pour des années- Canapé chambre-salon par "Kroehler" Canapé-lit confortable et moderne, d'apparence luxueuse, en recouvrements précis.	169.95
Canapé et fauteuil "Colonial" Au choix: tweed blanc/noir; tweed bleu/soie; tweed bleu/vert. Caractéristiques comme ci-dessous.	319.95
Canapé et fauteuil "Colonial" Combinaisons de citrouille, ton or ou écume de mer. Dossier à coussins semi-attachés, coussins de siège reversibles, volants, bois apparent au fini érable.	269.95
Têtes de lit Têtes de 39", 54" et 80", de style Provincial Français, Contemporain ou Espagnol.	ch. 5.00
10 seulement! Commodes doubles Modèles variés. Quelques-uns légèrement égratignés ou salies.	ch. 49.00
15 seulement! Buffets De teintes scandinaves. Quelques-uns légèrement égratignés ou salies.	ch. 39.00
8 seulement! Chiffonniers 5 tiroirs Quelques-uns légèrement égratignés ou salies.	ch. 39.00
Fauteuil de repos. Prix courant 115.00 Recouvrement de vinyle en 3 couleurs.	79.99
Table à café en rotin Environ 24" de diamètre.	4.99
Tables à café et de bout Prix courant 69.94 et 53.94 Offre spéciale! En bois de tek Fauteuils pivotants "Hyston" Recouvrements de tweed et nylon.	ch. 29.99 44.99
4 seulement! Ensembles modernes En vinyle noir ou châtaigne seulement.	l'ens. 239.99
6 seulement! Fauteuil à dossier bas Prix courant 119.95 Style moderne en rouge, vert ou jaune.	ch. 44.99
Tapis d'acrylique. Prix courant 189.95 Carpettes pelucheuses à motif sculpté. Couleurs: vert avocat, bleu roi. Dimensions: 9' x 15'.	125.00
Tapis pelucheux de laine/nylon. Prix courant 189.50 Motif attrayant. Environ 9' x 15'.	125.00
Tapis ovales et tressés Reversibles, avec surface externe en nylon de longue durée. Teintes chaudes qui s'assortissent à tout décor.	

24 seulement! 22" x 32"	Prix courant 3.95	Spécial 2.75
23 seulement! 44" x 66"	17.95	12.50
29 seulement! 66" x 102"	39.95	27.95
16 seulement! 102" x 135"	79.95	55.95
Tapis pelucheux de nylon/laine. Prix courant 134.95 Plusieurs représentations dont: bustes de la Madone, images d'enfant et sa mère, portraits d'enfant, soldats, scènes de rue de Paris. Dimensions de 14" x 16" à 25" x 32" (approximatives).		93.95
Tapis tressés à pile pelucheuse profonde. Modèle ovale. Diversité de couleurs. Dimensions: 102" x 138".		19.95
Ensemble de salle de bains. Prix courant 29.95 En coton résistant. Comprend tapis, couvre-siège, et dépliant explicatif. Dimensions 5' x 6'.		19.95
Tapis pour chambre ou salle de bains Diversité de fibres et textures.	Prix courant	Spécial
24" x 36"	7.50	4.80
30" x 54"	16.95	10.84
Coupons de moquettes Diversité de coupons de moquettes présentes en petits tapis dont vous choisissez la texture et la couleur.		3.99
24" x 36"	2.49	27" x 54" 3.99
Lampes		
1245 Lampe de plancher	25.00	14 Lampe-potence 16.64
1095 Lampe de table	5.95	14 Lampe-potence 9.94
1298 Lampe de table	7.95	1114 Lampe-tige 16.64
1370 Lampe de table	7.95	8909 Lampe-potence 12.94
1025 Lampe de table	5.95	8616 Lampe de table, orange 19.94
189 Lampe de table	30.00	8618 Lampe de table, jaune 19.94
6000 Lampe enfantine	10.95	8619 Lampe de table, verto 19.94
798 Lampe de plancher	16.64	8620 Lampe de table, blanche 19.94
717 Lampe de plancher	19.94	
1702 Lampe-tige	16.64	
6814 Lampe-tige	16.64	
Reproductions encadrées. Prix courant 16.95 à 30.00 Plusieurs représentations dont: bustes de la Madone, images d'enfant et sa mère, portraits d'enfant, soldats, scènes de rue de Paris. Dimensions de 14" x 16" à 25" x 32" (approximatives).		ch. 10.94 à 19.94
Réfrigérateur 2 portes "Danby-Ignis" 8.1 pi. cu. Isolation par paroi mince, extérieur de plastique laminé "Kilosteel", 4 tablettes se glissant en dehors, congélateur d'une capacité de 45.5 livres d'aliments. Dimensions d'environ 19" x 24" x 55".		Modèle 230. 179.95
"Danby-Ignis" 11.1 pi. cu. à dégivrage automatique Isolation par paroi mince, dégivrage automatique par poussoir, cloison permettant un givrage rapide et congélateur 10°F. 4 tablettes très larges. Environ 24" x 25" x 54" H.		Modèle 8304. 149.95
Séchoir automatique "G.S.W." Dessus de la caisse fini porcelaine, programmation de 6 cycles et minuterie. Sélecteurs de température de la chaleur à l'infini, tambour fini porcelaine et lampes microbicides. 28" x 25" x 45" H.		Modèle MDE 851. 169.95
50 seulement! Ensembles canapé/fauteuil Diversité de modèles et recouvrements. Soldes, de fabricants.	179.99 à 269.99	
Ameublement de bridge Table de couleur aqua seulement. Fait par "Singer".	ch. 9.99	
Chaises assorties	ch. 5.99	
Ameublement de jardin 4 pièces pour l'été: parasol de 6 1/4", table de 32", housse de table et pied-support.	ch. 39.99	
100 seulement! Chaises pliantes Chaises estivales en aluminium. Confortables.	ch. 3.99	
15 seulement! Borceaux "Kroehler" Modèle sur plate-forme. Dans une gamme de recouvrements.	ch. 49.99	
20 seulement! Chaises avec dossier à barres Prix courant 17.50 Cadre noir, siège tissé.	ch. 11.99	
Tables à café fines cajou 24 seulement! 45" de longueur.	ch. 19.99	

Solde de téléviseurs Plusieurs Viking Eaton dans le groupe. Modèles de démonstration ayant de légères égratignures ou traces qui n'affectent pas leur apparence ou leur fonctionnement.		
Téléportatifs noir/blanc:	Prix courant	Spécial
1 seulement! M9P30112U Ecran 13"	129.95	99.00
3 seulement! AOP44620U Ecran 20"	189.95	149.00
9 seulement! EOP40421U Ecran 21"	224.95	189.00
Téles "console" noir/blanc:	Prix courant	Spécial
1 seulement! E9C 0623 Ecran 23"	279.95	219.00
1 seulement! W9C 33123 Ecran 23"	179.95	100.00
1 seulement! EOC 40723 Ecran 23"	299.95	239.00
Télécouleurs:		
1 seulement! M8P 30215 Viking Eaton 15"	349.00	299.00
1 seulement! M9T 30319 Viking Eaton 19"	399.95	349.00
2 seulement! A1T 46019 Viking Eaton 19"	499.95	469.00
1 seulement! EOC 41425 Viking Eaton 25"	739.00	649.00
Radios de table et portatives Radios portatives CA-CD utilisées pour la démonstration; aussi, dans le groupe, radios de table et radios-horloges AM / FM-AM légèrement égratignées mais de technique parfaite.		
Radios portatives	7.00 à 89.00	
Radios de table	15.00 à 69.00	
Radios-horloges	19.00 à 49.00	
Ouvre-boîtes "Lasko" En blanc, avec ouvre-bouteilles et fil rétractile.	9.99	
Barbecues Variété de grills pour cuire à l'extérieur durant l'été. Dans le groupe: modèles mobiles, genres "wagonnette", modèles avec réchaud.	ch. 6.99 à 59.95	
Ménagère d'acier inoxydable 48 pièces pour 8 personnes, réparties comme suit: fourchettes à salade, fourchettes à dessert, cuillers à dessert et 16 cuillers à thé.	l'ens. 6.64	
Piscines rondes Piscine de 10' diamètre x 24" hauteur. Doubleur de vinyle bleu/blanc et représentant des poissons. Paroi d'acier cannelée avec tablette d'appui de 3/4" pouces, prise de drain.	29.95	
Portique-gymnase Avec 2 balançoires munies de siège de plastique, balancelle équipée également de sièges de plastique robustes. Barre supérieure 70" de hauteur, 83" de longueur.	Modèle E75 l'ens. 19.95	
Moteur hors-bord Viking Eaton Moteur pimpant de 3/4 c.v.	169.00	
Bicyclettes pour garçon-fille Type moderne avec cadre de 14 1/4", avec roue avant de 20" et roue arrière de 20". De ton or pour garçon, modèle 5405; fuschia pour fille, modèle 5603.	ch. 39.99	
Bateau d'aluminium de 11'6" Tout à fait pratique pour le pêcheur. 52" de largeur x 24" de profondeur, modèle à 3 sièges d'une capacité de 510 livres. Classé dans la catégorie "D.O.T." de 7.5 c.v.	ch. 165.00	
Tentes légères Petite tente d'occasion d'environ 7' x 7' x 5' avec cadre extérieur en métal. Dais; tente en résistant tissu imperméable et de première qualité; plancher cousu à même; fenêtre à rabat; porte hollandaise sur glissière. En vert.	Modèle 2212 ch. 29.99	
Aspirateur-traineau Viking Eaton Ensemble complet de 5 accessoires, succion puissante et contrôlée, dévidoir automatique offrant 17' de fil, sacs à poussière à jeter, et autres caractéristiques.	Modèle 2000B 59.95	
Polissoir de plancher Viking Eaton Fabrication de métal en bleu sarcelle avec garniture ivoire. Fil de 18" rétractile, brosses polissant sur 12" de largeur à la fois. Autres caractéristiques.	Modèle P-1301 23.95	
Cuisinières électriques Viking 30" Blanc; horloge automatique avec minuterie à 1 heure d'intervalle; prise de courant minutée; voyants de sécurité; grill; tonétre de four; lumière de four. 30" x 28" x 43" de hauteur.	Modèle B35XIRW 209.95	